

15
16
18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

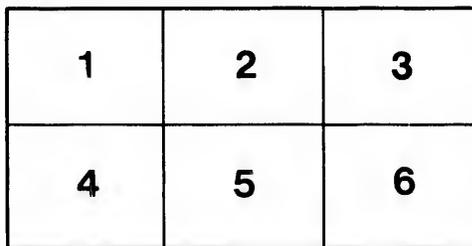
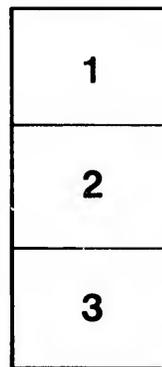
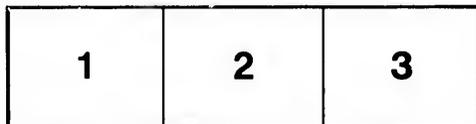
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

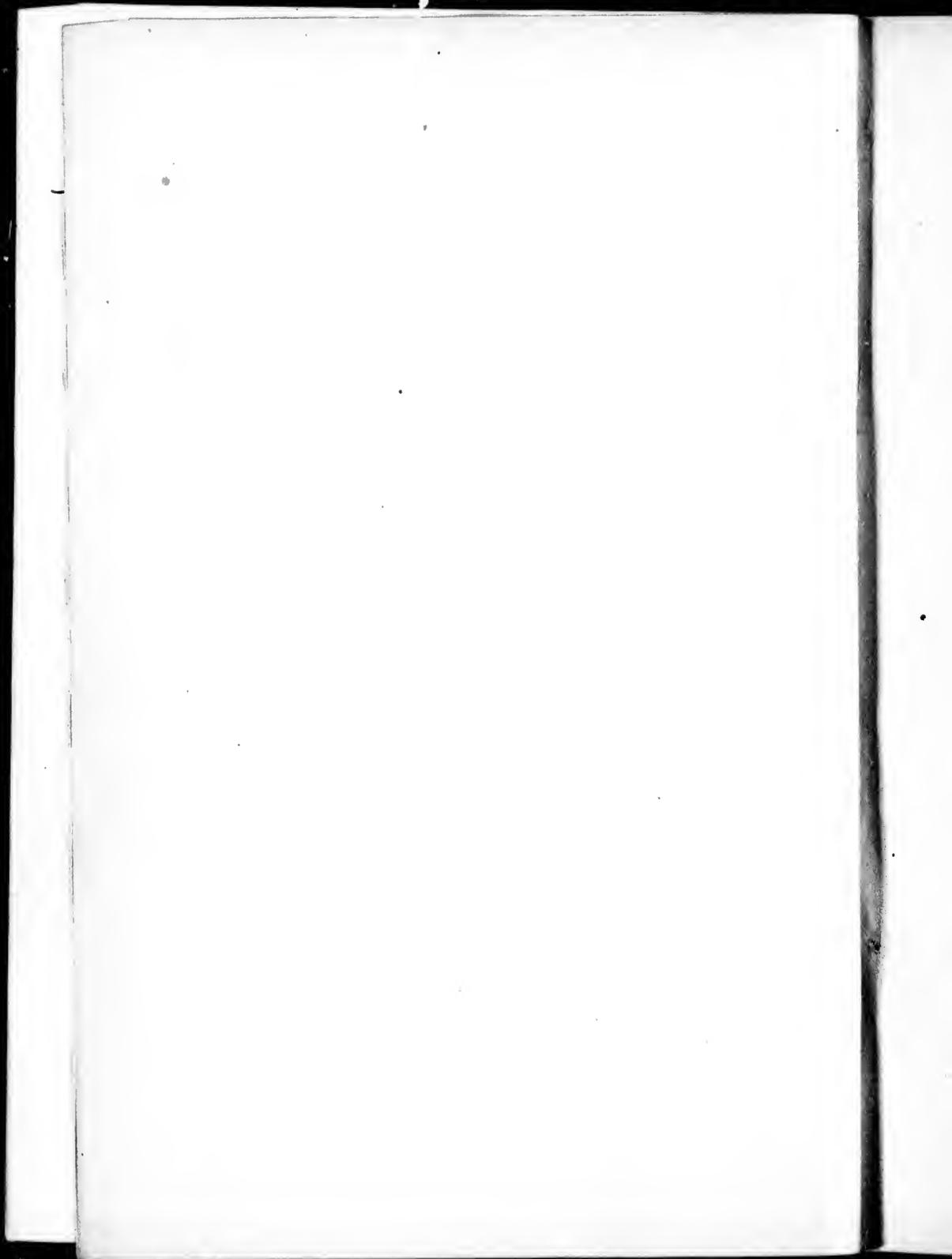
e
détails
s du
modif
r une
Image

es

errata
to

pelure,
on à





Le Million

DU

Père Raclot

PAR

EMILE RICHEBOURG



MONTREAL :
LA SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS FRANÇAISE,
25 Rue Saint-Gabriel

396

PQ 2387

R395

175
1894

Maison Fondée en 1870.

Méfiez-vous des Contrefaçons

POUR OBTENIR NOS

- **VERITABLES - EXTRAITS** -

EXIGEZ LA SIGNATURE

HENRI JONAS & CIE

*Citron,
Vanille,
Ratafia,
Peppermint,
Gingembre,
Cochenille,
Etc., Etc., Etc.*



*Fraises,
Framboises,
Ananas,
Rose,
Almonds,
Cannelle,
Etc., Etc., Etc.*

FAITES USAGE DU

Vernis militaire

MILITARY Dressing

VERNIS Militaire

HENRI JONAS & Co.
MONTREAL REGISTERED

Pour restaurer et renouveler Chaussures, Claques, Attelages, Valises, Sacs de voyage, etc. Essayez-le.

HENRI JONAS & CIE.,

389 Rue St-Paul,

MONTREAL.

LE

L
paysan
C
Franc
L
fut su
le père
N
drons
Aubéc
A
maison
Franc
les inj
décré
bientô
L
avec P
et vast
qui les
seigne
L
culture
vignes
cultiva
métier
un cab
Aubéc
vres, c
de trav
E
travail
A

LE MILLION DU PÈRE RACLOT

— PAR —

EMILE RICHEBOURG.

I

L'histoire que nous allons raconter, une histoire vraie, est celle d'un paysan rapace et odieux.

On nous a affirmé qu'il existait partout de ces sortes de paysans, en France et ailleurs.

L'homme dont nous allons parler se nommait Mathurin Raclot, et fut successivement appelé, par ses concitoyens, Mathurin, tout court, puis le père Mathurin, et enfin monsieur Raclot, gros comme le bras.

Nous ne dirons pas à quel département il appartenait ; nous apprendrons seulement au lecteur que le village où il demeurait se nomme Aubécourt.

Aubécourt est une belle commune de huit cents âmes, n'ayant pour maison bourgeoise que son vieux château construit sous le règne de François Ier. Aujourd'hui, après avoir subi le choc de nos guerres civiles, les injures du temps et bien d'autres outrages, l'ancien manoir féodal décrépit, lazardé, percé à jour, branlant de toutes parts, ne sera plus, bientôt, qu'une ruine.

Le village d'Aubécourt est bâti au bord d'une petite rivière, qui, avec l'aide de nombreux ruisselets et fossés, ses affluents, arrose de riches et vastes prairies. Les maisons sont groupées au pied du vieux château, qui les domine encore de toute sa hauteur, ayant l'air de rappeler que les seigneurs qui l'habitaient autrefois étaient les maîtres de la contrée.

Le territoire de la commune d'Aubécourt est immense ; la grande culture des céréales y est en honneur, et ses côteaux sont plantés de vignes magnifiques ; c'est dire que les habitants sont, pour la plupart, cultivateurs et vigneron. Quelques-uns font du commerce ou exercent un métier : il y a comme partout, au moins un épicier, un marchand de tabac, un cabaretier, un cordonnier, un charron, un couvreur, un menuisier. A Aubécourt, comme dans tous les autres villages, il y a aussi les manœuvres, ceux qui ne possèdent rien et qui sont obligés, pour gagner leur vie, de travailler chez les autres.

En réalité, il n'y a pas d'indigents à Aubécourt, car où il y a du travail pour tous les bras, la misère n'existe pas.

Au village, en dehors du pauvre manœuvre qui a une trop nombreuse

famille à nourrir et de celui que la maladie empêche de travailler, il n'y a que le paresseux et le pilier de cabaret qui crient la faim.

Les cultivateurs d'Aubécourt sont aisés, presque tous ; quelques uns même sont riches ; on en est convaincu quand on voit les troupeaux de moutons sortir des bergeries, et, chaque année, dès les premiers jours de mai, des centaines de bêtes des races bovine et chevaline dans les grands herbages de la prairie.

Mathurin Raclot, fils d'un pauvre journalier, était à vingt-six ans garçon de charrie, c'est-à-dire domestique chez un des riches fermiers du pays, et semblait destiné à rester toute sa vie garçon de ferme.

Il était intelligent, assez bien de figure et savait lire, écrire et compter. Grand et fort, courageux, d'une santé robuste, le travail ne lui faisait pas peur ; il avait encore une autre qualité, bien rare chez les jeunes gens : celle d'être très économe. Déjà il était fin, adroit et rusé comme le plus madré des vieux paysans, ce qui faisait dire de lui :

— Laissez faire Mathurin, c'est un fin matois.

Il gagnait deux cent quarante francs par an, soit vingt francs par mois, et dépensait le moins possible sur ses gages. Il entassait les pièces de cinq francs les unes sur les autres et cachait son magot par instinct ou par crainte des voleurs. Il fallait absolument qu'il n'eût plus rien à se mettre sur le dos ou que ses gros brodequins troués perdrissent leurs semelles pour qu'il se décidât à faire des achats d'une impérieuse nécessité.

Pendant que les jeunes gens de son âge dépensaient une bonne partie de ce qu'ils gagnaient à fréquenter les cabarets ou à courir les fêtes des environs, Mathurin, lui, amassait, amassait. Il n'était d'aucune partie de plaisir, ne se livrait à aucun amusement, jamais il n'avait mis les pieds dans un bal. Il n'aimait pas aller avec les autres, non qu'il les dédaignât, mais parce qu'il lui eût fallu dénouer les cordons de sa bourse.

Les bonnes gens, qui ne connaissaient ni les idées ni les sentiments de Mathurin, faisaient son éloge : c'était un jeune homme comme il n'y en avait guère, on le donnait comme un modèle de sagesse.

Le dimanche et les jours fériés, Mathurin passait ses heures de liberté dans les écuries, au milieu des animaux qu'il soignait, ou bien, enfermé dans sa chambre, il occupait son temps à compter et à recompter son trésor.

Le garçon, d'abord simplement économe, était devenu intéressé, et, à mesure que le magot grossissait, le germe de l'avarice se développait en Mathurin.

Parfois, on le voyait immobile, les bras croisés sur sa poitrine, rêveur, les yeux fixés sur les coteaux parés de pampres verts, ou sur les enclos de la prairie, ou sur les grands blés jaunes prêts à couper, qui couvraient la plaine. Dans ces instants, à quoi pensait-il ? Quel était son rêve ?

Alors, il avait l'ambition louable et légitime de posséder quelques carrés de terre, afin de pouvoir un peu travailler pour lui tout en continuant de travailler pour les autres.

Comme tous les paysans, Mathurin Raclot aimait la terre et il avait l'amour de l'argent.

D'instinct, il était devenu usurier. Peut-être ignorait-il que l'honné-

teté et la loi défendent le prêt à usure ; dans tous les cas, il pratiquait l'usure sans le moindre scrupule. Il trouvait cela tout naturel.

On savait qu'il avait des économies, et il arrivait assez souvent que des personnes dans l'embarras s'adressaient à lui pour emprunter.

Voici ce qui se passait.

— Quelle est la somme dont vous avez besoin ? demandait-t-il.

— Cinquante francs.

— A quelle époque pourrez-vous rembourser ?

— Dans six mois, quand j'aurai fait telle ou telle vente.

— C'est bien, je vais vous prêter les cinquante francs qu'il vous faut, et vous allez me faire un billet de soixante francs.

Il va sans dire que le taux usuraire était le même pour n'importe quelle somme prêtée.

Mathurin Raclot savait très bien, d'ailleurs, à qui il avait affaire. Quand il se trouvait en face d'une personne dont la solvabilité était douteuse ou qui aurait pu trouver ses exigences exorbitantes, il répondait nettement qu'il n'avait pas d'argent à prêter.

Il avait commencé son vilain métier d'usurier avec quelques jeunes gens dépensiers qui venaient de temps à autre lui emprunter dix francs ou même cinq francs, et qui lui rendaient au bout de deux ou trois mois, — c'était chose convenue, — douze francs pour dix francs, six francs pour cinq francs.

Mathurin n'avait pas eu de peine à s'apercevoir que ses petites opérations étaient d'un excellent rapport, et il les avait continuées.

Il s'était fait à lui-même un raisonnement qu'il trouvait absolument juste. Il s'était dit :

— C'est avec de l'argent qu'on achète de la terre, et, en travaillant la terre, on lui fait produire autant qu'on peut. Or, puisque c'est avec l'argent qu'on achète la terre, il faut qu'on fasse produire à l'argent, comme à la terre, autant qu'on peut.

Comme on le voit, Mathurin Raclot, sans être un financier, connaissait la puissance du capital et déjà certaines manières de se livrer à son exploitation.

Mais il était paysan avant tout, paysan des pieds à la tête et, nous l'avons dit, il aimait la terre.

Une occasion s'étant présentée, il fit du même coup l'acquisition de trois bonnes pièces de terre en culture et d'un carré de pré assez grand pour nourrir une vache.

Il avait trente-quatre ans. Il songea à se marier. Il jeta les yeux sur Celine Noirot, une journalière, qui était employée à la ferme pendant le temps des récoltes. C'était une jeune fille, douce, aimante, d'une conduite irréprochable et ayant, sans être jolie, une physionomie agréable.

Elle avait vingt-cinq ans et grande envie de se marier. Elle accepta la proposition que lui fit Mathurin, d'abord parce qu'il ne lui déplaisait point, bien qu'elle le trouvât un peu sournois, et ensuite parce que tout le monde disait du bien du garçon de ferme et l'engageait fort à ne pas faire la sottise de refuser d'être sa femme.

D'un autre côté, elle était pauvre, et Mathurin, lui, avait du bien au soleil.

Avec un mari travailleur et rangé comme Mathurin, elle était sûre de ne jamais manquer.

À Aubécourt et dans les villages voisins, il y avait d'autres filles à marier, possédant même quelque chose, qui n'auraient certainement pas repoussé le garçon de ferme ; il le savait ; mais il lui avait plu de choisir Céline Noirot.

Était-ce parce qu'il l'aimait ? Nullement. Cet homme dont le cœur était déjà desséché, ne pouvait aimer personne. Il s'était décidé à associer sa vie à Céline Noirot, par suite d'un calcul.

Céline n'avait plus ni père ni mère ; elle demeurait au village de Ligoux, à une lieue d'Aubécourt, chez une vieille tante, sœur de son père. Du côté de sa mère, elle avait une autre tante et un oncle, qui tous deux avaient quitté le pays depuis une trentaine d'années. On savait qu'ils étaient à Paris, mais on ignorait absolument ce qu'ils y faisaient, car ils n'étaient pas revenus à Ligoux et ne donnaient jamais de leurs nouvelles. Depuis bien des années on n'avait plus entendu parler de Jules Bertrand et de sa sœur Marie. Celle-ci étant partie pour se placer domestique, elle devait être encore servante dans quelque maison bourgeoise.

Ce que l'on ne savait pas à Aubécourt ni à Ligoux, nous allons l'apprendre au lecteur.

Jules Bertrand était arrivé à Paris à dix-huit ans et avait trouvé à se placer chez un fondeur en cuivre. Il avait appris l'état de fondeur et était devenu un bon ouvrier, gagnant huit et dix francs par jour, et ce n'était pas de trop, car il s'était marié, avait six enfants, et c'était à grand-peine qu'il arrivait à nourrir sa famille. On s'imposait des privations ! enfin on faisait comme on pouvait.

Pour Marie Bertrand, la vie avait été plus douce et plus agréable que pour son frère. Après avoir été servante pendant une dizaine d'années et avoir économisé quatre mille francs, elle épousa un garçon marchand de vin qui avait, lui aussi, quelques milliers de francs d'économie.

Ils louèrent une boutique dans le quartier des Halles, au coin d'une rue, et s'établirent marchands de vin.

Les commencements furent assez difficiles, et il fallait y regarder de près pour joindre les deux bouts. La clientèle se fit peu à peu. Martin, le mari, avait du savoir-faire et Mme Martin était avenante et savait attirer et retenir le client par ses sourires.

Au bout de quelques années, les affaires allant bien, le commerce de vin entra dans l'ère de la prospérité. Du matin au soir, il y avait constamment des buveurs devant le comptoir d'étain.

On s'était agrandi ; au dessus de la boutique, dans une salle convenablement décorée et garnie de tables de marbre, on donnait à manger. C'était Mme Martin qui faisait elle-même la cuisine, une bonne cuisine bourgeoise.

Bref, à l'époque où nous commençons notre récit, les personnes qui connaissaient un peu les affaires des époux Martin, n'hésitaient pas à dire qu'ils avaient entre cent cinquante et deux cent mille francs de fortune.

Trois mois avant que Mathurin Raclot fit sonner le mot mariage à l'oreille de Céline Noirot, il était allé à Paris conduire des bœufs sortis des clos de son maître et destinés à la boucherie.

Le hasard le mit en relation avec un boucher des Halles, qui était un des plus anciens clients de la maison Martin. En prenant le café, non loin du marché aux bestiaux, on causa. Mathurin parla d'Aubécourt et de Ligoux où il y avait plusieurs fermiers nourrisseurs.

Tout à coup le boucher des Halles se rappela que Mme Martin, née Bertrand, était de ce pays, dont on lui vantait les superbes prairies. Alors il dit à Mathurin qu'il connaissait à Paris une femme née à Ligoux, et, comme il était assez bavard, il apprit au paysan, qui l'écoutait avec une grande attention, quelle était la situation des époux Martin, ne lui laissant pas ignorer qu'ils étaient sans enfants.

Mathurin revint à Aubécourt avec un fourmillement d'idées et de combinaisons dans la tête. Il pensait à Marie Bertrand, à la fortune qu'elle et son mari avaient amassée, et beaucoup aussi à Céline Noiro, héritière de sa tante, puisque celle-ci n'avait pas d'enfant.

Il eut bientôt pris une résolution.

En épousant Céline Noiro, il fera une excellente affaire.

Comme nous l'avons dit, on ne savait pas à Ligoux ni à Aubécourt que Marie Bertrand eut fait fortune à Paris ; Mathurin garda pour lui seul ce que le boucher des Halles lui avait appris.

Il eut l'air d'en avoir assez de la vie de garçon, de s'être épris de Céline, et quand elle eut consenti à devenir sa femme, il mena rondement l'affaire du mariage.

Une petite maison était à vendre à Aubécourt, il l'acheta et y fit mettre les meubles indispensables.

Huit jours avant le mariage, les publications étaient faites à la mairie et à l'église, et n'ayant plus à redouter que sa proie lui échappât, il parla à Céline de sa tante Marie, et en se gardant bien de lui apprendre que les époux Martin s'étaient enrichis, il lui donna leur adresse et en même temps le conseil d'écrire à Mme Martin une gentille lettre pour l'inviter à sa noce.

La jeune fille écrivit et reçut une réponse par le retour du courrier.

La tante Marie remerciait sa nièce de ne point l'avoir oubliée ; elle acceptait avec grand plaisir l'invitation qui lui était faite ; c'était pour elle une belle occasion de revoir Ligoux ; elle allait acheter tout de suite son cadeau de noce dont elle l'espérait, sa chère nièce serait contente.

L'avant-veille du grand jour, Mathurin prit définitivement congé du fermier chez lequel il avait été huit ans domestique, et, le soir, il prit possession de sa demeure.

Alors, promenant son regard autour de lui, il s'écria avec une satisfaction mêlée d'orgueil :

— Enfin, je ne suis plus chez les autres, je suis chez moi ! Je ne suis plus domestique, je suis propriétaire !

Le lendemain, la tante de Paris arriva. Elle était venue pour trois jours ; mais elle fut l'objet de la part de son neveu Mathurin surtout, de tant d'attentions, de tant de prévenances, on lui témoigna une affection si vive et si sincère, qu'elle resta une semaine toute entière.

La brave femme ne manqua pas d'inviter son neveu et sa nièce à venir passer quelques jours à Paris, aussitôt qu'ils le pourraient.

Mathurin se confondit en excuses et en remerciements ; il craignait

d'être indiscret, se montrait d'une réserve et d'une retenue qui touchèrent Mme Martin, aussi insista-t-elle pour avoir de son neveu une réponse formelle.

— Nous irons, ma tante, je vous le promets, répondit Mathurin.

Le cadeau fait par la tante à la mariée était fort beau ; cependant Mme Martin était tellement enchantée de son neveu, qu'au moment de partir elle glissa dans la main de Céline un beau billet de mille francs.

Ce nouveau cadeau fut fort apprécié des jeunes époux ; aussi Mathurin ne laissait-il passer aucune occasion de faire entendre aux bonnes gens du pays que Mme Martin était la meilleure des femmes.

On comprit cet enthousiasme,

Maintenant à Aubécourt et à Ligoux, la fortune de la tante de Céline n'était plus un secret pour personne.

“Oui, disait-on, les Martin sont riches à deux cents mille francs ; peut-être même ont-ils davantage.

“Et ils n'ont pas d'enfant !

“Un héritage à venir pour Céline.

“Bien sûr, elle en aura un bon morceau.

“Tout de même, il a une fière chance, Mathurin Raclot !”

II

Le mari et la femme travaillèrent comme des nègres, sans cesse menacés du fouet du planteur. Pas de jours de repos, il fallait travailler tous les jours, du matin au soir, et même la nuit.

Mathurin, dur pour lui-même et d'une constitution au-dessus de toute fatigue, traînait sa femme à sa remorque et n'admettait pas que la force pût lui manquer.

Pour gagner de l'argent, il fallait trimer.

Du reste, Céline s'était faite peu à peu à l'image de son mari.

“Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.”

Céline, comme Mathurin, était devenue âpre au gain.

Tous deux voulaient être riches.

De temps à autre, quand on avait, en se privant de tout, même du nécessaire, amassé une somme ronde, on achetait un champ qui venait s'ajouter aux autres.

Coûte que coûte, il fallait gagner, c'était leur refrain. Et Céline se tuait au travail, la malheureuse.

Ce qu'ils avaient à faire pour eux ne comptait presque pas ; c'était bientôt fini ; ils allaient en journée chez les autres, n'importe où l'on avait besoin de leurs bras. Oh ! ils ne manquaient pas une journée. Pensez donc, ils étaient bien payés et on les nourrissait convenablement. En réalité, c'était seulement chez ceux où ils travaillaient, qu'ils mangeaient bien.

Entre temps, Mathurin ne négligeait pas ses petites opérations usuelles. Il fallait gagner, et, pour gagner, tout lui était bon.

Dans le ménage, tout manquait : le linge, les effets d'habillement et le reste. Les pantalons et les blouses de Mathurin n'étaient plus que pièces et morceaux ; ses chemises étaient des loques. Céline, qui avait été autrefois un peu coquette, c'est-à-dire très soigneuse de sa personne, était mise

comme une mendicante, n'avait qu'une seule robe en assez bon état pour aller à la messe le dimanche.

Quand elle se hasardait à dire à son mari :

— Mathurin, il faudrait pourtant nous acheter ceci et cela.

Mathurin haussait les épaules et répondait :

— Nous avons tout le temps ; on est toujours assez bien pour travailler aux champs ; usons, usons encore.

Et la femme passait de longues heures de nuit à repriser, à raccommoder, et à mettre pièce sur pièce.

Chez eux, ils buvaient de l'eau, toujours de l'eau ; cela n'empêchait pas Mathurin de dire que, pour un travailleur, le vin bu chez les autres était une excellente chose.

Céline vieillissait à vue d'œil, sa fraîcheur de jeune fille s'en était allée au grand hâle, des rides précoces se montraient sur son front et son visage, elle perdait ses cheveux et ses dents, elle avait la peau sèche, tannée, et ressemblait déjà à un squelette.

Mathurin, lui était toujours le même ; pas un cheveu de moins, pas un poil blanc dans sa barbe. L'excès de travail, la fatigue, c'était son élément. Cet homme semblait avoir été bâti pour vivre cent ans. Il était de fer.

Dans la sixième année de son mariage, Céline mit au monde une petite fille, mais si mignonne, si chétive, si faible, si pauvre de sang, que la sage-femme ne put s'empêcher de dire que ce serait miracle si elle vivait.

N'importe, puisqu'elle était venue, on devait faire tout ce qu'il fallait pour qu'elle vécût.

En vérité, c'eût été grand dommage de la voir mourir, car le cher petit ange avait la plus délicieuse figure d'enfant nouveau-né qu'on eût jamais vue.

Mais, autre douleur : quand la mère offrit son sein aux lèvres du bébé, il épuisa vainement tout ce qu'il avait de force pour y prendre sa nourriture. Céline, usée par le travail autant que par les privations, n'avait pas une goutte de lait.

Mathurin fit la grimace.

— Eh bien, dit-il, on l'éleva au biberon.

Céline, désolée, pleurait à chaudes larmes.

S'adressant à Mathurin, la sage femme dit gravement.

— Je déclare qu'il est impossible que cette enfant soit élevée au biberon ; pour que votre petite vive, Mathurin, il faut qu'elle ait une nourrice.

Le père fit une grimace plus laide que la première.

— Une nourrice !... Il faudrait lui donner au moins quinze francs par mois.

Mais la sage-femme parlait avec autorité, il fallait faire ce qu'elle voulait, c'est-à-dire se soumettre aux exigences de la situation.

A Aubécourt même on trouva une femme, mère d'un enfant de deux mois, et ayant assez de lait pour deux nourrissons, qui consentit volontiers à prendre l'enfant des époux Raclot. La petite Marthe lui fut confiée.

Peu de temps après Martin, le marchand de vin, mourut. Sa veuve

appela à Paris, en toute hâte, son neveu Mathurin. Elle avait, disait-elle, besoin de lui et de ses conseils.

Il arriva à Paris avec un visage de circonstance ; il fut même assez bon comédien pour trouver quelques larmes dans ses yeux, qui n'avaient probablement jamais pleuré depuis qu'il était sorti de l'enfance.

Il ne resta que trois jours près de la tante ; mais plusieurs choses furent décidées, arrêtées.

Est-il besoin de dire que depuis six ans l'ancien garçon de ferme avait eu grand soin de ne pas négliger la tante Marie, la tante à héritage ?

Très insinuant, sachant admirablement dissimuler sa fausseté sous des airs de simplicité et de bonhomie, le paysan madré avait réussi à capter entièrement la confiance de la riche boutiquière.

En ayant l'air de ne s'occuper que des intérêts et de la tranquillité de la veuve, c'était surtout à ses propres intérêts que songeait Mathurin. Depuis son mariage et même avant il avait son plan dans la tête.

Par testament, les époux Martin s'étaient tout donné au dernier survivant et sans aucune réserve.

Or, pendant qu'à Paris la veuve vendait son fonds de commerce et convertissait toute sa fortune en rentes sur l'Etat et en bonnes valeurs mobilières, Mathurin, à Aubécourt, achetait, au nom de sa tante, une maison qui eut, après une restauration rapidement faite, toute l'apparence d'une habitation bourgeoise.

La veuve avait son neveu Raclot en très haute estime.

Lui seul était intelligent, lui seul avait le sens vrai des affaires ; tout ce qu'il disait était bien dit ; dans n'importe quel cas on pouvait s'en rapporter à lui absolument ; enfin, pour elle, Mathurin était un oracle.

Mme Martin était prête à quitter Paris lorsque Mathurin lui écrivit :

“ Vous pouvez venir.”

Elle s'en alla vivre à Aubécourt, oubliant ou voulant oublier qu'elle laissait à Paris, un frère qui, bientôt, ne pourrait plus travailler, et des neveux et des nièces qui étaient souvent aux prises avec la misère.

Dans le fond, cependant, la parvenue n'était ni une mauvaise femme, ni une femme sans cœur. Maintes fois, elle était venue en aide à son frère ; peut-être celui-ci avait-il un peu abusé ; toutefois, la sœur ne pouvait dire que trop de demandes l'avaient lassée ; sa fortune lui permettait de se donner la satisfaction de faire du bien, même à des étrangers.

Mais Mathurin Raclot avait passé par là.

Douze années s'écoulèrent.

Grâce au lait et aux bons soins de sa nourrice, la petite Marthe avait vécu, puis elle avait grandi, et l'enfant malingre, souffreteuse, était devenue forte, et sur sa gracieuse figure de petite fille, s'épanouissaient toutes les fleurs de la santé.

Elle était jolie, jolie à ravir, et, à mesure qu'elle avançait en âge, elle embellissait encore.

Elle était douce, bonne, affectueuse, d'une sensibilité exquise et avait un caractère charmant.

La tante Marie l'adorait et se plaisait, quand elle avait rempli ses

petites poches de friandises, à la voir partager avec des enfants de son âge, et souvent même tout leur c'onner.

— Oh ! le bon petit cœur, le bon petit cœur ! répétait souvent la vieille femme.

Certes, la petite Marthe ne ressemblait guère à son père.

Mais il fallut se séparer d'elle, on devait penser à son éducation, à son instruction. On la mit dans le meilleur pensionnat de la ville, dirigé par des religieuses. La tante l'avait voulu. Ça allait coûter gros. Mais le père Mathurin, on l'appelait ainsi maintenant, — n'avait pas eu un mot à dire, car c'était la tante Martin qui payait.

Marthe était depuis deux ans au pensionnat et venait de faire sa première communion lorsque la vieille tante mourut.

Comme c'était à prévoir, la veuve Martin, par son testament, donnait tout ce qu'elle possédait à sa nièce Céline Neïrot, femme Raclot.

Jules Bertrand et les siens furent consternés.

Après avoir vécu dans l'espoir d'être un jour moins pauvres qu'ils l'étaient, c'était pour eux un véritable coup de foudre.

Mais que dire ? Que faire ?

Il pouvait bien y avoir eu captation d'héritage ; mais comment le prouver ?

Le testament, rédigé par un notaire, était en bonne forme, et avec la testatrice et le notaire deux témoins l'avaient signé.

Les malheureux Bertrand étaient déshérités sans recours.

Il n'y avait qu'à soupirer et à baisser tristement la tête.

A Aubécor et à Ligoux il y eut des honnêtes gens indignés.

C'était mal, très mal, ce qu'avait fait la veuve Martin. On trouvait inique que Raclot et sa femme gardassent une fortune dont, en bonne conscience, la moitié appartenait aux Bertrand de Paris.

Tout cela ce disait tout bas, timidement. Après tout, les intéressés seuls avaient le droit de se récrier, de se plaindre.

Depuis longtemps déjà, le père Mathurin n'était plus en odeur de sainteté ; un nouvel acroce fut fait à sa réputation.

Mais cela lui était bien égal, comme tout ce qu'on pouvait penser et dire de lui. Il tenait l'héritage qu'il avait longuement et patiemment convoité ; riche, il pouvait maintenant se moquer du qu'en-dira-t-on.

La tante lui laissait deux cent cinquante mille francs. Quel beau rêve réalisé ! Avec cela, il allait être le seigneur du pays.

Il en fut le fléau.

Deux ans plus tard, le père Mathurin perdit sa femme.

Cela ne lui causa pas une grande émotion, car il se portait à merveille et n'avait pas du tout peur de la mort. D'ailleurs, pour se consoler, si tant est qu'il en ait eu besoin, il avait de l'argent, beaucoup d'argent ; ses tiroirs, ses coffres en étaient pleins.

Une femme, qu'est-ce que c'est que ça ? L'argent, à la bonne heure ! Ah ! l'argent, l'or ! . . .

Sa fortune augmentait, grossissait sans cesse, et comme il aimait toujours la terre et qu'il mettait son amour-propre et sa vanité à avoir du bien au soleil, il achetait, achetait toujours. Une pièce de terre ou de pré de quelques acres avaient été le noyau de plusieurs hectares. Il semblait

que le père Mathurin eut mis dans sa tête de posséder à lui seul les territoires d'Aubécourt, de Ligoux et autres lieux.

Il ne travaillait plus, n'ayant plus besoin de travailler. L'ancien garçon de ferme avait maintenant des fermiers. Il avait travaillé pour les autres, les autres travaillaient pour lui.

Tout entier à ses calculs, à des combinaisons au moyen desquelles il décuplait sa richesse, il n'avait guère le temps de penser à sa fille, et il la laissait chez les James dominicaines. Comme cela, il n'avait pas à s'occuper d'elle ; et puis, près de lui, elle l'aurait probablement gêné.

Les petites filles sont généralement si curieuses ; elles veulent tout savoir et font trop souvent des questions fort embarrassantes.

Marthe sentait bien que son père l'oubliait un peu trop, mais elle avait de bonnes amies au pensionnat, et les religieuses l'aimaient beaucoup. C'était une compensation.

Elle était une des meilleures élèves de la communauté ; son éducation ne laissait rien à désirer, et elle avait reçu une belle et solide instruction. Elle connaissait l'allemand, l'anglais et l'italien ; elle avait appris la musique, le dessin et la peinture. Elle était excellente musicienne, jouait très bien du piano, chantait d'une façon charmante et dessinait dans la perfection.

A seize ans et demi, elle avait témoigné le désir de passer ses examens, et elle avait été reçue institutrice une des premières.

L'avarice était la lèpre horrible qui rongea le père Mathurin ; mais il n'était pas seulement avare, il était aussi vaniteux à l'excès, avait une ambition démesurée et un formidable orgueil.

Il trouva que la maison de la veuve Martin, dans laquelle il s'était installé immédiatement après le décès de cette dernière, était devenue trop petite pour lui ou qu'elle n'avait pas un aspect assez grandiose.

Le château d'Aubécourt et ses dépendances étant à vendre, il acheta le domaine dans de très bonnes conditions, pour un morceau de pain, comme on dit.

J' s'était dit, quelques années auparavant :

- Je veux avoir un million !

Il avait le million.

On allait l'appeler monsieur Raclot.

Marthe avait ses dix-huit ans accomplis.

Elle sortit enfin de la communauté et vint demeurer chez son père.

III

Mathurin Raclot s'était enrichi aux dépens des autres ; honteusement, abominablement, il avait spéculé sur le malheur d'autrui ; pour arriver à sa grande fortune, il avait semé la ruine autour de lui ; que de gémissements, de larmes et de misères il y avait derrière son million !

Maintenant, on connaissait l'homme, il s'était démasqué lui-même. Ah ! on ne le donnait plus, comme autrefois pour un modèle de sagesse.

C'était un misérable, on le savait. Il n'était plus estimé de personne, on le maudissait ; mais ceux-ci, comme les autres, n'osaient point parler trop haut. M. Raclot était riche et on le craignait.

On ne s'empresait pas sur son passage, on l'évitait autant que possible ; mais quand on le rencontrait, on le saluait.

“ Bonjour, monsieur Raclot ! Bonsoir, monsieur Raclot ! ”

Oh ! la richesse ! Devant les pires coquins qui la possèdent, les hommes deviennent lâches et font des bassesses.

Mathurin Raclot vivait seul dans son château, comme un ours dans sa tanière ; il est vrai que, n'étant invité nul part, il n'avait personne à recevoir.

Il se plaisait ainsi. Il lui suffisait de pouvoir jeter les yeux sur les vallons et les coteaux, aussi loin que sa vue portait. Et, quand il s'était dit, avec un sourire sur les lèvres : “ Tout cela est à moi ! ” il était content.

L'arrivée de Marthe au vieux château y amena un peu de mouvement, de bruit et un semblant de gaieté.

La jeune fille n'ignorait pas que son père eût de la fortune, mais elle n'en connaissait point le chiffre et était loin de soupçonner de quelle façon cette fortune considérable avait été acquise. Elle ne savait pas davantage que son père était exécré dans le pays.

Toujours la même, simple, bonne, affectueuse, n'ayant ni vanité, ni orgueil, ni fierté, elle s'étonna d'abord et souffrit ensuite de la froideur du monde à son égard. Son cœur se serrait douloureusement en remarquant qu'on l'évitait, comme si l'on avait peur d'elle.

Quand elle faisait les premières avances aux jeunes filles de son âge, ses anciennes amies, elle voyait bien que celles-ci ne répondaient à ses douces paroles de familiarité qu'avec une timidité respectueuse, une espèce de crainte qui ressemblait à de la défiance.

Qu'est ce que cela voulait dire ?

La pauvre Marthe, disposée à aimer tout le monde, sentait avec chagrin qu'elle n'avait l'amitié de personne.

Et, plus d'une fois, ses larmes coulèrent avec abondance en voyant qu'elle était si mal comprise.

Une seule femme à Aubécourt était toujours la même pour elle : c'était sa nourrice. Celle-ci ne lui marchandait pas les caresses, les baisers, les bonnes paroles. Près de sa nourrice, qu'elle appelait maman, ce qui faisait venir de grosses larmes aux yeux de la brave femme, Marthe se consolait un peu en lui confiant ses peines.

Embarrassée par les questions de la jeune fille, la nourrice répondait comme elle pouvait ; elle n'osait pas lui dire qu'elle était comprise dans l'aversion qu'on avait pour son père.

— Vois-tu, ma chérie, disait-elle, c'est parce que tu as été élevée à la ville, que tu es très instruite et une belle demoiselle, que tes anciennes amies n'osent plus causer avec toi.

— Mais, répliquait Marthe, je suis la première à leur parler, à leur tendre ma main, à vouloir les embrasser.

— C'est égal, va, elles savent bien quelle distance il y a entre vous, et elles ne peuvent pas se permettre d'être familières avec toi.

Marthe baissait la tête en soupirant.

La bonne nourrice la prenait dans ses bras, couvrait ses joues de baisers et se disait, parlant des autres :

— Chère petite, comme ils la connaissent peu !

Parmi ses jeunes amies du pensionnat des Dames Dominicaines, il en était une avec qui Marthe s'était très intimement liée. Mlle Mathilde de Santenay, fille d'un général de brigade en retraite, n'était que de quelques mois plus âgée que Mlle Raclot.

Marthe et Mathilde s'aimait tendrement comme deux sœurs.

Le général de Santenay était veuf ; il demeurait à cinq kilomètres de la ville, mais pas dans un château comme Mathurin Raclot, ayant de magnifiques dépendances.

Le domaine de M. de Santenay était des plus modestes, car il n'était pas bien riche, le général ; en dehors de sa pension de retraite, c'est à peine s'il avait cinq ou six mille francs de revenu. Il n'avait jamais pu faire des économies, s'étant constamment et avant tout préoccupé de l'éducation de ses enfants. Mathilde avait un frère venu au monde huit ans avant elle. Vu son peu de fortune, le général avait dépensé, relativement, beaucoup pour son fils. Il y avait eu les années de lycée, après lesquelles le jeune homme était entré à l'École polytechnique. Il en était sorti ingénieur des ponts et chaussées, et tout récemment, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, il avait été appelé à remplir ses fonctions dans le département où demeurait son père, comme s'il eût été l'objet d'une faveur spéciale.

Si le général s'était un peu sacrifié pour son fils, il n'avait pas à le regretter ; le jeune homme lui avait donné et lui donnait encore toute les satisfactions désirables ; il était grandement récompensé. Georges de Santenay avait une position convenable, il n'avait plus qu'à marcher, son avenir était assuré.

Du reste, le vieux général n'avait aucune inquiétude, pas plus sur l'avenir de Mathilde que sur celui de Georges. Le frère et la sœur avait une tante, sœur aînée de leur mère, qui possédait une grande fortune.

C'était une vieille demoiselle qui, après avoir été grande couturière à Paris, s'était retirée des affaires et était venue habiter dans un village peu éloigné de celui où demeurait le général, et où elle avait acheté une jolie propriété.

Mlle Lormeau, — c'était le nom de l'ancienne couturière, — n'avait pas d'autres proches parents que M. de Santenay et ses enfants. Georges et Mathilde étaient ses futurs héritiers, et elle avait depuis longtemps déclaré que, lorsque son neveu et sa nièce se marieraient, elle se chargerait de les doter. À l'un comme à l'autre, elle voulait donner deux cent mille francs, estimant qu'il est encore mieux de faire aux siens du bien de son vivant qu'après sa mort.

Marthe avait vu plusieurs fois Georges de Santenay au parloir du pensionnat, lorsque le jeune homme venait voir sa sœur, et elle avait même causé avec lui en présence de Mathilde, quand ils avaient la liberté de se promener tous trois sous les ombrages des grands arbres de la communauté. Les deux jeunes gens s'étaient vus aussi et plus librement chez le général.

M. de Santenay savait que la grande amie de sa fille ne sortait jamais du couvent, pas plus aux grandes vacances qu'à celles du jour de l'An et de Pâques ; il s'était ému de voir la jeune fille toujours enfermée et, sur

les in-
confie

thilde

incon-

M. de

deux

l'

H

eût ét

M

mais l

l'une c

à la c

sortir

C

nieur

passer

sœur e

E

sible à

ce je n

d'un a

s'était

siasme

elle, il

N

craign

garda

C

le pe

qu'éta

M. R

brusq

'

épris.

ce fu

de so

ou se

ton s

Tu t

veni

répo

breu

les instantes prières de Mathilde, il avait demandé aux religieuses de lui confier Mlle Raclot, en permettant à la jeune fille de sortir avec Mathilde.

Les religieuses en référèrent à M. Raclot.

Il répondit qu'il remerciait M. le général de Santenay et Mlle Mathilde de l'intérêt qu'ils portaient à sa fille, et qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que Marthe allât passer quelques jours de vacances chez M. de Santenay avec son amie.

Cette réponse, impatiemment attendue, causa une grande joie aux deux jeunes filles.

Dès lors et souvent Marthe eut des jours de sortie.

Elle était accueillie et choyée chez le père de son amie, comme si elle eût été une seconde fille du général.

Mlle de Santenay avait quitté le pensionnat un an avant Mlle Raclot, mais les deux amies n'avaient point été pour cela tout à fait éloignées l'une de l'autre. A l'occasion de certaines fêtes, le général et sa fille venaient à la communauté, demandaient à la supérieure de permettre à Marthe de sortir et ils l'emmenaient.

C'est ainsi que, dans cette dernière année, Marthe et le jeune ingénieur purent se voir de temps à autre, car, chaque fois que Marthe devait passer deux ou trois jours chez le général, Georges en était instruit par sa sœur et il s'empressait d'accourir.

Est-il besoin de dire que Georges de Santenay n'était pas resté insensible à la radieuse beauté de l'amie de sa sœur, à sa grâce charmante, à ce je ne sais quoi d'adorable qui était dans toute sa personne ? Depuis plus d'un an, l'amour, ce premier amour qui est l'enchantement de la jeunesse, s'était emparé de son cœur ; il aimait Marthe ardemment, avec enthousiasme. C'était une passion. Il ne vivait plus que pour Marthe et, pour elle, il aurait donné sa vie.

N'osant point parler à la jeune fille du sentiment qu'elle avait inspiré, craignant aussi qu'elle refusât de l'écouter et repoussât son amour, il garda son secret enfoncé au fond de son cœur comme un trésor précieux.

Cependant, quant il apprit que Mlle Raclot allait à son tour quitter le pensionnat, la pensée que, peut-être, il ne pourrait plus la revoir et qu'étant en âge d'être mariée les prétendants se présenteraient bientôt chez M. Raclot, cette pensée lui fit éprouver une si vive douleur qu'il sortit brusquement de la réserve qu'il s'était imposée jusqu'alors.

Timide et craintif comme le sont toujours les amoureux sérieusement épris, il n'eut point le courage de dire à Marthe qu'il l'aimait, qu'il l'adorait ; ce fut sa sœur qu'il prit pour confidente, ce fut à sa sœur qu'il osa enfin parler de son amour, en la chargeant, bien entendu, de savoir s'il devait espérer ou se livrer au désespoir.

— Va, mon cher frère, répondit Mathilde en souriant, j'avais deviné ton secret, et je crois bien que notre père se doute un peu aussi de la chose. Tu t'es trahi toi-même en me demandant de ne jamais oublier de te prévenir quand Marthe viendrait passer ici quelques jours.

Aujourd'hui même j'interrogerai Marthe, je te le promets, et elle me répondra avec cette franchise adorable qui est une de ses belles et nombreuses qualités.

Ah ? mon cher Georges, si elle t'aime, je serai bien heureuse ! je ne puis mieux désirer que de voir mon amie devenir ma sœur.

Mais pourquoi ne t'aimerait-elle pas ? Si elle a tout pour être aimée, n'as-tu pas tout, toi aussi, pour qu'on t'aime ?

Georges avait fait sa confidence à sa sœur dans la matinée, avant le déjeuner. Dans l'après-midi, les deux amies se promenaient seules dans une allée du jardin.

— Marthe, dit Mathilde, j'ai une grosse révélation à te faire.

— Eh bien, Mathilde, je t'écoute.

— Avec toi, Marthe, il est inutile de prendre le chemin le plus long pour arriver au but, je vais donc te dire de quoi il s'agit, simplement et sans préambule.

Marthe, ce matin, mon frère m'a ouvert son cœur ; ce cœur est tout brûlant d'amour pour toi.

Mlle Raclot tressaillit et devint rouge comme une belle cerise murie au soleil. Son cœur se mit à battre très fort.

— Apprends, Marthe, continua Mathilde, que Georges t'aime d'amour depuis un an, et que, jusqu'à ce jour, il a caché son secret, comme si c'était un crime de t'aimer, toi si belle, si charmante, si parfaite en tout.

Marthe appuyait une main sur son cœur et regarda son amie comme en extase.

— Maintenant, Marthe, reprit Mathilde, que vais-je dire à Georges ? Vais-je lui porter la joie ou la douleur ?

Marthe eut un nouveau tressaillement, puis ses yeux rayonnèrent et elle se jeta au cou de son amie en lui disant d'une voix faible, étranglée par l'émotion :

— Mathilde, j'aime ton frère !

Mlle de Santenay ne put retenir une exclamation joyeuse.

— Ah ! tu seras ma sœur ! s'écria-t-elle.

Elles s'embrassèrent et se mirent à pleurer.

Oh ! qu'elles étaient douces ces " larmes ! "

Un instant après, ivre, fou de bonheur, Georges déclara à sa sœur qu'elle l'aurait tué du coup si elle était venue lui dire qu'il ne devait plus penser à Marthe.

Le jour même, le général fut mis au courant de la situation.

— C'est bien, dit-il, j'ai pu apprécier les rares qualités de Mlle Raclot ; je sais ce que vaut cette jeune fille, Georges ne pouvait faire un choix qui me convint mieux et j'approuve ses projets. Mais il y a M. Raclot, qui ne sait rien encore et peut avoir des idées contraires aux nôtres ; en effet, rien ne nous dit qu'il n'a pas déjà d'autres vues sur sa fille. Dans tous les cas, et dans l'état où en sont les choses, Mlle Raclot ne peut plus revenir ici.

— Heureusement, dit Mathilde, elle n'a plus que peu de temps à rester au pensionnat.

— Quand Mlle Marthe sera chez son père, celui-ci nous invitera, je pense, à lui rendre visite ; nous irons tous trois à Aubécourt ; alors j'prendrai à M. Raclot, s'il ne le sait pas déjà, que sa fille et mon fils s'aiment ; après quoi, je lui demanderai la main de Mlle Marthe Raclot pour Georges de Santenay. Nous devons donc, d'ici-là, ajourner nos projets.

(G
M
enfants

M
femme
sorte de
et gross
d'ailleu
Mathur
daît pas
simplici
ne l'ava
pas au v
qu'elle p
Le
redouté,
Aus
sur lequ
trois mil
Elle
francs pa
fois un b
Mai
satisfaire
prodigue
Mar
paternell
répondre
pour fair
n'ont auc
L'in
être expa
Aus
n'avait-e
Santenay
Un
Santenay
maison,
Santenay
inviter, a
d'Aubéc
Tou
qu'elle lu
Mai
Voit
convainc
2

Georges et Mathilde approuvèrent les sages paroles du général.

Marthe n'avait pas été appelée à ce conciliabule entre le père et ses enfants ; mais elle avait été instruite par Mathilde de la décision prise.

IV

Mathurin Raclot n'aimait guère plus sa fille qu'il n'avait aimé sa femme ; néanmoins, il la traitait avec douceur et il avait pour elle cette sorte de respect que les natures supérieures imposent aux êtres ignorants et grossiers. Bien élevée, très instruite et d'une grande distinction, Marthe, d'ailleurs, flattait la vanité et l'orgueil du vieux paysan. Malgré son avarice, Mathurin Raclot ne refusait rien à sa fille ; il est vrai qu'elle ne demandait pas beaucoup pour sa toilette. Modeste dans ses goûts, habituée à la simplicité, elle n'était pas plus exigeante au château d'Aubécourt qu'elle ne l'avait été pendant les longues années au couvent. Certes, ce n'était pas au village, près de son père, au milieu d'une population de cultivateurs, qu'elle pouvait devenir coquette et recherchée dans ses toilettes.

Le père était charmé de voir que sa fille n'était point, comme il l'avait redouté, une dépensière.

Aussi, ayant réalisé un jour sur une vente de bestiaux un bénéfice sur lequel il n'avait point compté, il acheta à Marthe, d'un seul coup, pour trois mille francs de bijoux. C'était merveilleux, inouï.

Elle allait pouvoir remplacer ses boucles d'oreilles de vingt cinq francs par des boutons de deux mille francs, et mettre pour la première fois un bracelet à son bras et à son doigt une bague de prix.

Mais, disons-le, c'était moins pour être agréable à sa fille que pour satisfaire sa vanité que M. Raclot s'était montré si extraordinairement prodigue.

Marthe savait parfaitement, — elle le sentait, — que la tendresse paternelle de son père laissait beaucoup à désirer ; elle souffrait de le voir répondre à son affection par la froideur et faisait tout ce qu'elle pouvait pour faire fondre cette glace : mais l'amabilité, les gentilleses, les caresses n'ont aucune action sur l'airain ou sur le marbre.

L'intimité entre le père et la fille n'existant pas, Marthe ne pouvait être expansive, et forcément elle mettait un frein aux élans de son cœur.

Aussi, depuis plus de deux mois qu'elle était revenue chez son père, n'avait-elle pas eu le courage de lui dire qu'elle aimait Georges de Santenay et qu'elle était aimée de ce jeune homme.

Un matin, après avoir longuement parlé au paysan du général de Santenay, de sa fille et de son fils, de l'accueil qu'elle avait reçu dans leur maison, de sa reconnaissance et de l'amitié qui l'unissait à Mlle de Santenay, elle lui fit comprendre que, pour les remercier, il devait les inviter, au moins une fois, à venir passer deux ou trois jour au château d'Aubécourt.

Tout d'abord, M. Raclot ne cacha pas à sa fille que la proposition qu'elle lui faisait n'était pas de son goût.

Mais Marthe insista ; elle eût même des larmes qu'elle ne put retenir.

Voir pleurer sa fille n'était rien pour Raclot, cependant il se laissa convaincre en se disant que ça ferait bien dans le pays quand on saurait

qu'il recevait chez lui, comme amis, un général, un ingénieur des ponts et chaussées, et Mlle Mathilde de Santenay, une amie intime de sa fille.

Toujours la vanité et l'orgueil.

L'invitation fut faite et la réponse ne se fit pas attendre.

Quelques jours après, M. de Santenay, son fils et sa fille arrivèrent au château.

Nous croyons inutile de dire si l'on fut heureux de se revoir, si les deux amies s'embrassèrent avec effusion, et de parler des serremments de mains furtifs et des longs regards échangés entre les deux amoureux.

Subissant, cette fois, l'influence de sa fille, le rustre ne se montra pas trop maladroit et reçut ses nobles invités d'une façon assez convenable. C'était un paysan ; on ne pouvait exiger de lui plus qu'il ne pouvait donner.

La famille de Santenay était venue à Aubécourt pour trois jours. La première journée se passa fort tranquillement. On commençait par faire connaissance. A la dérobee, elle, rougissante, mais heureuse et ravie, Marthe et Georges se chuchotèrent à l'oreille de douces paroles d'amour.

M. Raclot, se gonflant comme la grenouille de la fable, ne manqua pas de promener ses hôtes au milieu de ses terres. Sous le prétexte de leur faire visiter ses fermes, de leur montrer ses grands clos où il y avait deux cents bœufs dans l'herbe, il voulait les faire voir aux habitants de la commune ; aussi les fit-il passer et repasser dans la grande rue d'Aubécourt où la rosette rouge que M. de Santenay avait à sa boutonnière devait produire son effet.

Ah ! c'eût été mieux encore si le général était venu avec son brillant uniforme !

Le lendemain, après le déjeuner, pendant que Georges et les deux jeunes filles faisaient dans le parc un tour de promenade, M. de Santenay, resté seul avec M. Raclot, jugea que le moment était venu de tenir la promesse qu'il avait faite à son fils, c'est-à-dire de parler à M. Raclot de l'amour réciproque de Marthe et de Georges.

— Cher monsieur Raclot, dit-il, vous savez que mon fils est ingénieur des ponts et chaussées ; ce n'est pas à moi, son père, de vanter les mérites de Georges ; mais je puis vous dire que, dans quelques années, il sera ingénieur en chef.

— Une belle position, monsieur le général, fit Raclot.

— Eh bien, monsieur Raclot, je vais vous apprendre une chose qui, je l'espère, ne vous causera aucun déplaisir.

Le paysan eut un mouvement brusque et tendit ses deux oreilles.

— Mon fils, poursuivit M. de Santenay, aime mademoiselle votre fille, et il s'estimerait le plus heureux des hommes si vous vouliez l'agréer comme votre futur gendre.

Mathurin Raclot resta un moment abasourdi et muet de surprise. Il ne lui était pas encore venu à la pensée qu'il aurait un jour à marier sa fille et, par conséquent, à lui donner près de la moitié de sa fortune en lui rendant ses comptes de tutelle.

— Pardon, monsieur le général, balbutia-t-il, ce que vous venez de me dire... je suis sous le coup d'une surprise... je m'attendais si peu... Ainsi, M. Georges de Santenay aime ma fille ? Je n'en reviens pas. Un si grand honneur pour elle... et pour moi, qui ne suis qu'un

pauvre
moins
V
pressé
puis...
des de
—
monsie
—
—
—
et Mlle
M
subiten
—
nous u
U
—
donc b
Ce
M
Toutef
—
plus q
fortune
fille.
Ne
très sec
d'intéré
vous, q
—
—
Mlle M
qu'elle r
—
à se dér
Ra
—
peu pré
exigeant
de sa m
francs.
—
a le droi
entrer d
Mlle Ma
offre du

pauvre paysan ! . . . Ma's voilà, je crois bien que ma fille ne songe pas le moins du monde à se marier.

Vous devez comprendre, monsieur le général, que je ne suis point pressé de me séparer de Marthe : je n'ai qu'elle d'enfant . . . Et puis, et puis . . . Eh bien, oui, je ne comprends le mariage, moi, que si l'on s'aime des deux côtés.

— Votre manière de voir est absolument semblable à la mienne, monsieur Raclot.

— A la bonne heure.

— Nous allons donc facilement tomber d'accord.

— Comment cela ?

— C'est tout simple : Georges de Santenay aime Mlle Marthe Raclot, et Mlle Marthe Raclot aime Georges de Santenay.

Mathurin Raclot ouvrit de grands yeux effarés. Son front s'était subitement assombri.

— Eh bien, cher monsieur, ajouta le général, nous n'avons plus qu'à nous unir pour faire vite deux heureux.

Un double éclair sillonna le regard du paysan.

— Ah ça ! dit-il avec raideur et un accent singulier, vous me croyez donc bien riche ?

Cette question était une injure grossière.

M. de Santenay fronça les sourcils et le rouge monta à son front. Toutefois il se contint, il savait à quel homme il avait affaire.

— Monsieur Raclot, répondit-il avec beaucoup de calme, mon fils pas plus que moi ne s'est préoccupé de savoir si vous aviez plus ou moins de fortune et si, en la mariant, vous donneriez une dot quelconque à votre fille.

Nous estimons tous deux que la question d'argent ne doit être que très secondaire dans le mariage ; il n'y a donc, chez nous, aucun calcul d'intérêts matériels, et je n'ai en vue, dans la démarche que je fais près de vous, que le bonheur d'une jeune fille et d'un jeune homme qui s'aiment.

— Hum ! hum ! fit le père Raclot.

— Mon fils, poursuivit le vieux soldat, ne voit et ne veut voir dans Mlle Marthe que ses précieuses qualités et, n'eût-elle pas un sou vaillant, qu'elle n'en aurait pas moins de mérite à ses yeux et aux miens.

— Alors, monsieur le général, interrogea le paysan, qui commençait à se dérider, nous laissons absolument de côté la question de la dot.

Raclot ébaucha un sourire.

— Je n'ai pas à vous cacher, continua M. de Santenay, que je suis à peu près sans fortune ; mon fils n'a donc pas le droit de se montrer exigeant ; je dois vous dire, cependant, que Georges a une tante, du côté de sa mère, qui lui donnera, au moment de son mariage, deux cent mille francs.

— Ah ! ah ! fit le père Raclot.

— Avec la rente de ce capital, augmentée de ses honoraires, mon fils a le droit de se marier selon son cœur sans avoir la crainte de voir la gêne entrer dans son ménage. Si vous ajoutez à cela que Georges aime, adore Mlle Marthe, vous trouverez suffisante, je l'espère, la garantie que je vous offre du bonheur de mademoiselle votre fille.

Raclot avait repris peu à peu sa physionomie de bon et honnête paysan. Du moment qu'on ne lui parlait pas de rendre des comptes à sa fille, que même on ne demandait pas une dot, ça lui était parfaitement égal de la marier. D'ailleurs, un peu plus tôt, un peu plus tard, il fallait en venir là. Il n'avait pas à attendre, attendu que plus tard il pourrait se trouver en face de gens moins désintéressés que M. de Santenay et son fils.

— Ah ! général, général, répondit-il, feignant d'être ému, quel diable d'homme vous êtes ! Vrai, vous m'avez mis tout sens dessus dessous. Voyez-vous, je ne m'attendais pas du tout, mais pas du tout à cette chose-là.

Ainsi, ma fille aime M. Georges de Santenay ! C'est qu'elle ne m'en a pas soufflé mot, le petite friponne ! . . . Je n'aurais pas voulu la marier sitôt, ça, c'est vrai ; mais voilà, l'amour, s'en est mêlé, je n'ai plus rien à dire. Et puis, monsieur le général, vous m'avez dit des choses . . . Qu'est-ce que vous voulez ? ne pouvant pas lutter, je me rends.

— Merci, monsieur Raclot.

— Toutefois, il y a un point qu'il est bon de bien préciser.

— Dites, je vous écoute.

— Je veux parler de la dot.

— Je vous ai dit, n'eût-elle pas un sou, mon fils n'en épouserait pas moins mademoiselle votre fille.

— Oui, oui, vous m'avez dit cela ; cependant . . . assurément, monsieur le général, je ne peux guère donner à Marthe ; l'argent est rare, très rare chez nous autres paysans. Sans doute, j'ai du bien au soleil ; vous avez vu mes fermes, mes enclos ; mais, s'il fallait vendre, tout cela serait acheté pour rien, ce serait la ruine. D'ailleurs, après moi, Marthe aura tout mon bien, puisqu'elle est fille unique.

— Voyons, monsieur le général, votre grande franchise appelle la mienne, et je joue cartes sur table ; en me saignant aux quatre veines, j'espère parvenir à réunir cinquante mille francs ; M. Georges de Santenay se contentera-t-il de cette somme ?

— Oui. Mais encore une fois, vous savez bien que nous ne courons pas après une dot ; si vous le voulez, donnez moins encore à Mlle Marthe.

— Halte-là ! monsieur le général, j'ai dit cinquante mille francs. Hé, hé, quoique paysan, on a son petit amour-propre, son orgueil.

— C'est bien, monsieur, ne parlons plus de cela.

— Alors, c'est dit ; je donnerai cinquante mille francs, et vous me promettez, en votre nom et au nom de M. Georges de Santenay, qu'on ne me forcera pas, plus tard, à vendre mes terres ?

— Et pourquoi vous forcera-t-on à vendre vos terres ?

— C'est que, voyez-vous, tuteur de ma fille, son mari pourrait exiger . . .

— Ah ! vos comptes de tutelle ? Ne vous mettez pas martel en tête, cher monsieur Raclot, mon fils vous laissera parfaitement tranquille.

— Vous le promettez ?

— Je vous le jure, monsieur.

— Merci, monsieur le général. Ah ! vous ne savez pas quelle horreur j'ai de la chicane. Si j'avais la moindre dispute avec mon gendre et ma fille, je vous le dis, ça me tuerait.

— Vous vivrez cent ans, répliqua le vieux soldat en riant.

— Oui, on a toujours dit que je vivrais très vieux.

M. de Santenay se leva.

— Monsieur Raclot, dit-il, je vous quitte ; je vais retrouver nos jeunes gens et les rendre heureux en leur disant que vous consentez à leur mariage.

— Et que nous ferons la noce dans un mois, s'ils le veulent.

— Je suis sûr d'avance qu'il ne réclameront pas un plus long délai.

V

Georges et Marthe étaient fiancés.

Des deux côtés, on était d'accord sur tous les points.

Tout à leur enchantement, à leur ivresse, les amoureux ne voyaient paraître aucun nuage dans le ciel radieux de leur avenir.

Dans toute la contrée, on parlait, non pas sans faire beaucoup de commentaires, du prochain mariage de Mlle Marthe Raclot avec M. Georges de Santenay, un ingénieur des ponts et chaussées et fils d'un général, rien que ça.

Comment avait-on su qu'une riche tante de Georges lui donnait deux cent mille francs comme cadeau de nocces ? Nous ne saurions le dire. Mais on le savait, car on en parlait.

Mme Lormeau avait été consultée, et elle avait approuvé le mariage de son neveu ; du reste, elle connaissait Marthe qu'elle avait vue deux ou trois fois chez son beau-frère.

Les premières publications étaient faites.

Deux fois par semaine, Georges arrivait au château d'Aubécourt.

Quelles bonnes heures les amoureux passaient ensemble !

Oh ! les douces et charmantes causeries ! Que de tendres paroles étaient échangées ! Que de magnifiques projets on faisait pour l'avenir !

Ce n'était plus à la dérobée qu'on se pressait les mains ; longtemps elles restaient enlacées l'une dans l'autre. On se donnait des baisers sous l'œil du père.

Et Mathurin Raclot, qui ne riait jamais, avait un sourire de temps à autre.

Pourtant, il allait tirer cinquante mille francs de son coffre-fort où il empilait, sac sur sac, l'or et l'argent. Cinquante mille francs ! Pour un avaro, c'était énorme ; il y avait de quoi pleurer des larmes de sang. Mais il fallait faire ce douloureux sacrifice. Heureusement Raclot n'avait pas deux filles à marier.

D'ailleurs, on ne lui réclamerait pas ses comptes de tutelle. Ces messieurs de Santenay, avec leur désintéressement, étaient vraiment de bonnes pâtes d'hommes.

S'il n'eût pas été une des parties, il les eût considérées comme de fiers imbéciles.

Il est vrai que, pas plus que sa fille et personne, le général et son fils ne connaissait le chiffre de sa fortune.

Enfin, c'était forcé, il allait se dépouiller de cinquante mille francs. Il se consolait en se disant que ce n'était pas même le douzième de la somme

que sa fille avait le droit de lui réclamer, et qu'en moins de six ou huit mois il aurait rempli le vide fait dans son coffre aux écus.

Un matin, à la première heure, Marthe prit la voiture publique qui faisait, trois fois par semaine, aller et retour, le trajet d'Aubécourt à la ville.

Marthe se rendait au chef-lieu.

Elle ne pouvait pas se marier sans avoir fait une visite aux dames dominicaines, ses institutrices et ses amies. Elle espérait qu'à sa prière la supérieure autoriserait la sœur Angèle, et peut-être bien aussi la sœur Léocadie à assister à son mariage.

Elle n'eut pas à prier beaucoup.

La supérieure lui dit en l'embrassant :

— Ma chère fille, vous avez été notre élève bien-aimée, l'enfant chérie de notre cœur ; je suis profondément touchée de votre visite et de la demande que vous m'adressez, non que j'aie jamais douté de vos sentiments à l'égard de nos sœurs, qui vous ont vu grandir et avec lesquelles vous avez travaillé. Ma bien-aimée Marthe, vous resterez toujours une bonne et charmante enfant, telle que vous l'avez été ici.

Vous désirez que deux de vos institutrices assistent à votre mariage, la communauté ne peut vous refuser ce grand témoignage de notre estime et de notre vive affection. Notre sœur Angèle et notre sœur Léocadie se rendront à Aubécourt le jour de votre mariage ; elles assisteront à la sainte messe qui sera dite pour vous, et elles prieront le bon Dieu qu'il vous donne le bonheur que nulle autre ne peut avoir mérité plus que vous.

Marthe remercia la supérieure, fit ses adieux aux religieuses, sortit de la maison et se hâta d'aller retrouver le messager, qui avait déjà fait toutes ses commissions, chargé de derrière de son véhicule et était prêt à se remettre en route.

— Un peu plus, j'étais en retard, dit la jeune fille.

— Oh ! je ne serais pas parti sans vous, mademoiselle.

— Est-ce que, comme en venant, je vais être votre unique voyageuse ?

— Non, mademoiselle, vous allez avoir de la compagnie.

— Des dames ?

— Non, deux hommes, dont l'un va jusqu'à Aubécourt.

— Alors ce monsieur est d'Aubécourt ?

— Oui, mademoiselle ; mais il n'y demeure plus depuis trois ans.

— Ah !

— C'était un cultivateur aisé du pays ; mais il a eu des malheurs ; tout ce qu'il possédait a été vendu, et le pauvre homme a quitté Aubécourt avec sa femme et ses cinq enfants. Je ne sais pas trop ce que font aujourd'hui ces pauvres diables ; mais vous savez, mademoiselle, pauvreté n'est pas vice, comme on dit.

— Ah ! voici nos deux voyageurs ; mais montez d'abord, mademoiselle, et prenez la bonne place du coin, à droite. Enveloppez-vous bien ; par ces temps brumeux et humides, les soirées d'octobre sont très froides.

— En effet, ce vent d'est est glacial.

La jeune fille prit sa place dans le coupé.

— Tenez, mademoiselle, dit le messager, voilà une peau de mouton, mettez-là sous vos pieds.

Mar
frileusem
Les
— A
Les
jeune fill
vaient di
Le r
s'assurer
puis cinq
Dan
Mar
naissait p
— A
Collot, à
Mathurin
— A
marier sa
des filles
En e
un coup v
ration ; p
deux hom
manqua.
gorge, elle
— Je
nislas, je
faire une
on paye a
" Qu
veux bien
— A
— A
— Bi
— M
chaussées ;
— U
marier sa
qu'il a vol
vait en cre
tordre le c
en a jou
Mart
— C'e
nay n'est
honnête, o
d'un Racl
n'importe
comme ça.

Marthe entoura son cou d'un foulard, baissa son voile et se pelotonna frileusement dans son coin.

Les deux hommes arrivèrent près de la voiture.

— Allons, messieurs, montez vite, nous partons.

Les deux voyageurs se placèrent sans faire beaucoup attention à la jeune fille, qui se faisait toute petite dans son coin, et dont ils ne pouvaient distinguer les traits sous le voile.

Le messager ferma la portière du coupé, fit le tour de sa voiture pour s'assurer que tout était bien, grimpa sur son siège, fit claquer son fouet, puis cingla les flancs de ses chevaux qui partirent au petit trot.

Dans le coupé, les deux voyageurs causaient de choses et d'autres.

Marthe ne connaissait pas celui qu'elle avait pour voisin et ne reconnaissait pas l'autre, l'ancien cultivateur d'Aubécourt.

— A propos, dit le premier voyageur, qui répondait au nom de Collot, à son compagnon qu'il appelait Stanislas, sais-tu que ce gueux de Mathurin Raclot va marier sa fille ?

— Ah ! le vieux misérable, le vieux coquin, l'infâme usurier, il va marier sa fille ! Mais il y a donc des garçons assez canailles pour épouser des filles de voleurs !

En entendant ces épouvantables paroles, la jeune fille ressentit comme un coup violent en pleine poitrine ; pendant un instant elle perdit la respiration ; puis, indignée, elle fut sur le point de se faire connaître à ces deux hommes, qui se permettait d'injurier ainsi son père. Mais la force lui manqua. Toute tremblante, oppressée, sentant des sanglots monter à sa gorge, elle laissa échapper un soupir et baissa la tête.

— Je n'ai rien à dire de la fille de Mathurin Raclot, poursuivit Stanislas, je ne la connais pas ; son père l'a mise en pension à la ville pour en faire une demoiselle ; oh ! ça ne lui a pas coûté gros : rien n'est cher quand on paye avec l'argent des autres.

— Quand elle était petite fille, Marthe était une gentille enfant ; et je veux bien croire qu'aujourd'hui elle vaut mieux que son gremlin de père.

— Avec qui se marie-t-elle ?

— Avec M. Georges M. de Santenay . . .

— Bigre, un noble !

— M. Georges de Santenay est un de nos ingénieurs des ponts et chaussées ; son père est un brave général en retraite.

— Un beau mariage ! Pour que ce gueux de Raclot puisse si bien marier sa fille, il faut qu'il lui donne en dot au moins la moitié de l'argent qu'il a volé. Prendre son argent, c'est l'écorcher vif ; si seulement il pouvait en crever ! Mais il n'y a pas de danger, le diable se garde bien de tordre le cou à de pareils misérables. Ah ! c'est bien le cas de dire : il n'y en a aujourd'hui que pour les coquins.

Marthe écoutait, fièvreusement agitée, le rouge de la honte au front.

— C'est égal, continua le terrible Stanislas, ce M. Georges de Santenay n'est guère scrupuleux ; quand on a un peu de cœur et qu'on est honnête, on ne touche pas à de l'argent mal acquis, on n'épouse pas la fille d'un Raclot. Mais va-t'en voir ; aujourd'hui il n'y a que l'argent, on fait n'importe quoi pour l'argent. C'est triste, c'est écœurant, mais c'est comme ça.

Mathurin est riche, sa fille sera riche aussi, on la verra se pavaner dans son luxe payé par les souffrances et les larmes des veuves et des orphelins que son père a ruinés, et, quand elle aura tout à souhait, domestiques pour la servir, toilettes superbes, bijoux magnifiques, des mets succulents sur sa table somptueuse, ma femme et mes enfants, hâves de froid et de misère, crèveront la faim.

— Hé hé, c'est pourtant vrai ce que tu dis là.

— Malheureusement tu n'es pas le seul que Mathurin Raclot ait mis dans la misère.

— Non, je ne suis pas le seul, il y en a dix, il y en a quinze : Moriset, Tamirel, Durand, Langlois, Mongin, les enfants Charbonnet, la veuve Lambert, moi, et les autres que je ne nomme pas.

A côté de quelques arpents de terre, il fallait ajouter de nouveaux arpents, puis d'autres, puis d'autres encore. Pour faire son grand clos des Noues, plus de cent hectares de prairie, au meilleur endroit, il lui fallait le clos des enfants Charbonnet, le mien, celui de Mongin et les autres ; il les a eus tous, successivement, en moins de quatre ans ; mais comment ? En nous poursuivant à boulet rouge, en nous étranglant ! Ah ! le brigand ! . . . Malheur, malheur à ceux qui se laissent prendre dans ses griffes de vautour !

— Il a la patience du chat qui guette une souris ; mais, le moment venu, il se jette sur sa proie comme une bête féroce, l'étreint, lui arrache le cœur, les entrailles et la dévore.

— La ferme du Courant, où il a été dans le temps garçon de charrue, cette belle et riche ferme est à lui maintenant, et la veuve Lambert, la fille de ses anciens maîtres, n'a peut-être plus une robe à se mettre sur le corps.

— Et le misérable usurier a acheté le château et le domaine d'Aubécourt, et il y a des gens qui n'ont pas honte de l'appeler M. Raclot. Tonnerre ! c'est à nier l'existence de Dieu.

— Vois-tu, Collot, j'ai quitté le pays parce que, si j'y étais resté, j'aurais fait un mauvais coup. Oui, j'aurais chargé mon fusil comme pour la chasse au loup, et, caché derrière une haie, je l'aurais attendu et tué raide !

— Alors, mon pauvre Stanislas, tu as bien fait de t'en aller.

— Oui. Et pourtant que de malheureuses victimes crient vengeance, à commencer par Céline Noïrot, la femme de Raclot. Céline n'était pas une mauvaise femme, loin de là ; mais Dieu seul sait ce qu'elle a enduré, elle fut une martyre ; son scélérat de mari l'a fait mourir à la peine.

— Oh ! c'est bien vrai.

— Et le notaire Poncelet, sait-on ce qu'il est devenu ?

— On dit qu'il est allé demeurer à Paris.

— Il doit être assez riche pour cela, après avoir aidé Raclot, comme il l'a fait, dans toutes ses coquinerias. Encore un brigand qui, comme M. Raclot, devrait être au bagne. Mais il n'y a pas de justice pour des gueux de cette espèce. Combien y a-t-il de temps que le notaire Poncelet a vendu son étude ?

— Deux ans.

— Est-on content du nouveau notaire ?

—
famille
long ;
l'air de

—
Les
On
ce qu'el
décrire.

A
compagn
La

compagn
—
route en
d'Aubéc

La
resta inc

—
Il s
coin du
côté d'un

A l
descendi

—
—
que vous

—
figure.

—
—
Pui

—
—
mot à re

Qua
l'attenda
qu'elle é

La
C'êt

Le
nuit et s
de se tro

Ent
ses sangl
reuse se

Que
Et
son secou

Elle
était sou

— Très content. C'est un jeune homme de trente ans et d'une famille des plus honorables ; il a étudié son métier à Paris et il en sait long ; il est très affable, très accueillant avec tout le monde et il a tout à l'air de vouloir bien faire.

— Tant mieux pour le pays.

Les deux hommes passèrent à un autre sujet de conversation.

On devine dans quel douloureux état se trouvait la pauvre Marthe ; ce qu'elle venait de souffrir et ce qu'elle souffrait encore ne saurait se décrire.

A Raucourt, village avant Ligoux, le paysan appelé Collot quitta son compagnon ; il était arrivé à destination.

La voiture s'étant remise à rouler, Stanislas jeta les yeux sur sa compagne de voyage.

— Madame ou mademoiselle, dit-il, nous allons probablement faire route ensemble jusqu'à Aubécourt ; est-ce que vous êtes des environs d'Aubécourt, madame ?

La jeune fille ne répondit pas, et sa tête, lourdes de sombres pensées, resta inclinée sur sa poitrine.

— Elle dort, murmura le voyageur.

Il se mit à son aise, en allongeant les jambes, appuya sa tête dans le coin du coupé, et ferma les yeux. C'est ce qu'il avait de mieux à faire à côté d'une compagne de route qui ne répondait pas.

A l'entrée d'Aubécourt, Marthe pria le messager de s'arrêter. Elle descendit de voiture et s'éloigna rapidement.

— Quelle est donc cette dame ? demanda le voyageur au messager.

— D'abord, monsieur, cette dame est une demoiselle ; voyons, est-ce que vous ne la connaissez pas ?

— Non, je ne la connais pas ; il est vrai que je n'ai pas pu voir sa figure. Est-ce qu'elle est d'Aubécourt ?

— Bien sûr, qu'elle est d'Aubécourt, c'est Mlle Marthe Raclot.

— Oh ! fit l'homme, se rejetant au fond du coupé.

Puis, d'une voix sourde, il grommela entre ses dents :

— Après tout, tant pis pour elle et pour son père ; je n'ai pas un seul mot à retirer de ce que j'ai dit.

Quand Marthe rentra, la nuit était tout à fait venue ; son père l'attendait pour dîner. Il s'aperçut bien que sa fille avait quelque chose, qu'elle était contrarié, mais il ne prit pas la peine de la questionner.

La jeune fille mangea à peine et comme en se forçant.

C'était à cause de la fatigue, disait-elle.

Le repas terminée, elle dit bonsoir à son père, lui souhaita une bonne nuit et se retira aussitôt dans sa chambre. La pauvre enfant avait hâte de se trouver seule.

Enfin, elle pouvait donner un libre cours à ses larmes, laisser éclater ses sanglots. C'était l'explosion d'une douleur sans pareille ; la malheureuse se tordait convulsivement les bras.

Quel affreux désespoir !

Et rien, rien qu'elle puisse invoquer, personne qu'elle puisse appeler à son secours, ni sa mère, ni Dieu !

Elle sentait que tout s'effondrait autour d'elle, qu'un sombre abîme était sous ses pieds ; elle était écrasée !

Pour elle, l'avenir s'était brusquement fermé, toutes les clartés s'étaient éteintes.

Adieu, enchantements de l'amour ! Adieu, rêves de bonheur ! Adieu, tout !

Le corps brisé de fatigue, l'âme saignante, Marthe se mit au lit ; mais elle n'eut que de courts instants de sommeil agité, troublé constamment par des songes épouvantables.

Autour du château, elle voyait une grosse foule de misérables ; il y avait des femmes, des enfants, des vieillards ; ils étaient couverts de haillons, avaient sur la figure le stigmate de la misère et de la souffrance, et tous ensemble ils hurlaient :

— Nous avons faim ! du pain ! du pain !

Tous, grands et petits, menaçaient le châtelain et criaient :

— Mathurin Raclot, sois maudit, sois maudit !

VI

Le jour vint, le soleil montra ses pâles rayons d'automne.

Marthe se leva et s'habilla. Son père était déjà sorti pour faire sa tournée dans les champs.

Elle sortit à son tour et se rendit chez sa nourrice.

Elle avait le visage d'une morte et les yeux battus et rougis par les larmes et l'insomnie.

La bonne nourrice fut effrayée.

— Marthe, mon enfant, qu'as-tu, qu'as-tu donc ? s'écria-t-elle.

La jeune fille se précipita dans les bras de la brave femme en sanglotant.

— Mon Dieu ! qu'est-ce que cela veut dire ? disait celle-ci.

Et elle accablait la jeune fille de questions.

Marthe l'interrompit brusquement :

— Nourrice, ma chère nourrice, m'aimes-tu ?

— Dieu du ciel, si je t'aime ! Oh ! oui, je t'aime !

— M'aimes-tu beaucoup ?

— Plus que tout au monde.

— Eh bien, si tu m'aimes ainsi, tu ne refuseras pas de me faire connaître des choses que j'ignore et que tu sais, toi.

— Mais quoi, ma chérie, quoi ?

— Promets-moi de répondre franchement à toutes les questions que je vais t'adresser.

— Mais, Marthe. . . .

— Promets, jure !

— Je répondrai à toutes tes questions.

— Et tu ne me cacheras rien ?

— Voyons, Marthe, je ne comprends pas, dis-moi. . . .

— Je veux que tu ne me caches rien.

— Je ne te cacherai rien.

— Tu le promets, tu le jures ?

— Oui.

— Maintenant, écoute-moi. Nourrice, au dire des gens du pays, quel est le chiffre de la fortune de mon père ?

— Le

sais, on ex

— Al

— Da

— El

Noues ?

— Po

— Et

— Au

— Et

— En

— Et

— EH

— No

valeur app

ferme des

diverses a

deux cent

au soleil, c

père doit

n'achète p

peut-être l

— M

c'est juste,

La je

— M

nous trou

— Ou

— Ne

années, m

— C'

— Or

à cent cin

— Oh

— Sc

court, com

tout lui ré

— Ce

autres apr

La je

front moi

— Et

dit pas m

million ! M

une si gra

La b

— Je

jamais été

oh ! lui et

— Les uns disent un million, les autres un million et demi ; mais, tu sais, on exagère beaucoup.

— Alors, sans exagérer, mon père serait riche à un million.

— Dame, moi, je ne peux pas dire . . .

— Eh bien, nourrice, comptons nous deux. Combien la prairie des Noues ?

— Pour le moins deux cent mille francs.

— Et le château, et le domaine d'Aubécourt ?

— Autant.

— Et la ferme du Courant ?

— Encore autant.

— Et les bois de Raucourt et de Ligoux ?

— Eh bien, compte encore deux cent mille francs.

— Nourrice, voilà déjà huit cent mille francs ; si nous y ajoutons la valeur approximative des Treilles de la petite ferme des Treilles, de la ferme des Bosquets, la valeur des vignes, du clos de la Houerie et de diverses autres propriétés de moindre importance, nous arrivons à trouver deux cent mille francs encore ; nourrice, voilà le million ! Et c'est le bien au soleil, comme dit mon père. Voyons encore : Vivant comme il vit, mon père doit faire de belles économies, et comme depuis quelque temps il n'achète plus, il a chez lui, certainement, une grosse somme ; qui sait, peut-être le demi-million qu'on met sur le compte de l'exagération ?

— Mon Dieu, ma chérie, comme tu trouves cela tout de suite ; mais c'est juste, parfaitement juste.

La jeune fille parlait avec volubilité, nerveusement, elle avait la fièvre.

— Mais reprit-elle, ne parlons plus de ce qui est en vue "au soleil," nous trouvons le million.

— Oui, le million.

— Nourrice, quand il a épousé ma mère, il y a vingt et quelques années, mon père n'était qu'un pauvre garçon de fermé ?

— C'est vrai.

— On appelle un riche cultivateur celui qui possède en terre de cent à cent cinquante mille francs.

— Oh ! ceux-la sont rares dans le canton.

— Soit. Mais prenons, si tu veux le plus riche cultivateur d'Aubécourt, combien mettrait-il de temps, grand travailleur, très économe, et tout lui réussissant, à devenir millionnaire ?

— Combien de temps, Marthe ? Mais toute sa vie et la vie de dix autres après lui.

La jeune fille étouffa un soupir et passa rapidement la main sur son front moite de sueur.

— Et mon père, fit-elle, articulant les mots lentement, qui ne possédait pas même une pièce de terre, il y a vingt-cinq ans, a aujourd'hui un million ! Nourrice, comment Mathurin Raclot a-t-il donc fait pour amasser une si grande fortune ?

La brave femme resta un instant tout interloquée.

— Je vais te dire, mon enfant, balbutia-t-elle. D'abord M. Raclot n'a jamais été un homme comme les autres ; il ne connaissait que le travail ; oh ! lui et ta mère ont durement peiné !

Marthe répliqua vivement :

— Même riche déjà, on n'amasse pas un million à travailler la terre, tu viens de me le dire.

— Sans doute, mon enfant, mais tu n'ignores pas que ta mère a fait un héritage.

— Ah ! l'héritage de la tante Martin ; de combien était-il, cet héritage !

— De deux cent cinquante beaux mille francs, tout en argent.

— Nous sommes bien loin encore du million.

— Oui, Marthe, mais ton père a acheté du bien, beaucoup, beaucoup, et toujours dans les meilleures conditions.

— Nous parlerons tout à l'heure de ces achats de mon père. Nourrice, je me souviens d'avoir entendu dire que la tante Martin avait un frère à Paris.

— En effet.

— Ce frère de la tante Martin, que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, dont mon père ne m'a jamais parlé et qui peut-être n'existe plus aujourd'hui, n'avait-il pas plusieurs enfants ?

— Cinq enfants, Marthe, d'après ce qu'on a dit dans le temps.

— Est-ce que l'oncle de ma mère et ses enfants ont hérité, comme elle, de la tante Martin ?

— Non, ta grand'tante a tout donné à ta mère.

— En déshéritant son frère ?

— Dame, oui.

— Est-ce qu'il avait de la fortune, ce frère de la tante Martin ?

— Ah ! bien oui, il était, au contraire, pauvre comme Job, le malheureux.

— Et il avait cinq enfants, et sa sœur l'a déshérité ! prononça amèrement la jeune fille.

Elle devinait le rôle odieux que son père avait joué dans cette affaire d'héritage.

Elle resta un instant silencieuse et reprit :

— Nourrice, mon père a-t-il rendu ma mère heureuse.

— Pas trop, Marthe, pas trop, répondit la brave femme qui ne voyait pas encore où la jeune fille voulait en venir.

Celle-ci, se rappelant les paroles du voyageur Stanislas, se dit :

— C'est bien cela, ma pauvre mère est morte à la peine.

Elle reprit à haute voix :

— Nourrice, d'après ce qui m'a été dit autrefois, il paraît que je n'aurais pas vécu si je n'avais pas eu le bonheur de t'avoir pour nourrice.

— Moi, ma chérie, je ne dis pas cela ; mais il faut convenir que tu es venue au monde bien chétive, bien maigrelette, une pauvre petite mauviette, quoi !

— As-tu été convenablement récompensée de tous les bons soins que tu m'as donnés ?

— Je n'ai rien à réclamer, car j'ai reçu régulièrement ce qui avait été convenu ; et puis, de temps à autre, en cachette de son mari, j'avais de ta mère quelques petites douceurs.

— Ainsi, pour être bonne, il fallait que ma pauvre mère se cachât de

mon père ;

— Ma

à sa fille q

— Po

pense de l

— Ah

— No

et de ne m

— Ma

— Va

— Oh

— Je

de misérab

— Hé

— Je

retombe su

— Ma

ange, toi !

— Mo

père ! et c'

peur ! tout

amie à Au

En achi

et ses sang

— Oh

femme.

La jeu

énergie :

— No

avoir été g

venir le pr

— Ma

— Je

— Ne

dire . . . M

ter ce que

“ Lan

mort de M

à la ferme

emprunter

ton père, b

assez haut,

“ Le

qui voulait

C'étaient,

tout l'arge

“ Pre

actes hypo

“ Lan

mon père ; il est avare, n'est-ce pas, et dur envers ceux qui ont affaire à lui ?

— Marthe, ton père est dur pour lui-même ; Dieu me garde de dire à sa fille quelque chose de désagréable sur M. Raclot.

— Pourtant, chère nourrice, il faut que je sache par toi ce qu'on pense de lui dans le pays.

— Ah ! Marthe, Marthe, fit la brave paysanne avec une sorte d'effroi.

— Nourrice, tu m'as promis, tu m'as juré de répondre à mes questions et de ne me rien cacher.

— Mais, mon enfant . . .

— Va, je sais déjà bien des choses.

— Oh !

— Je sais que mon père est exécré de tout le monde, qu'on le traite de misérable, de brigand, d'infâme !

— Hélas ! soupira la nourricé en baissant la tête.

— Je sais que mon père est maudit et que la malédiction qui le frappe retombe sur sa fille.

— Marthe ! Marthe ! mais tu n'as rien fait, toi ; mais tu es un ange, toi !

— Moi, répliqua la jeune fille d'un ton navrant, je suis la fille de mon père ! et c'est parce que je suis la fille de Mathurin Raclot, que je fais peur à tout le monde, qu'on me regarde de travers, que je n'ai pas une amie à Aubécourt, qu'on me fuit comme une pestiférée !

En achevant ces mots, la pauvre enfant ne put plus retenir ses larmes et ses sanglots.

— Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu Seigneur ! gémissait la vieille femme.

La jeune fille essuya ses yeux, refoula ses sanglots, et, retrouvant son énergie :

— Nourrice, bonne nourrice, reprit-elle, apprendis-moi comment, après avoir été garçon de charrue à la ferme du Courant, mon père a pu en devenir le propriétaire.

— Marthe, mon enfant, je t'en supplie

— Je veux savoir ! dit la jeune fille d'un ton impérieux.

— Ne te fâche pas, Marthe. Eh bien, puisque tu l'exiges, je vais te dire . . . Moi, je t'en préviens, je ne sais rien ; je vais seulement te répéter ce que les gens racontent.

« Lambert avait épousé une des filles du fermier Michaud. Après la mort de Michaud, il y eut partage entre ses quatre enfants. Lambert resta à la ferme ; mais il devait payer aux autres une grosse somme. Il fallait emprunter. Il s'adressa à M. Poncelet, le notaire. Il n'était pas allé trouver ton père, bien qu'il sût qu'il pouvait lui prêter, parce que, on-le disait assez haut, M. Raclot ne prêtait qu'à de très gros intérêts.

« Le notaire avait toujours de l'argent dans sa caisse, et il prêtait à qui voulait emprunter, quand il y avait de quoi répondre, bien entendu. C'étaient, disait-il, des sommes que ses clients lui confiaient ; en réalité tout l'argent était de M. Raclot, et le notaire était son intermédiaire.

« Presque jamais, paraît-il, le nom de ton père n'était mis sur les actes hypothécaires, le notaire avait des hommes pour cela, des prête-noms.

« Lambert fut censé emprunter soixante-dix mille francs, mais il n'en

toucha que cinquante mille. Comme tu le vois, il n'était pas mieux traité par le notaire qu'il ne l'eût été par M. Raclot.

— Il devait rembourser la somme empruntée en six ans et payer chaque année les intérêts à cinq pour cent de la dite somme de soixante-dix mille francs.

— C'est horrible ! murmura la jeune fille d'une voix étranglée.

— Malheureusement, continua la paysanne, le pauvre Lambert eut toutes sortes de peines ; une année, la grêle saccagea sa récolte ; l'année suivante, un incendie détruisit ses granges et ses greniers ; pour comble de malheur la mortalité se mit dans ses écuries.

— Le pauvre homme, qui avait compté sur ses récoltes et la vente de ses bêtes pour payer l'intérêt de l'argent qu'il devait et s'acquitter au bout de six ans, non seulement ne put payer les intérêts, mais fut forcé de s'adresser de nouveau au notaire, qui lui prêta, sans difficulté et aux conditions que tu sais, les sommes qui lui étaient nécessaires pour faire marcher sa ferme.

— Il commençait à se relever un peu et espérait qu'il arriverait, avec le temps, à réparer ses désastres, lorsque la mort l'enleva tout à coup.

— Pauvre malheureux ! fit Marthe ; et qui sait si sa terrible dette n'a pas été pour quelque chose dans sa mort ?

— On l'a dit, mon enfant ; mais, tu sais, on dit tant de choses . . .

— Continue, nourrice, continue.

— Mme Lambert n'était pas encore remise du coup qui venait de la frapper, lorsqu'elle fut mise en demeure de rembourser, dans un court délai la somme de cent vingt mille francs empruntée par son mari et augmentée des intérêts capitalisés. Naturellement, elle ne pouvait pas. Alors les gens de loi s'en mêlèrent ; ils firent pleuvoir le papier timbré, il y eut saisie et, finalement, vente par autorité de justice.

— Combien le Courant a-t-il été vendu ?

— Cent trente mille francs, à peine moitié de sa valeur.

— De sorte que mon père a eu cette ferme pour environ quatre-vingt mille francs ?

— Oui.

— Qu'est-il resté à la pauvre veuve ?

— Rien. La vente du matériel, des bêtes, des grains et des fourrages a payé les frais de justice.

— Oh ! c'est monstrueux !

— Ah ! Marthe, pourquoi as-tu voulu savoir . . .

— Parce qu'il le fallait.

Elle continua avec un accent douloureux :

— Et les deux autres fermes, la prairie des Noues, le clos de la Hourie, les vignes et les bois ont été acquis par mon père de la même façon ? La nourrice baissa la tête sans répondre.

— Les prêts usuraires, continua la jeune fille, les poursuites judiciaires, les ventes forcées ruinaient un certain nombre de malheureux au profit d'un seul homme. Cette œuvre épouvantable a commencé par la spoliation d'un héritage ; l'odieuse spéculation sur le malheur d'autrui a suivi ; des veuves, des orphelins ont été dépouillés ! . . . Partout où mon père a passé, il y a la misère, des gémissements, des larmes !

“ Oh ! quelle honte ! quel. honte !

Elle cacha son visage dans ses mains et se prit à sangloter.

La nourrice la regardait, éperdue, ne sachant que dire, pleurant de la voir pleurer.

Elle aurait dû se taire ; elle regrettait amèrement d'avoir parlé.

Mais Marthe l'avait voulu, exigé.

La jeune fille blâmait les agissements de son père, elle en était honteuse ; elle comprenait cela la vieille paysanne ; mais elle ne pouvait pas deviner combien était grand et sombre le désespoir de la pauvre enfant, ni quelles seraient les conséquences des révélations qui lui avaient été faites.

Au bout d'un instant, Marthe releva la tête ; la douleur atroce dont son âme était pleine se reflétait sur son beau visage pâli.

— Chère nourrice, dit-elle, je te remercie.

— Oh ! non, ne me remercie pas ! s'écria la paysanne.

— Si, si, car il fallait absolument que je fusse éclairée. Je n'ai plus rien à te demander, je sais tout, maintenant.

— Marthe ! il y a dans ton regard quelque chose qui m'effraye. Mon enfant, que vas-tu faire ?

— Ce que je vais faire, nourrice, tu le sauras bientôt.

La résolution éclatait dans ses yeux étincelants de fièvre.

Elle se leva, saisit les deux mains de la vieille femme, les serra dans les siennes, puis l'embrassa avec une tendresse filiale et s'élança hors de la maison.

Mathurin Raçlot n'était pas encore de retour de sa promenade habituelle lorsque Marthe rentra pour aller aussitôt s'enfermer dans sa chambre.

Accablée, elle s'affaissa sur un siège et resta un long instant absorbée en elle-même. D'affreux spasmes soulevaient violemment sa poitrine, et elle poussait de sourds gémissements.

— Enfin, se disait-elle, le voilà donc ce secret de l'étonnante fortune de mon père ! Il s'est enrichi par des moyens iniques, monstrueux, en exploitant le malheur des autres avec une cruauté épouvantable ! Je suis la fille d'un usurier, d'un de ces hommes dont on ne parle qu'avec mépris, dont on se détourne avec horreur et dégoût.

“ Oh ! le malheureux ! Et je suis sa fille ! je suis sa fille !

“ J'ai été élevée, on a payé les trimestres de ma pension, tout ce que j'ai dépensé avec de l'argent maudit, de l'argent volé ! Je mange le pain des malheureux orphelins qui pleurent parce qu'ils ont faim ; qui grelottent de froid sous de misérables haillons ; ils n'ont ni bois ni charbon pour l'hiver, et je me chauffe, moi, devant le feu allumé dans cette cheminée !

Elle s'était levée et marchait à grands pas, en proie à une violente surexcitation.

— Oui, oui, c'est horrible ! s'écria-t-elle ; jusqu'aux vêtements que je porte, qui ne m'appartiennent pas !

Ses yeux tombèrent sur une glace.

— Et ces bijoux, fit-elle tristement, ces boutons à mes oreilles, et cette bague à mon doigt... Oh ! ces bijoux, il me semble qu'ils me brûlent !

Elle enleva la bague de son doigt, les boutons de ses oreilles, les mit

dans les écrins et les enferma dans un coffret où se trouvaient déjà le bracelet et les bijoux de peu de valeur qu'elle avait étant au pensionnat.

Elle était allée chez sa nourrice vêtue très simplement d'une robe de cachemire noir et qui n'était plus dans sa première fraîcheur. Elle avait d'autres toilettes plus élégantes, plus riches et faisant, surtout, mieux valoir sa beauté.

En se regardant dans la glace, elle soupira en se disant :

— Je suis bien ainsi.

Pendant Georges de Santenay était attendu au château et ne devait pas tarder à arriver.

Hélas ! Marthe ne pouvait et ne voulait plus s'occuper de choses de coquetterie.

A onze heures et demie, une domestique vint la prier de la part de son père de descendre au salon.

Rapidement, elle passa un linge mouillé sur sa figure, s'essuya et sortit de sa chambre émue, tremblante. Mais, quand elle ouvrit la porte du salon, elle s'était déjà rendue maîtresse d'elle-même.

Georges, arrivé depuis un instant, était avec son futur beau père.

M. Raclot avait un air guilleret et joyeux, qui contrasta singulièrement avec la douleur empreinte sur le visage de la jeune fille et son attitude résignée.

— Bonjour, mon père, bonjour, monsieur Georges, dit Marthe, en tendant sa main au jeune homme.

Étonné, anxieux, Georges prit la main, la serra doucement, puis se pencha pour embrasser sa fiancée.

Elle le laissa faire.

— Hum ! c'est drôle, murmura M. Raclot ; qu'est-ce que ça signifie ?

Georges avait pâli, son cœur s'était serré ; son inquiétude grandissait, et il avait le pressentiment vague de quelque malheur.

Il tenait toujours la main de Marthe et la regardait avec une sorte de stupéfaction.

M. Raclot se grattait derrière l'oreille.

— Marthe, dit Georges à mi-voix, comme vous êtes triste, et quel singulier accueil vous me faites aujourd'hui !

Elle soupira.

— Marthe ! ma bien-aimée Marthe, qu'avez-vous ? Est-ce que vous êtes souffrante ? Ne voulez-vous pas me faire connaître la cause de votre peine ?

— Pas maintenant, monsieur Georges.

— Mais quand ?

— Après le déjeuner.

— Ainsi, Marthe, je ne me trompe pas, vous avez un chagrin ?

— Oui.

— Un gros chagrin ?

— Oui.

Le jeune homme sentit la main glacée de Marthe trembler dans la sienne.

Il eut comme un frisson.

— J'ai peur ! se dit-il.

Ma
Il e
— J
bien que
Les
reusement
Geo
ger.
Le r
une puré
Mat
Mar
les mets
une asser
Aprè
la tristess
pipe au je
toute libe
— M
vous pou
quelque ch
tendiez.
— A
Il bo
— El
et qu'il fa
La je
s'armant c
— M
et, d'avanc
longuemen
Monsieur
heur est d
moi.
— Vo
éperdu.
— Il
me marier
Le jeu
vant croire
sure d'un r
M. Ra
ouvrait de
— Ma
étranglée.
— Ce
Marth
voix ferme
— Je
3

Marthe retira doucement sa main.

Il eut un sourire triste et baissa la tête.

— Hum ! hum ! fit M. Raclot, si j'y comprends quelque chose, je veux bien que le diable m'emporte !

Les trois personnages se trouvaient dans une situation pénible. Heureusement, le domestique vint annoncer qu'on pouvait se mettre à table.

Georges offrit son bras à sa fiancée et l'on passa dans la salle à manger.

Le repas était des plus simples : des œufs à la coque, des côtelettes, une purée de pommes de terre et des fruits pour dessert.

Mathurin Raclot ne se montrait prodigue en rien.

Marthe, qui n'avait presque rien mangé la veille, toucha un peu à tous les mets : d'ailleurs, il fallait encourager Georges qui, après avoir fait une assez longue route, avait grand besoin de se restaurer.

Après le café, M. Raclot, qui se sentait gêné, mal à son aise en voyant la tristesse de sa fille, son air contraint, se leva disant qu'il allait fumer sa pipe au jardin. Un prétexte pour s'esquiver et laisser aux deux jeunes gens toute liberté de causer.

— Mon père, dit Marthe, je vous prie de rester un instant encore ; vous pouvez fumer ici votre pipe, comme vous en avez l'habitude. J'ai quelque chose à dire à M. Georges de Santenay, et je désire que vous l'entendiez.

— Ah ! fit le paysan, regardant le jeune homme en clignant de l'œil.

Il bourra sa pipe, l'alluma, se remit sur son siège et dit :

— Eh bien, Marthe, voyons ce que tu as à raconter à M. de Santenay et qu'il faut que j'entende.

La jeune fille se tourna vers Georges, et, rassemblant toutes ses forces, s'armant de courage :

— Monsieur Georges, dit elle, je vais vous causer une grande douleur, et, d'avance, je vous en demande pardon. Depuis votre dernière visite, j'ai longuement médité et, après de mûres réflexions, j'ai pris une résolution. Monsieur de Santenay, nous n'aurions jamais dû nous rencontrer ; ce malheur est dû à la fatalité ; mais vous m'oubliez, vous ne pensez plus à moi.

— Vous oublier, ne plus penser à vous ! exclama le jeune homme éperdu.

— Il le faut, monsieur Georges, j'ai pris la ferme résolution de ne pas me marier !

Le jeune homme laissa échapper un cri, et, livide, effaré, n'en pouvant croire ses oreilles, il se dressa d'un bond, comme s'il eût senti la morsure d'un reptile.

M. Raclot, serrant sa pipe entre ses dents, mais ne fumant plus, ouvrait de grands yeux ahuris.

— Marthe, Marthe, que dites-vous ? s'écria Georges d'une voix étranglée.

— Ce qu'elle dit, fit Raclot, hum, hum, elle dit des bêtises !

Marthe lui jeta un regard qui le força à baisser les yeux, et, d'une voix ferme, prononça lentement :

— Je ne veux pas me marier !

Le jeune homme tenait sa main appuyée sur son front. Il fit entendre une plainte sourde et s'écria :

— Mais je ne comprends pas, mon Dieu, je ne comprends pas ! Qu'est ce que cela veut dire ?

— Ma foi, monsieur de Santenay, dit Raclot, qui, lui aussi, s'était dressé debout, je ne le sais pas plus que vous ; je crois bien que Marthe, en ce moment, n'a pas toute sa tête à elle. Ce qu'elle vient de dire est tellement insensé que ça me met tout à l'envers. Je vous laisse ma fille, monsieur de Santenay, parlez-lui comme vous devez le faire, comme vous en avez le droit, et j'espère bien que vous lui ferez entendre raison.

Sur ces mots, ayant l'air très mécontent, M. Raclot sortit, referma la porte avec grand bruit, comme un homme en colère, et alla dans le jardin rallumer sa pipe éteinte.

La première pensée qui lui était venue en entendant Marthe déclarer qu'elle ne voulait plus se marier, fut celle-ci :

— Mais je ne demande pas mieux ; si elle ne se marie pas, les cinquante mille francs restent dans mon coffre.

L'avare se consolait ainsi facilement.

Georges, dès qu'il s'était trouvé seul avec la jeune fille, était tombé à ses genoux ; la regardant avec une expression de douleur indicible :

— Marthe, ma chère Marthe, lui dit-il, vous me frappez impitoyablement ; pourquoi, dites ? Qu'avez-vous contre moi ? Que vous ai-je fait ?

— Rien, monsieur Georges.

La pauvre enfant était haletante et son corps tout entier frémissait.

— Alors, pourquoi me traitez-vous ainsi ? A quelle mauvaise influence obéissez-vous donc ? Marthe, je vous en conjure, parlez, expliquez-vous.

— Je n'ai rien à vous dire, monsieur Georges.

— Marthe, répéta la jeune homme en se relevant, je ne me fais aucune illusion ; je vous connais assez pour savoir que vous ne reviendrez pas sur votre résolution, aussi je m'éloignerai de vous désespéré ; vous me condamnez à souffrir toute ma vie. Mais cette funeste résolution, Marthe, vous ne l'avez pas prise sans raison, et j'ai le droit de savoir . . .

— Monsieur Georges, ne m'interrogez pas, je ne peux rien vous répondre.

— Marthe, votre silence est plus terrible pour moi que les choses les plus dures que vous pourriez me dire. Mais comprenez donc qu'en vous taisant, Marthe, vous me permettez de tout supposer !

— Non, non, s'écria-t-elle vivement, ne supposez rien, et je vous en prie, monsieur Georges, ne cherchez pas à deviner, à savoir . . .

Le jeune homme resta un instant silencieux, la contemplant avec douleur, puis, hochant la tête :

— En arrivant à Aubécourt, il y a deux heures, dit-il avec un accent plein d'amertume, je me sentis le plus heureux des hommes, et je croyais qu'aucun bonheur n'était comparable au mien ; tout me souriait, le soleil, la verdure, les champs, les maisons ; mon cœur nageait dans la joie, l'allégresse était dans mon âme . . . j'allais vous voir ! . . . Ah ! Marthe, Marthe, je ne pensais guère au coup de foudre qui m'attendait !

La jeune fille ne put s'empêcher de scapirer.

Le jeune homme poursuivit :

ici, aujo
jours, vo
de vos s
les joies,
radieuse,
soleil au
" Je
Et vous
" E
jours pré
oreille :
" Il
en me di
" M
mariage,
veux pas
La t
— C
demande,
mérité l'h
Un s
Il co
— V
que vous
comme vo
— O
— A
vous qui r
— O
— M
j'ai le droi
le jour où
que vos lè
d'amour, v
— M
me broyez
— Et
me blessez
poitrine, e
faut que je
tue, car il
basse, je l'
non !
" Tou
vous, je ne
mon espoir
" Mar
je défends

— Rien, non rien, ne pouvait me faire soupçonner que je trouverais ici, aujourd'hui, une autre Marthe. Il y a trois jours, pas plus de trois jours, votre main dans la mienne et mes yeux dans les vôtres, m'enivrant de vos sourires, nous cautions gaiement de nos projets d'avenir, de toutes les joies, de tout le bonheur qui semblait nous être promis ; vous étiez radieuse, Marthe, et moi, que la lumière de votre regard éclairait, j'avais le soleil au cœur.

“ Je vous disais, en pressant votre main : “ Marthe, je vous adore ! ” Et vous répondiez, en vous serrant contre moi : “ Georges, je vous aime ! ”

“ En nous séparant, le soir, nous nous sommes embrassés comme les jours précédents, et votre voix, qui n'est plus la même, a chuchoté à mon oreille : “ A bientôt ! mon Georges, à bientôt ! ”

“ Il y a trois jours de cela ; parti je ne pouvais que revenir joyeux, en me disant : Elle m'attend !

“ Me voilà, je suis devant vous, et, quand tout est prêt pour notre mariage, que toutes les formalités ont été remplies, vous me dites : “ Je ne veux pas me marier ! ”

La tête inclinée, la jeune fille pleurait.

— Que s'est-il passé depuis trois jours ? reprit Georges ; je vous le demande, et vous refusez de me répondre. Ah ! Marthe, Marthe ! si j'ai mérité l'horrible châtement que vous m'infligez, dites-le-moi !

Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

Il continua, avec des larmes dans la voix :

— Vous avez droit à toutes les adorations, Marthe ; voyons, est-ce que vous trouvez que je ne vous aime pas assez, que je ne vous aime pas comme vous méritez de l'être ?

— Oh ? ne me parlez pas ainsi ! s'écria-t-elle.

— Alors, mademoiselle Marthe, répliqua-t-il gravement, c'est donc vous qui ne m'aimez plus ?

— Oh ! oh ! fit-elle.

— Mais, peut-être ne m'avez-vous jamais aimé, continua-t-il ; Marthe, j'ai le droit de le supposer ; j'ai le droit de croire que vos lèvres mentaient le jour où vous avez dit à ma sœur, votre amie : “ J'aime M. George ! ” que vos lèvres mentaient quand, répondant à mes paroles de tendresse et d'amour, vous me disiez à moi-même : “ Georges, je vous aime ! ”

— Monsieur Georges, répondit-elle d'une voix presque éteinte, vous me broyez le cœur !

— Et le mien, Marthe, croyez-vous donc que vous l'épargnez ? Vous me blessez plus cruellement que si vous enfonciez un poignard dans ma poitrine, et c'est moi qui vous fais souffrir ! Tout se révolte en moi, et il faut que je me taise ! Vous dictiez un arrêt terrible, qui m'écrase, qui me tue, car il équivaut à une condamnation à mort, et vous voulez que, tête basse, je l'accepte sans protester ! Est-ce possible ? Non, non, mille fois non !

“ Tout ce qu'il y a d'espoir dans l'âme d'un homme, je l'avais mis en vous, je ne voyais l'avenir souriant et beau qu'avec vous, et vous détruisez mon espoir et vous me fermez l'avenir ! mais c'est pire que la mort, cela !

“ Marthe, je vous aime, je vous aime ! . . . Je défends mon bonheur, je défends ma vie !

Il ne pouvait pas plus douter de la vertu et de la pureté de Marthe que de la lumière du soleil.

Il se fit un nouveau silence.

— Mademoiselle Marthe, reprit Georges, selon votre inexorable volonté, je vais m'éloigner de vous pour toujours.

— Oui, pour toujours.

— Et nous ne nous reverrons plus ?

— Il le faut.

— Et vous voulez que je vous oublie ?

— Oui, oui, oubliez-moi !

— Adieu, mademoiselle Marthe.

— Adieu, monsieur Georges.

— Ainsi, Marthe, voilà votre dernier mot, et vous l'avez prononcé froidement. Ah ! tenez, j'en suis à me demander si réellement vous avez du cœur.

L'héroïque jeune fille laissa échapper un cri déchirant.

— Ah ! c'est trop ! c'est trop ! gémit-elle.

Elle se tordait convulsivement les bras, la pauvre désespérée.

— Mais que voulez-vous donc que je dise, que voulez-vous donc que fasse ? s'écria-t-elle, folle de douleur.

Georges comprit enfin qu'il n'avait plus à espérer, que tout était fini. Il enveloppa Marthe d'un long regard où la compassion se mêlait à la douleur, laissa échapper un gémissement et s'élança hors du salon.

— Ah ! je voudrais être morte ! murmura la jeune fille.

Elle laissa retomber sa tête dans ses mains et resta comme écrasée sous le poids de son malheur.

Le jeune homme rejoignit M. Raclot, qui se promenait soucieusement dans une allée du jardin. Il vit tout de suite que Georges était désespéré.

— Eh bien ? interrogea-t-il, sans la moindre émotion.

Le jeune ingénieur secoua tristement la tête.

— Vous n'êtes donc pas arrivés à vous entendre ?

— Tout est fini, monsieur ; le bonheur de ma vie est brisé ! Je ne reverrai plus Mlle Marthe ; elle m'a demandé de ne plus penser à elle, de l'oublier. . . . Mais cela, c'est impossible.

— Vous ne lui avez donc pas parlé de la bonne manière ?

— Tout ce que mon cœur a pu m'inspirer, je le lui ai dit.

— Enfin qu'a-t-elle répondu ?

— Toujours la même chose : je ne veux par me marier !

— Mais pourquoi ?

— C'est son secret, monsieur, et elle le garde.

Le jeune homme soupira, prit congé de M. Raclot, et, une demi-heure plus tard, il était déjà loin d'Aubécourt.

Il s'en allait désespéré, la mort dans l'âme, réfléchissant amèrement à l'instabilité des choses de la vie et se demandant si ce qu'on appelle le bonheur n'était pas simplement une chimère, un leurre.

Vainement il cherchait une explication à la conduite étrange de l'infortunée jeune fille, il n'arrivait pas à comprendre. Evidemment il y avait là un mystère.

Il n'y avait en lui aucune colère, et, en dépit de tout, il ne voulait

pas douter de Marthe, tellement son amour pour la jeune fille était grand et respectueux.

Il sentait, d'ailleurs, que Marthe était une victime.

VII

Quand Georges de Santenay l'eût quitté, M. Raclot se dit qu'il avait bien le temps de se retrouver en face de sa fille, et il s'en alla dans son grand héritage des Noues pour compter une fois de plus les bœufs qui s'y trouvaient.

L'hiver allait venir bientôt avec ses neiges et ses glaces ; l'herbe encore verte ne tarderait pas à disparaître ; il fallait donc songer à vendre les bœufs engraisés qu'on remplacerait au printemps par des bêtes maigres.

M. Raclot, faisant l'inspection de son bétail, ne pensait guère à sa fille ; il calculait que, sur cent têtes, il réaliserait un bénéfice de plus de quinze mille francs.

Du clos des Noues il alla faire un tour du côté du Courant, et il était nuit quand il rentra au château.

Il demanda où était sa fille. On lui répondit que Mlle Marthe était restée au salon.

Il se décida à se montrer, et, comme s'il eût soupçonné la vérité, il n'était hardi qu'à moitié.

Marthe ne pleurait plus ; elle avait eu le temps de se remettre de ses horribles émotions, de se raffermir encore dans ses résolutions, et elle était calme en apparence quand son père l'aborda par ces mots :

— Bonsoir, ma fille.

— Bonsoir, mon père, répondit-elle.

— Tiens, elle ne dit rien, c'est drôle, murmura Raclot.

Il s'approcha d'une fenêtre, eut l'air de regarder dehors, ouvrit et referma les portes du buffet, tout cela pour se donner une contenance, puis enfin s'assit.

— Eh bien, Marthe, dit-il, qu'est-ce que nous racontons ?

La jeune fille le regarda, attendant qu'il continuât.

— Hum, hum, tu l'as donc décidément renvoyé, ce pauvre M.

Georges de Santenay ?

— Oui, mon père.

— Et tu ne veux plus te marier ?

— Je vous l'ai déclaré, mon père.

— Entre nous, Marthe, tu as attendu trop longtemps pour signifier à ce pauvre jeune homme de ne plus revenir à Aubécourt.

— Je le reconnais, mon père.

— Si tu lui avais raconté ta petite affaire avant l'affichage à la mairie et avant que le curé eût publié vos bans, il n'y aurait eu que demi-mal.

— Vous croyez, mon père ?

— Certainement. Est-ce qu'on ne voit pas tous les jours des mariages qui se défont ? Les jeunes filles ont bien le droit de réfléchir, que diable, et de dire : eh bien, non, voilà, je ne veux plus !

“ P
penaud e
fit une
affaire ;

“ M
que tu le
garde, n
père voit
ne te ma
Pourquoi

La j
pour rest

— D
dire, à ce

— C

qui est t
pourquoi
agréables
est.

— C
— E
— E

cinquante
était une
curer et q
la vie.

— A
— O

ille, lui d
mais ils se
que vous
rante, je
d'argent.

— C
— E

vous géné
l'ai dit, c'e
ne pas me

— Ah
— Ou

— H
— V

— O
Il cor

— Sa

comme tu
pas d'argen
ce lourd sa

“ Pour en revenir à ce pauvre jeune homme, il s'en est allé tout penaud et faisant piteuse mine ; ça ne m'étonnerait pas du tout qu'il en fit une maladie. Tu lui as tout de même gentiment arrangé sa petite affaire ; va, Marthe, tu peux être tranquille, il ne reviendra plus.

“ Moi, vois-tu, j'étais content de ce mariage tout uniquement parce que tu le voulais ; tu ne le veux plus, j'en suis encore content. Je te garde, nous resterons nous deux. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un père voit un homme prendre sa fille et l'emmener. Tu as raison, Marthe, ne te marie pas... Après tout, est-ce que tu as besoin de te marier ? Pourquoi faire ? Tu ne peux pas être plus heureuse que tu ne l'es.

La jeune fille écoutait, ayant besoin de toute son énergique volonté pour rester calme.

— Dis donc, Marthe, reprit Raclot, il paraît que tu n'as pas voulu lui dire, à ce pauvre jeune homme, pourquoi tu as si vite changé d'idée ?

— C'est vrai, mon père, je ne lui donné aucune explication.

— C'est pour ça qu'il était comme un fou. Par exemple en voilà un qui est tenace. Bien sûr, Marthe, tu as eu raison de ne pas lui dire le pourquoi de la chose ; il y a des ci et des ça qui ne sont pas toujours agréables à entendre. Mais à moi, Marthe, tu peux bien dire ce qu'il en est.

— Certainement, mon père.

— Eh bien ?

— Eh bien, mon père, en réfléchissant, je me suis dit que cette dot de cinquante mille francs que vous deviez me donner, que vous avez promise était une grosse somme, que vous auriez certaines difficultés à vous la procurer et que mon mariage vous créerait des embarras d'argent pour toute la vie.

— Ah ! tu t'es dit cela ?

— Oui, mon père. Assurément, il y a des pères qui, en mariant leur fille, lui donnent cinquante mille francs, cent mille et même davantage ; mais ils sont riches, ceux-là. Vous, mon père, vous êtes un paysan, bien que vous demeuriez dans un château, et, n'étant pas tout à fait une ignorante, je sais très bien que, si le paysan possède des terres, il n'a pas d'argent.

— C'est parfaitement exact.

— Enfin, mon père, je n'ai pu supporter cette pensée que vous alliez vous gêner énormément et vous dépouiller pour moi, et, comme je vous l'ai dit, c'est après avoir mûrement réfléchi que j'ai pris la résolution de ne pas me marier.

— Ah ! voilà toute la raison ?

— Oui, mon père.

— Hum ! hum !

— Vous pouvez croire que je suis une honnête fille, mon père.

— Oui, tu es une excellente fille, et, tu as de bons sentiments.

Il continua hypocritement ;

— Sans doute, c'est une somme énorme, cinquante mille francs ; et comme tu le dis justement, Marthe, si le paysan possède de la terre, il n'a pas d'argent ; mais, n'ayant en vue que ton bonheur, je me serais imposé ce lourd sacrifice ; il faut bien faire tout ce qu'on peut, plus qu'on ne peut

même, pour sa fille unique ; bref, j'aurais trouvé le moyen de m'arranger et je t'aurais donné ta dot sans me faire tirer l'oreille.

— Soit, mais je n'ai pas voulu que mon père se sacrifiât pour moi.

— Hum ! hum ! je n'ai rien à répondre à cela.

— Donc, mon père, je ne me marierai jamais.

— Oh ! jamais !

— Jamais, mon père, jamais !

— Est-ce que c'est bien ton idée ?

— Oui, et rien au monde ne saurait me faire changer.

— Eh bien ! Marthe, tu as raison et je t'approuve ; le mariage, ce n'est pas déjà une si bonne chose, ça donne toutes sortes de soucis, et, ma foi, quand une jeune fille se trouve heureuse comme elle est, je ne vois pas pourquoi elle courrait le grand risque de ne plus l'être. Plus de mariage, Marthe ! Je te garde, tu ne quitteras jamais ton père !

— Je vous en demande bien pardon, mon père ; mais telle n'est pas mon intention.

— Hein ! que veux-tu dire ?

— Je veux dire que demain je vous quitterai.

— Tu ne parles pas sérieusement.

— Si, mon père, je parle très sérieusement.

— Et tu veux me quitter ?

— C'est une autre résolution que j'ai prise.

— Où donc veux-tu aller ?

— A la ville.

— Pour faire quoi ?

— Pour travailler, gagner ma vie.

— Travailler, gagner ta vie, mais tu es folle !

— Non, mon père.

— Travailler ! . . . Mais tu ne sais rien faire.

— Vous oubliez que j'ai mon brevet d'institutrice.

— Et tu veux . . .

— Je veux être institutrice.

— Hum ! hum !

— Vous avez travaillé, mon père, ma mère a aussi travaillé beaucoup ; comme elle et vous je veux travailler à mon tour ; je ne suis pas une demoiselle, mais la fille d'un paysan, et quand je vois toutes les jeunes filles d'Aubécourt travailler, aller aux champs, j'ai honte.

— Les filles d'Aubécourt sont faites pour aller aux champs, tandis que toi . . .

— Moi, mon père, je ne pourrais pas aller à la charrue, travailler à la terre, c'est vrai ; mais, parce que je ne saurais faire cela, je ne me crois pas dispensée de faire autre chose. On est au monde pour travailler, chacun doit produire selon ses forces et son aptitude, et je suis honteuse de ne rien faire.

— Mais tu n'es pas oisive, Marthe ; depuis que tu es ici, tu es constamment l'aiguille ou ton crochet à la main.

— Broder, faire de la tapisserie ou de petits ouvrages au crochet, ce n'est pas travailler.

— Qu'importe, si je suis satisfait !

tendent
une bon
queras j

coup, il
que celu

est-ce q

de parti

donner ?

père, je
confieron

élevée, l'
mère me

Ma
de ne f
lieu de r

comme v

M. Raclo
La
Elle

— Moi, je ne le suis pas.

— Marthe, je ne suis pas riche, riche, comme certaines gens le prétendent, des envieux; des jaloux; mais je ne suis pas pauvre non plus, j'ai une bonne petite aisance; tu peux donc être tranquille, ici, tu ne manqueras jamais de rien.

— Je vous crois, mon père, mais je ne veux pas être à votre charge.

— Oh! une charge peu lourde!

— Je vous le répète, mon père, vous et ma mère avez travaillé beaucoup, il faut que je travaille aussi; il n'est pas de meilleur pain à manger que celui qu'on gage, je suis institutrice, je veux exercer ma profession.

— Hum! hum! fit M. Raclot en se grattant le bout du nez; voyons, est-ce que c'est bien arrêté dans ta tête.

— Oui, mon père.

— Alors, je n'ai plus rien à dire.

— Merci, mon père.

— Voilà, il faut toujours faire ce que tu veux. Et ton intention est de partir demain?

— Oui.

— Tu te rendras à la ville?

— Je vous l'ai dit.

— Crois-tu que tu trouvera une place tout de suite?

— Je l'espère.

— Ça ne me paraît pas bien sûr.

— Je verrai.

— Marthe, c'est un coup de tête, ça.

— Nullement, mon père.

— Enfin, c'est bien. Tu auras besoin d'argent, combien faudra-t-il te donner?

— Rien.

— Comment, rien!

— Soyez tranquille, je saurai m'arranger.

— Je comprends; tu iras tout de suite chez les dominicaines.

— Telle est mon intention, et je ne veux pas vous le cacher, mon père, je compte que ces dames me garderont à la communauté et me confieront une classe de petites filles.

— Et si tu te trompais?

— Si je ne pouvais pas être employée dans la communauté où j'ai été élevée, l'ordre ayant en France plusieurs autres pensionnats, la maison mère me placerait dans l'un ou l'autre.

Maintenant, mon père, que je sois placée n'importe où, je vous prie de ne faire connaître à personne, et la détermination que j'ai prise et le lieu de ma retraite.

— Je te le promets; mais tu viendras me voir de temps en temps?

— Je penserai souvent à vous, mon père; mais je ne sais pas si, comme vous le désirez, je pourrai venir vous voir.

— Ce qui veut dire, ou à peu près, que je n'ai plus de fille, murmura

M. Raclot avec une émotion réelle ou feinte.

La jeune fille resta silencieuse.

Elle n'avait plus rien à dire.

Après le souper, qui ne fut pas long, Marthe monta dans sa chambre et redescendit aussitôt avec le coffret aux bijoux.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? demanda Raclot.

La jeune fille ouvrit le coffret.

Le père écarquilla les yeux.

— Eh bien quoi ? fit-il.

— Mon père, je ne connais pas la valeur de ces bijoux que vous avez bien voulu me donner ; mais je les trouve trop beaux pour la carrière que je vais embrasser et nullement en rapport avec ma situation ; une institutrice, d'ailleurs, n'a pas besoin de bijoux, et il est même bien qu'elle n'en ait point. Reprenez donc ces bijoux, mon père, je vous les rends.

M. Raclot regarda sa fille avec ahurissement.

— C'est bien, balbutia-t-il, je les conserverai et tu les retrouveras plus tard.

Mais l'usurier n'en était pas à sa dernière surprise.

Le lendemain matin, quand Marthe vint lui faire ses adieux, il remarqua qu'elle n'emportait qu'une toute petite valise de voyage.

— Et ton linge, et tes robes, et tes colifichets ? fit-il.

— Un peu de linge que j'ai là me suffira, répondit la jeune fille ; quant à mes robes et ce que vous appelez mes colifichets, je les laisse, attendu que tout cela ne me serait d'aucune utilité ; dans toutes les communautés, il y a un costume ; c'est ce costume que je porterai.

Sur ces mots, après l'avoir embrassé, Marthe quitta son père.

Elle descendit rapidement la pente audessus de laquelle s'élevait le château. On aurait dit qu'elle avait hâte de s'éloigner de cette demeure maudite. Cependant elle n'était pas en retard pour prendre la voiture ; elle était en avance, au contraire, d'une demi-heure. Mais avant de quitter Aubécourt pour longtemps, pour toujours peut-être, elle voulait embrasser sa vieille nourrice.

Elle trouva la bonne femme occupée à son ménage.

— Comment, c'est toi mignonne, de si bonne heure ! s'écria la paysanne

— Dans un instant, je prendrai la voiture et je n'ai pas voulu partir sans t'avoir embrassée.

— C'est bien gentil, ma petite Marthe ; ainsi tu vas à la ville ?

— Oui, d'abord, et j'irai peut-être plus loin, beaucoup plus loin.

— Mais c'est donc un voyage ?

— Oui, nourrice, un voyage.

— Quand reviendras-tu ?

— Peut-être jamais.

La vieille femme eut un haut-le-corps.

— Je n'ai pas bien compris, Marthe, qu'est-ce que tu viens de me dire

— Je viens de te dire, ma bonne nourrice, que je partais et que peut-être je ne reviendrais plus.

— Allons, allons, tu veux rire, ma chérie.

— Non, nourrice.

— Je ne te crois pas . . . Est-ce qu'il n'y a pas ton mariage ?

— C'est fini, nourrice, je ne me marie plus.

— Ah ben ! ah ben ! qu'est-ce que tu me me dis là ?

— Je te dis ce qui est.

La p
comme hé
qu'elle env

— A

le pays, pa
dire plus.

m'as répor
dans ta tē

Marthe, M

Et el

— A

ne t'accus

et, avant c

aimes bien

grand cha

je ne veux

je ne veux

de Santen

On di

père s'est e

bien, si l'o

ma défense

— M

— Qu

— Et

— R

— Et

— Il

seul, et son

— Et

— Ce

— Et

— Il

— M

— Ta

j'adore Ge

force incor

— M

— Et

— Q

— M

La vi
une respec

— A

été ici la

enfant ché

— Je

— O

— Je

La paysanne resta un instant immobile, les yeux grands ouverts, comme hébétée ; puis elle poussa un cri et se précipita sur la jeune fille qu'elle enveloppa de ses bras.

— Ah ! je comprends, je comprends ! s'écria-t-elle ; tu pars, tu quittes le pays, parce que . . . tu ne te maries plus à cause de . . . je n'ai pas à en dire plus. Hier quand je t'ai demandé : " Marthe, que vas-tu faire ? " tu m'as répondu : " Tu le sauras bientôt ! " Voilà donc ce que tu ruminais dans ta tête, et c'est moi, c'est moi qui suis la cause de tout cela ! Ah ! Marthe, Marthe, je suis une affreuse femme, une vieille coquine !

Et elle se mit à pleurer à chaudes larmes.

— Allons, nourrice, ne pleure pas ainsi, dit la jeune fille, et surtout ne t'accuse de rien ; hier, tu m'as seulement confirmé ce que je savais déjà, et, avant de venir te trouver, mes résolutions étaient prises. Mais si tu aimes bien ta petite Marthe, nourrice, si tu ne veux pas lui causer un grand chagrin, tu ne parleras à personne de ce qui s'est passé entre nous : je ne veux pas qu'on sache que je suis instruite des iniquités de mon père ; je ne veux pas qu'on sache pourquoi Marthe Raclot n'a pas épousé Georges de Santenay.

On dira peut-être que la famille de Santenay a appris comment mon père s'est enrichi et que Georges n'a plus voulu de Marthe Raclot. Eh bien, si l'on dit cela, nourrice, tu laisseras dire ; je te défends de prendre ma défense.

— Marthe, qu'as-tu dit à ton père ?

— Que je voulais travailler, gagner ma vie.

— Et de ce que tu as appris ?

— Rien.

— Et il te laisse partir ainsi ?

— Il ne pourrait pas me retenir ; d'ailleurs il est habitué à vivre seul, et son affection pour moi ne le fera pas trop souffrir.

— Et à lui, M. Georges de Santenay, qu'as-tu dit ?

— Ces mots seulement : Je ne veux pas me marier.

— Et il s'est contenté de cela ?

— Il le fallait bien.

— Mais tu ne l'aimes donc pas, Marthe ?

— Tais-toi, nourrice, répondit la jeune fille d'une voix creuse ; écoute, j'adore Georges de Santenay ; l'amour que j'ai pour lui met en moi une force inconnue et me rend faciles tous les sacrifices.

— Malheureuse enfant !

— Et je ne demande à Dieu qu'une seule chose.

— Quoi donc ?

— Mourir de mon amour !

La vieille femme joignit les mains, et, contemplant la jeune fille avec une respectueuse admiration :

— Ah ! Marthe, s'écria-t-elle, comme tu es noble et grande ! tu aurais été ici la Providence des malheureux, et tu t'en vas ! . . . Mais, mon enfant chérie, que feras-tu ?

— Je ne dois pas te le dire.

— Où iras-tu ?

— Je ne sais pas ; j'irai où Dieu me conduira.

A ce moment on entendit, dans la rue, le roulement de la voiture du messager accompagné d'une sonnerie de grelots.

La vieille femme et la jeune fille se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, s'embrassèrent avec effusion, puis Marthe sortit en disant :

— Adieu ! adieu !

— Adieu ! adieu ! répéta la nourrice.

Marthe était déjà loin, qu'on pouvait voir encore la paysanne sur le pas de sa porte tenait son mouchoir sur ses yeux.

Oui, elle pleurait, la bonne vieille nourrice, et il lui semblait que c'était une partie d'elle-même qui l'abandonnait, que c'était son âme qui s'envolait vers des régions inconnues. Elle pensait que l'âge avait détruit ses forces, que peut-être bientôt la mort viendrait la prendre, et elle se disait, dans sa douleur profonde :

— L'enfant de mon cœur s'en va, je ne la verrai plus.

Trois ou quatre femmes avaient été témoins des adieux de la jeune fille et de la nourrice. Étonnées, elles s'étaient regardées ayant l'air de se dire : "voilà qui est singulier," et du regard elles avaient suivi Marthe jusqu'à la voiture du messager.

L'une d'elles, plus hardie que les autres, s'approcha de la vieille nourrice.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle, la demoiselle avait l'air bien triste, où donc va-t-elle ?

— Elle ne me l'a pas dit.

— J'ai entendu qu'elle vous disait adieu.

— C'est possible, il n'y a rien d'étonnant à cela.

— Pourquoi était-elle si triste ?

— Mais je ne me suis pas aperçue qu'elle eût de la tristesse.

— Allons donc ! Tenez, vous êtes une cachotière, mère Laugier. Mais vous-même avez encore des larmes dans les yeux.

Alors, coupant court à la conversation, la vieille paysanne rentra brusquement chez elle.

VIII

Lorsque Marthe, qu'on avait vue l'avant-veille, arriva à la communauté, vêtue d'une de ses vieilles robes de pensionnaire, et demandant à parler immédiatement à la mère supérieure, il y eut grand émoi chez les religieuses.

Assurément il y avait du nouveau.

Les sœurs Angèle et Léocadie pensèrent tout de suite qu'un malheur inattendu avait frappé leur chère élève.

Cependant on courut prévenir la supérieure, qui, très étonnée, répondit que Mlle Raclot pouvait venir la trouver dans sa chambre. Un instant après, la jeune fille était en présence de la supérieure. Celle-ci, comme les sœurs, remarqua aussitôt la mise peu élégante de la fille du riche paysan d'Aubécourt, et sa surprise s'augmenta d'une vague inquiétude.

Marthe s'approcha et tendit son front sur lequel la religieuse mit un baiser maternel.

— As
fille, et app
pas, ma ch
inquiète.

Parlez, mo

— Ma

quitté ce

de vous che

— Qu

— Ma

dois vous

déclaré hic

plus me ma

— Est

— Ve

pris une a

j'ai eu tort

La jet

deux homm

nourrice et

mation ple

la veille.

Elle c

âme avaien

la douleur

destinée.

— En

ma résolut

lance, mon

courage et

bonheur, p

La su

jeune fille a

— Ma

vous venez

pouvez pas

rigoureuse

forte et cov

Sans

sont conda

enfant, vou

des exactio

Marth

— La

file. Les

— Et

grand, mo

et de bont

sable, subi

— Asseyez-vous, mon enfant, dit-elle, indiquant un siège à la jeune fille, et apprenez-moi vite pourquoi vous êtes venue. Je ne vous le cache pas, ma chère fille, votre visite me cause une grande surprise et me rend inquiète. Je vois à votre air que quelque chose de grave vous est arrivé. Parlez, mon enfant, je vous écoute.

— Ma mère, répondit Marthe d'une voix vibrante d'émotion, j'ai quitté ce matin mon père et Aubécourt pour longtemps, et je viens près de vous chercher un refuge.

— Que me dites-vous là ! exclama la religieuse.

— Ma mère, pour des raisons que je vais vous faire connaître, car je dois vous parler avec une entière confiance et ne rien vous cacher, j'ai déclaré hier à mon père et à M. Georges de Santenay que je ne voulais plus me marier.

— Est-ce possible ! fit la supérieure de plus en plus surprise.

— Veuillez m'écouter, ma mère, et quand vous saurez pourquoi j'ai pris une aussi grave résolution, vous jugerez ma conduite et me direz si j'ai eu tort ou raison.

La jeune fille raconta alors à la vénérable mère la conversation des deux hommes dans la voiture du messenger d'Aubécourt, sa visite à sa nourrice et les révélations de la vieille paysanne, qui avaient été la confirmation pleine et entière des épouvantables choses qu'elle avait entendues la veille.

Elle continua, en expliquant de son mieux ce que son cœur et son âme avaient souffert en pensant aux malheureuses victimes de son père, à la douleur qu'elle allait causer à Georges de Santenay et à sa déplorable destinée.

— Enfin, ma mère, ajouta-t-elle, j'ai eu la force de rester ferme dans ma résolution. Devant Georges, cependant, j'ai eu un instant de défaillance, mon cœur se brisait ; mais Dieu était en moi, il soutenait mon courage et j'ai fait le sacrifice des joies qui m'étaient promises, de mon bonheur, pour obéir à ma conscience qui me criait : Voilà ton devoir !

La supérieure resta un long moment silencieuse, regardant la belle jeune fille avec une indicible expression de tendresse et de bonté.

— Ma chère enfant, dit-elle enfin, je suis toute consternée de ce que vous venez de m'apprendre. Je ne blâme point votre conduite, vous ne pouvez pas être blâmée ; mais, ma chère fille, n'avez-vous pas été trop rigoureuse envers vous-même ? Ah ! Marthe, vous n'avez pas été seulement forte et courageuse, vous avez été héroïque !

Sans doute, l'œuvre de votre malheureux père est impie, ses méfaits sont condamnables ; aux yeux de Dieu ils sont des crimes ; mais vous, mon enfant, vous êtes innocente et ne pouvez être, à aucun degré, responsable des exactions de M. Raclot.

Marthe hocha la tête.

— La malédiction qui frappe le père, répliqua-t-elle, retombe sur sa fille. Les victimes crient vengeance !

— Et vous avez voulu vous offrir en holocauste. Votre sacrifice est grand, mon enfant, il est sublime ; mais croyez-vous que le Dieu de justice et de bonté l'a accepté ? S'il en était ainsi, l'innocent, qui n'est pas responsable, subirait le châtement du coupable.

— Marthe, je connais depuis longtemps la délicatesse de vos sentiments, et je ne peux qu'applaudir à vos légitimes susceptibilités. Oui, sachant que la fortune de votre père est mal acquise, vous ne pouviez pas accepter la dot qu'il vous donnait, vous ne pouviez plus manger le pain qu'il vous offrait.

— Je comprends que vous ayez rendu à M. Raçlot les bijoux qu'il vous a achetés, que vous n'avez point voulu de l'argent qu'il vous offrait hier et que vous reveniez ici presque pauvrement vêtue. Mais mon enfant, vous aimez M. Georges de Santenay dont vous êtes tendrement aimée, et Dieu, le protecteur et le défenseur des victimes, ne vous demandait pas, à vous qui êtes innocente et bonne, le sacrifice de votre bonheur.

— Vous ne vouliez rien recevoir de M. Raçlot, soit ; mais alors, au lieu de dire sèchement à Georges de Santenay : "Je ne veux plus me marier !" il fallait lui faire connaître la situation dans laquelle vous vous trouvez ; non moins que vous, noble de cœur et de sentiment, Georges de Santenay vous eût comprise, et je suis convaincue que, comme son fils, le vieux général, appréciateur de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, vous aurait trouvée assez riche de vos vertus.

— Hélas ! ma mère, répondit Marthe tristement, il m'eût fallu révéler à M. Georges la vérité tout entière.

— Sans doute.

— Est-ce que je pouvais me faire l'accusatrice de mon père ? reprit Marthe.

— D'ailleurs, je dois vous le dire, fille d'un paysan qui s'est enrichi par l'usure et des manœuvres odieuses, criminelles, je ne me trouve pas digne de M. Georges de Santenay. Entre l'honneur de la famille de Santenay et l'ignominie qui s'attache aujourd'hui au nom de mon père, il y a un abîme ! Non, ma mère, non, l'honneur ne s'allie pas à l'opprobre ! Dans ces conditions, je ne pouvais pas dire à M. Georges autre chose que ce que je lui ai dit : Je ne veux pas me marier, oubliez-moi !

En achevant ces mots, Marthe se mit à pleurer et à sangloter.

— Pauvre chère enfant ! murmura la supérieure avec compassion.

Après un silence elle reprit :

— Votre logique est terrible, ma chère fille ; elle explique vos scrupules et je dois rendre hommage à la sagesse de votre raisonnement.

— Pleurez, Marthe, pleurez ; près de moi, sans contrainte, soulagez votre cœur ; vos larmes sont bénies, votre bon ange les recueille pour les porter au ciel et les présenter à Dieu en lui demandant quelle devra être un jour votre récompense.

— Ah ! je suis bien malheureuse, ma mère ! s'écria la jeune fille entre deux sanglots.

— Oui, Marthe ; mais puisque vous êtes venue vers nous, les paroles de consolation ne vous manqueront point, et mon affection et celle de nos sœurs parviendront, je l'espère, à adoucir votre peine.

— Vous m'avez dit, chère enfant, que vous veniez chercher un refuge ici ; il vous est donné.

— Je vous remercie, ma mère.

— Cependant, Marthe, j'ai besoin de savoir quelles sont vos intentions.

— Oh ! ma mère, je ne voudrais pas être à charge à la communauté ; j'ai le désir et la volonté de me rendre utile, de travailler.

— C'e

— Gr

j'ai pu ob

temps me

n'avez-vous

pensé que,

consentirai

sous sa hau

— Dès

et me prépa

— Ma

classe de m

j'en référ

d'avance qu

vous allez r

— Qua

dit que vou

entrer dan

vocation.

qui soint to

— Nou

quelque ch

beaux chev

Marth

— Ma

supérieure,

La reli

front et lui

— Je

vous êtes b

Puis el

— Rel

Elle se

Presqu

— Ma

entrer en r

toutes nos s

vous viendr

La jeu

Un ins

fit entendre

— Ma

Alors l

— Ve

sœurs.

A l'ex

dominicain

étaient deb

Éviden

— C'est bien. Que voulez-vous faire ?

— Grâce à l'instruction que j'ai reçue dans votre maison, ma mère, j'ai pu obtenir mon brevet d'institutrice ; eh bien, je voudrais en même temps me consacrer au service de Dieu et à l'instruction. Peut-être n'avez-vous pas ici une classe de toutes petites filles à me confier ; mais j'ai pensé que, recommandée par vous, ma mère, madame la supérieure générale consentirait à me placer dans un des pensionnats de jeunes filles qui sont sous sa haute et bienveillante direction.

— Dès demain, ma chère mère, je voudrais porter l'habit des novices et me préparer à prendre le voile aussitôt que j'en aurai été trouvée digne.

— Ma chère fille, répondit la religieuse, vous aurez ici même une classe de nos jeunes élèves à diriger. Toutefois, et comme j'y suis obligée, j'en référerai à notre supérieure générale. Elle vous connaît et je suis sûre d'avance que sa réponse sera conforme à vos désirs et aux miens. Donc, vous allez rester avec nous et vous porterez l'habit de nos jeunes novices.

— Quant à la prise de voile, Marthe, c'est autre chose, car on ne me dit que vous êtes appelée à être une fidèle servante du Seigneur. Pour entrer dans la vie religieuse, pour prononcer des vœux éternels, il faut la vocation. Il y a des sacrifices que Dieu n'accepte pas ; il veut des cœurs qui soient tout à lui, et vous, ma fille, vous avez déjà donné le vôtre.

— Nous ferons durer votre noviciat longtemps. Allez, mon enfant, quelque chose me dit que les ciseaux d'acier ne feront pas tomber ces beaux cheveux-là sur les dalles du sanctuaire.

Marthe courba la tête et ses larmes coulèrent avec plus d'abondance.

— Ma mère, s'écria-t-elle en s'agenouillant devant la vénérable supérieure, ma mère, bénissez-moi !

La religieuse prit dans ses mains la tête de la jeune fille, la baisa au front et lui dit vivement émue :

— Je vous donne ma bénédiction, mon enfant, mais vous avez mieux, vous êtes bénie de Dieu !

Puis elle ajouta, sur un ton de douce autorité :

— Relevez-vous, Marthe, relevez vous et séchez vos larmes.

Elle se leva elle-même et agita le cordon d'une sonnette.

Presque aussitôt une jeune sœur converse parut.

— Ma fille, lui dit la supérieure, dans un instant nos élèves vont entrer en récréation, allez dire de ma part à sœur Angèle de faire appeler toutes nos sœurs dans la salle de réception, et quand elles seront réunies, vous viendrez m'en avertir.

La jeune converse s'inclina et se retira.

Un instant après, le coup de cloche annonçant la sortie des classes se fit entendre, et, au bout de quelques minutes, la sœur converse reparut.

— Ma mère, dit-elle, nos sœurs sont réunies dans la salle de réception. Alors la supérieure dit à Marthe :

— Venez, mon enfant, venez, je vais vous conduire au milieu de nos sœurs.

A l'exception des sœurs converses, toute la communauté, — dix-huit dominicaines, — attendait dans la salle dite des réceptions. Les religieuses étaient debout, silencieuses, se contentant d'échanger de rapides regards.

Evidemment, une grave communication allait leur être faite, concer-

nant l'ancienne pensionnaire de la maison, qu'on savait en conférence avec la mère supérieure.

Quand celle-ci entra dans la salle, tenant Marthe par la main, toutes les têtes s'inclinèrent.

— Mes chères sœurs, dit la supérieure, pour plusieurs raisons que vous ne devez pas connaître, Mlle Marthe Raclot renonce au mariage qui devait, dans quelques jours, l'unir à M. Georges de Santenay, comme vous le savez. Mlle Raclot a le grand désir de se consacrer à Dieu et de se vouer, comme vous, mes chères sœurs, à l'instruction des jeunes filles chrétiennes qui sont confiées à nos soins maternels.

Mlle Raclot m'a témoigné son désir de rentrer au milieu de nous, d'y faire son noviciat en prenant part à notre enseignement ; elle le peut, puisqu'elle a son brevet de capacité.

Aujourd'hui même, j'écrirai à ce sujet à notre supérieure générale.

La sœur Angèle qui, comme la supérieure, avait pour Marthe une affection toute particulière, s'était mise à pleurer, comprenant bien que, si la jeune fille ne se mariait pas, c'était par suite de quelque événement grave et douloureux.

Quelques autres religieuses laissèrent aussi couler leurs larmes.

Se tournant vers une des plus jeunes dominicaines, la supérieure reprit :

— Sœur Louise, vous avez en ce moment trente-cinq élèves dans votre classe, dont nous avons formé trois divisions.

A partir de demain, Mlle Raclot fera la sixième classe avec vous, et dès que j'aurai reçu la réponse de notre supérieure générale, nous établirons, pour Mlle Marthe, une septième classe avec les deuxième et troisième divisions de la sixième, composées de vingt élèves.

La supérieure ayant ainsi parlé, la sœur Angèle demanda et obtint, pour elle et les autres sœurs, la permission d'embrasser la nouvelle institutrice.

Ensuite, et avant que la cloche appelât les religieuses et les élèves au réfectoire, la supérieure conduisit Marthe dans la petite chambre qui allait devenir sa cellule.

Quelques jours après, Marthe portait la robe des novices de l'ordre de Saint-Dominique.

IX

A Aubécourt et aux alentours, les méchantes langues s'en donnèrent à cœur joie. Comme l'avait deviné Marthe, on n'hésita pas à dire que le mariage avait été rompu parce que le général de Santenay et son fils avaient appris enfin ce que c'était que Mathurin Raclot.

Et comme il y a des gens qui suppléent à ce qu'ils ne savent point par des inventions, on racontait que, lorsqu'il avait eu connaissance de toutes les gredineries de l'usurier, le vieux général s'était mis dans une colère épouvantable, dont un furieux accès de goutte avait été la conséquence.

Après tous les racontars on disait, pour conclure :

— Tout de même, M. Georges de Santenay ne pouvait pas épouser la fille de ce vieux grigou de Raclot.

Ma
Par
Elle n'a
part.
Où
Sur
Les
lerait fac
D'au
être la f
devenue s
D'au
coquin de
enlever pa
Le ch
client de l
Cela ne si
de vérité
de Me Rou
était partie
Assur
pauvre jeu
La vie
de celles-là
ne pouvoir
grossières i
Mais
sa défense.
Ah ! si
ces vilaines
Elle le
n'importe q
on le faisait
pardonnerai
Et elle
Et, par
langues de
La brav
taire que de
Constan
— Où e
comme elle
Toutefo
combien étai
et, bien sur,
jeune fille.
Et puis
pour elle !
La mèr
4

Mais Marthe avait brusquement quitté le pays.

Parbleu ! est-ce qu'elle pouvait rester à Aubécourt après son aventure ? Elle n'avait pas autre chose à faire que d'aller cacher sa honte quelque part.

Où était-elle allée ?

Sur ce point les avis étaient très partagés.

Les uns prétendaient qu'elle était partie pour Paris où elle se consolait facilement en menant joyeuse vie.

D'autres, prenant un air mystérieux, disaient que, ne pouvant pas être la femme du jeune ingénieur, la jeune fille était tout simplement devenue sa maîtresse.

D'autres encore ne craignaient pas d'affirmer que la fille de ce vieux coquin de Raclot, dans la rage de voir son mariage rompu, s'était fait enlever par le premier clerc de M. Rousselet, le notaire.

Le clerc allait souvent au château conférer avec M. Raclot, ancien client de l'étude, et, deux ou trois fois, on l'avait vu causer avec Marthe. Cela ne signifiait rien du tout. Mais ce qui pouvait donner un semblant de vérité aux monstrueuses paroles, c'est que le clerc avait quitté l'étude de Me Rousselet, sans dire où il allait, la veille même du jour où Marthe était partie d'Aubécourt.

Assurément, tous ces dires rencontraient des incrédules ; mais la pauvre jeune fille n'en était pas moins vilipendée et traînée dans la boue.

La vieille nourrice entendait les bavardages de ceux-ci, les commérages de celles-là, les méchancetés de tous. Indignée, furieuse, elle enrageait de ne pouvoir sauter à la gorge de tous ces imbéciles qui vomissaient les plus grossières injures contre la jeune fille.

Mais Marthe lui avait ordonné de laisser dire et de ne pas prendre sa défense.

Ah ! si elle avait pu parler, comme elle aurait rivé leur clou à toutes ces vilaines gens !

Elle leur abandonnait volontiers M. Raclot ; on pouvait dire de lui n'importe quoi, ça lui était bien égal ; mais toucher à Marthe, salir comme on le faisait l'enfant qu'elle avait nourrie de son lait ! oh ! cela elle ne le pardonnerait jamais !

Et elle était forcée de se taire !

Et, par son silence, elle avait l'air de faire cause commune avec ces langues de vipères !

La brave femme souffrait, plus encore peut-être d'être obligée de se taire que des choses odieuses qu'elle entendait dire.

Constamment elle se demandait :

— Où est Marthe, maintenant ? Que fait-elle ? Oh ! la pauvre chérie, comme elle doit être triste, comme elle doit pleurer !

Toutefois elle était rassurée sur le sort de sa chère enfant ; elle savait combien était grande l'affection des dominicaines pour leur ancienne élève, et, bien sur, les bonnes religieuses n'abandonneraient pas la malheureuse jeune fille.

Et puis Marthe était un ange, et le bon Dieu ferait quelque chose pour elle !

La mère Laugier était indulgente et bonne ; il n'y avait jamais eu

dans son cœur un sentiment de haine, et pourtant elle se laissait aller à des mouvements de colère sourde contre Mathurin Raclot, et elle le maudissait.

X

Le général de Santenay et sa fille avait été stupéfaits en apprenant que Mlle Raclot, sans en vouloir faire connaître le motif, avait nettement déclaré à Georges qu'elle ne voulait plus se marier.

Le général trouva que la conduite de Marthe, en cette circonstance, était des plus étranges ; mais il pensa, comme son fils, que la jeune fille n'avait pu prendre une semblable résolution que poussée par des raisons d'une haute gravité.

Malheureusement, Georges aimait Mlle Raclot, et M. de Santenay souffrait du désespoir de son fils.

Mais que dire ? Rien. Le général ne sentait même pas qu'il eût le droit de blâmer la conduite de Marthe.

Mathilde pleura, et M. de Santenay employa toute son éloquence à adoucir le chagrin de son fils, à lui remonter le moral.

— Hélas ! répondait le jeune homme d'un ton douloureux, je l'aimerais trop, je ne l'oublierai jamais !

Mlle Lormeau fut immédiatement instruite de l'événement et elle accourut chez le général.

Elle ne se montra pas aussi pacifique que son beau-frère. Elle s'emporta contre cette petite fille de village, qui n'avait pas craint de faire à son neveu un pareil affront. C'était une infamie ! Marthe n'était qu'une péronnelle !

— Elle est jolie et instruite, c'est vrai, disait-elle, mais elle n'est, après tout, que la fille du paysan Raclot. Raclot, Raclot, quel nom ! Comme ça sent le rustre et la grossièreté ! En vérité, mon neveu lui faisait trop d'honneur, à cette pimbêche, de vouloir qu'elle s'appelât Mme de Santenay. Voilà ce que c'est que de désirer s'approcher de trop près de certaines gens !

Mlle Lormeau était rouge de colère.

Elle taça vertement sa nièce qui, bien faiblement cependant, essayait de prendre la défense de son amie.

— C'est toi, Mathilde, qui es la cause de ce qui nous arrive, dit-elle ; tu as manqué de fierté, tu as oublié que tu étais une demoiselle de Santenay ; une jeune fille de ton rang ne se lie pas d'amitié avec une fille de paysan ; elle sait, au contraire, la tenir à distance. On ne doit avoir de familiarités qu'avec ses pareilles.

Le général intervint, et, par de sages conseils parvint à calmer l'irritation de la vieille demoiselle.

— Eh bien ! soit, dit-elle, ne parlons plus de Mlle Raclot, laissons-la à son beurre et à ses fromages. Dieu merci, il ne manque pas de belles jeunes filles à marier ; sans longtemps chercher, nous en trouverons de moins difficiles que la fille du paysan Raclot. Avec son nom, la position qu'il a aujourd'hui, sans compter le reste, Georges de Santenay n'aura que l'embarras du choix.

.....

.....

Un
affaires d
domicile
Quar
jeune ing
nouvelles
— M
toujours e
Quant à M
car elle n'
— El
— Ou
— Oï
— On
— De
— Ell
avec monsi
Le jeu
— Et
— J'ai
— A q
— Mlle
mariage mar
— Ah !
— Oh !
approuve for
l'ingénieur C
seulement à
réputation.
Georges
fait, mais de
lieu ; mais il
— Ains
— Sur c
Le jeun
il n'insista p
voyer.
— Malg
mots que vou
piqué ma cur
ciations des u
— Il y a
toujours aux
ment, je ne s
— Je vo
— C'est
— N'imp
— Je sui
parce que, ap

Un jour, — c'était un samedi, — Georges reçut dans son bureau, pour affaires de service, un des agents voyers de l'arrondissement, qui avait son domicile à Aubécourt.

Quand il eut traité les différentes affaires qui lui étaient soumises, le jeune ingénieur demanda au voyer, non sans avoir un peu hésité, des nouvelles de M. et Mlle Raclot.

— Monsieur l'ingénieur, répondit l'agent voyer, M. Raclot se porte toujours comme un charme, et l'on serait tenté de croire qu'il rajeunit. Quant à Mlle Raclot, je ne saurais vous dire si elle est en bonne santé, car elle n'est plus à Aubécourt.

— Elle n'est plus à Aubécourt, dites-vous ?

— Oui, monsieur l'ingénieur.

— Où donc est-elle ?

— On l'ignore, monsieur l'ingénieur.

— Depuis quand a-t-elle quitté Aubécourt ?

— Elle est partie comme on apprendait dans le pays que son mariage avec monsieur l'ingénieur n'aurait pas lieu.

Le jeune homme eut un tressaillement.

— Et on ne sait pas où Mlle Raclot est allée ? fit-il.

— J'ai eu l'honneur de le dire à monsieur l'ingénieur.

— A quelle cause attribue-t-on ce départ ?

— Mlle Raclot serait partie d'Aubécourt par dépit de voir son mariage manqué.

— Ah ! vraiment, on dit cela ?

— Oh ! on dit beaucoup d'autres choses. Par exemple, on vous approuve fort de vous être retiré, car tout le monde s'étonnait que M. l'ingénieur Georges de Santenay épousât la fille d'un homme qui a, non seulement à Aubécourt, mais dans toute la contrée, une très mauvaise réputation.

Georges aurait pu dire à son subordonné que ce n'était pas de son fait, mais de celui de Mlle Raclot elle-même si le mariage n'avait pas eu lieu ; mais il ne jugea pas à propos de détromper l'agent voyer.

— Ainsi, répliqua-t-il, M. Raclot a une très mauvaise réputation ?

— Sur ce point, je n'ai rien à apprendre à monsieur l'ingénieur.

Le jeune homme avait, au contraire, tout à apprendre ; cependant il n'insista point. Il lui répugnait d'adresser certaines questions à l'agent voyer.

— Malgré tout, reprit-il, je m'intéresse toujours à Mlle Raclot ; et ces mots que vous avez prononcés : " On dit beaucoup d'autres choses," ont piqué ma curiosité ; et ne me serait pas indifférent de connaître les appréciations des uns et des autres au sujet du départ de Mlle Marthe.

— Il y a eu force commentaires, monsieur l'ingénieur ; mais on en est toujours aux suppositions, car on n'a encore rien appris de certain. Seulement, je ne sais pas si je dois. . .

— Je vous en prie, monsieur l'agent voyer.

— C'est que la chose est fort délicate.

— N'importe, dites toujours.

— Je suis de ceux qui pensent que Mlle Raclot a quitté Aubécourt parce que, après avoir eu ses bans publiés, elle ne s'est pas mariée. On

dit, monsieur l'ingénieur, et je vous demande pardon de le répéter, que n'ayant pas voulu de Mlle Marthe Raçlot pour votre femme, vous en avez fait votre maîtresse.

Le jeune homme fit un bond sur son siège, devint très pâle et s'écria d'une voix indignée :

— Voilà une monstrueuse calomnie ! C'est une infamie ! . . . monsieur l'agent voyer.

— On a dit cela, monsieur l'ingénieur ; mais je suis heureux d'ajouter que ce faux bruit s'est éteint presque aussitôt.

— Il n'en est pas moins déplorable qu'on ait pu supposer une chose pareille.

— C'est bien vrai, monsieur l'ingénieur, Aujourd'hui l'on prétend que M. Bertillon, le premier clerc de M. Rousselet, le notaire d'Aubécourt, a enlevé Mlle Raçlot et qu'ils sont partis pour Paris.

— Oh ! fit Georges en portant la main à son cœur.

— Mais, monsieur l'ingénieur, reprit l'agent voyer, ce n'est toujours qu'une supposition, car, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, on n'a acquis aucune certitude. Il paraît, toutefois, que le clerc de notaire faisait la cour à Mlle Marthe ; plusieurs fois on les a surpris ensemble. Enfin M. Bertillon ayant quitté Aubécourt en même temps que Mlle Raçlot, et sans qu'on n'ait pu savoir ni pourquoi ni où il est allé, on suppose qu'il y avait entente entre la jeune fille et lui, et l'on explique sa disparition en disant qu'il est parti avec Mlle Raçlot.

Georges avait le cœur serré comme dans une griffe de fer, la poitrine oppressée, et il souffrait horriblement. Cependant il se raidit pour ne pas laisser trop voir ce qui se passait en lui, et, n'en ayant que trop appris, il congédia l'agent voyer.

Resté seul, il poussa un gémissement rauque, prit sa tête dans ses mains, pressa son front brûlant et demeura longtemps absorbé dans toutes sortes de pensées noires.

C'était épouvantable, c'était horrible ! Quoi, Marthe, qu'il avait tant aimée, pour laquelle il eût tout sacrifié, Marthe l'avait odieusement trompé !

Georges était fou de douleur ; il connaissait Marthe et il l'accusait, le malheureux !

Au lieu de repousser ces pensées mauvaises et de s'écrier :—C'est impossible, c'est faux, c'est faux ! il accueillait la calomnie. Il ne raisonnait plus ; une fureur jalouse l'aveuglait.

Pourtant, l'agent voyer n'avait rien affirmé ; mais, dans ce qui n'était qu'à l'état de supposition, Georges, sans pitié pour Marthe et pour lui-même, voulait trouver la certitude.

Marthe ne l'avait jamais aimé ; tout en elle était fausseté, mensonge, hypocrisie. . . . Ah ! comme elle avait su cacher ses instincts pervers ! Si elle avait d'abord consenti à l'épouser, c'était pour donner satisfaction à sa vanité, à son orgueil ! Et, en même temps qu'elle lui serrait la main, lui souriait, l'enivrait de son regard menteur, lui mentait de toutes les manières, elle prêtait l'oreille aux paroles d'amour d'un autre, de ce clerc de notaire !

Mais le clerc lui avait dit : "Je veux que vous soyez à moi et jamais

à un autre
avait dit :
enfuie avec

Telles
Pauvre
enfin l'expl
vainement

— Ah
En att
Le len
chez son pè

Depuis
sœur qu'il p
le dimanche
parlons, elle
jeune ingéni

Georges
tude. Sa t
d'énergie et

— Allo
que coûte, il
Après

pouvait éloi
sœur :

— Ma
surprendre d

— Quel
— Mlle
— Ah !

— Elle
personne à

— Et sa
— Si j'a

même ou le
Mathile

— Et t
allée !

— Oui,

— Ce n

— Est-c

— Oui,

n'a pu aller

— Où c

— Dans

mon frère.

Le jeun
— Au f

— Geor
tout porte à
mêmes raiso

à un autre, et elle l'avait écouté." Et à lui, Georges de Santenay, elle avait dit : "Je ne veux pas me marier !" Et elle était partie, elle s'était enfuie avec son clerc de notaire !

Telles étaient les pensées de Georges.

Pauvre garçon ! Pour lui le voile du mystère était déchiré ; il avait enfin l'explication des paroles de la jeune fille, explication qu'il avait vainement cherchée.

— Ah ! maintenant, s'écria-t-il, je pourrai l'oublier, la misérable !

En attendant, il pleurait, il sanglotait.

Le lendemain, il se leva de bonne heure et, à dix heures, il arriva chez son père.

Depuis qu'il n'allait plus à Aubécourt c'était près de son père et de sa sœur qu'il passait tous ses dimanches. Mlle Lormeau choisissait souvent le dimanche pour rendre visite à son beau-frère. Le dimanche dont nous parlons, elle arriva chez M. de Santenay presque en même temps que le jeune ingénieur.

Georges avait l'air plus soucieux et plus sombre encore que d'habitude. Sa tante le gronda doucement de ce qu'elle appelait son manque d'énergie et de volonté.

— Allons, mon cher neveu, dit-elle en terminant son sermon, coûte que coûte, il faut se faire une raison.

Après le déjeuner, et pendant qu'on prenait le café, Georges, qui ne pouvait éloigner Marthe de sa pensée, dit tout à coup, s'adressant à sa sœur :

— Ma chère Mathilde, j'ai à t'apprendre une nouvelle qui va te surprendre comme elle m'a étonné moi-même.

— Quelle est cette surprenante nouvelle, mon frère ?

— Mlle Marthe Raclot n'est plus à Aubécourt.

— Ah ! fit la jeune fille.

— Elle a quitté brusquement son père et elle est partie sans que personne à Aubécourt sache où elle est allée.

— Et sais-tu depuis quand Marthe n'est plus chez son père ?

— Si j'ai été exactement renseigné, Mlle Raclot serait partie le jour même ou le lendemain de ma dernière visite au château d'Aubécourt.

Mathilde resta un instant silencieuse.

— Et tu dis, Georges, fit-elle, que personne ne sait où Marthe est allée !

— Oui, personne.

— Ce n'était pourtant pas difficile à deviner.

— Est-ce que tu devines, toi ?

— Oui, mon frère, car, du moment que Marthe a quitté son père, elle n'a pu aller qu'à un seul endroit.

— Où cela ?

— Dans la maison où elle a été élevée, chez les dames dominicaines, mon frère.

Le jeune homme ébaucha un sourire.

— Au fait, c'est possible, dit-il froidement.

— Georges, je pense absolument comme ta sœur, dit le général ; et tout porte à croire que Mlle Raclot s'est éloignée de son père pour les mêmes raisons qui ont motivé son étrange conduite envers toi.

Comme on le pense, Georges se garda bien de faire la moindre allusion au bruit d'enlèvement qui courait à Aubécourt.

— Oui, continua M. de Santenay songeur, Mlle Raclot a eu ses raisons pour agir comme elle l'a fait ; mais qu'elles peuvent être ces raisons ?

— Nous les connaissons un jour, mon père, dit Mathilde.

— Oui, ajouta Mlle Lormeau, nous les connaissons et je me charge de recueillir à ce sujet de précieux renseignements.

— Vous, ma tante ?

— Oui, ma nièce, moi. Il y a peu de temps, chez des amis communs, j'ai fait la connaissance de M. et Mme Monnier, qui ont marié leur fille unique, il y a un an environ, à M. Rousselet, qui est justement notaire à Aubécourt. Or, je suis invitée par M. et Mme Monnier à une petite fête de famille qu'ils donnent à l'occasion de leur vingt-cinquième année de mariage ; on appelle cela des noces d'argent.

À cette fête, je verrai M. Rousselet, que je ne connais pas encore, et c'est sur lui que je compte pour avoir mes renseignements. Quand on veut savoir quelque chose sur telle ou telle personne d'un village, on ne saurait mieux s'adresser qu'au notaire de l'endroit ; n'est-ce pas votre avis, mon frère ?

— Parfaitement, répondit le général.

— Moi, cher père, dit Mathilde, je t'accompagnerai cette semaine à la ville, et je saurai si, comme j'en ai la conviction, Marthe est rentrée à la communauté.

Le jeudi suivant, M. de Santenay ayant à faire à la ville, sa fille l'accompagna comme elle se l'était promis, et, pendant que le général s'occupait de ses affaires, Mathilde alla rendre visite aux dames dominicaines.

Comme toujours, elle fut d'abord reçue par la sœur Louise, au parloir, où plusieurs autres sœurs vinrent l'une après l'autre pour l'embrasser.

Mathilde ayant demandé à voir la supérieure, on lui répondit que la mère était souffrante et ne pouvait la recevoir. Mais on ne manquerait pas de lui dire que Mlle de Santenay était venue à la communauté.

La jeune fille, sans laisser voir sa contrariété, manifesta le désir de causer un instant avec la sœur Angèle, dont elle connaissait la grande amitié pour Marthe.

Appelée, la sœur Angèle ne tarda pas à paraître, et montra à Mlle de Santenay, par son accueil, combien elle était heureuse de la revoir.

— Ma chère Mathilde, dit-elle, on m'a prévenue que vous désiriez me parler ; venez donc au jardin ; c'est aujourd'hui jeudi, nos jeunes demoiselles sont en récréation et toutes nos sœurs sont avec elles.

Mathilde suivit la sœur, et, tout en se promenant à travers les nombreux groupes de jeunes filles, elle cherchait Marthe du regard ; mais ce fut en vain : la jeune novice, avertie de la visite de son amie, était vite montée dans sa chambre.

— Ma sœur, dit Mathilde, je n'ai pas à vous le cacher, je croyais voir ici Marthe Raclot.

— Marthe Raclot ! fit la religieuse jouant l'étonnement, est-ce qu'elle vous a donné rendez-vous à la communauté ?

— Non, ma sœur.

— Al

— Eh

était reven

— Et

— Pa

— Co

Marthe n'é

— De

sœur, et j

vous ma s

ses amies.

— As

une grande

n'ignorez p

brevet sup

Marthe n'a

pensionnat

Après

faire aucun

Marthe éta

Le sur

leur petite

gendre des

côté de M

politesse ex

ment la con

Mlle L

était charm

— Bra

pour mon g

À la s

musique et

À tabl

Santenay, i

orgueil, que

Bien s

une amorce

et le notair

Mais,

prétentieux

l'île du Ré

M. Roussel

— Ai

Santenay ?

— Vo

— Ou

une fois à A

— Il é

vous conna

parviendro

— Alors, je ne comprends pas.

— Eh bien, ma sœur, je croyais que, depuis plus de deux mois, Marthe était revenue à la communauté.

— Et pourquoi croyiez-vous cela, ma chère Mathilde ?

— Parce que Marthe n'étant plus chez son père . . .

— Comment, fit la religieuse, qui obéissait évidemment à un ordre, Marthe n'est plus chez son père ?

— Depuis plus de deux mois, comme je viens de vous le dire, ma sœur, et j'en ne voyais pas qu'elle pût être ailleurs que dans cette maison où, vous ma sœur Angèle, la mère supérieure et toutes les sœurs êtes devenues ses amies.

— Assurément ma chère Mathilde, nous avons toutes pour Marthe une grande affection et notre maison lui sera toujours ouverte. Mais vous n'ignorez pas que Mlle Marthe Raclot a obtenu son brevet de capacité, un brevet supérieur. Vous pouvez donc croire, ma chère Mathilde, que Marthe n'a quitté son père que pour se placer comme institutrice dans un pensionnat de jeunes demoiselles.

Après cette réponse de la religieuse, Mlle de Santenay n'avait plus à faire aucune question. Elle se retira n'ayant plus la conviction que Marthe était rentrée à la communauté.

Le surlendemain, c'est-à-dire le samedi, M. et Mme Monnier donnaient leur petite fête à laquelle assistait Mlle Lormeau, leur nouvelle amie. Le gendre des époux Monnier, le notaire Rousselet, se trouva placé à table à côté de Mlle Lormeau. Homme du monde, gracieux, aimable, d'une politesse exquise, ayant, enfin, du savoir-vivre, le jeune notaire fit facilement la conquête de sa voisine.

Mlle Lormeau, qui s'enthousiasmait vite, déclara que M. Rousselet était charmant et qu'elle ne voulait plus avoir que lui pour notaire.

— Bravo ! s'écria M. Monnier en riant, une nouvelle et bonne cliente pour mon gendre.

A la suite du dîner, il y eut une petite sauterie avec intermèdes de musique et de chant, un moyen fort agréable de faire reposer les jambes.

A table, Mlle Lormeau n'avait pas manqué de parler de Georges de Santenay, ingénieur des ponts et chaussées, et de dire, avec un certain orgueil, que ce jeune homme d'un si bel avenir était son neveu.

Bien sûr, Mlle Lormeau voulait voir ce que dirait le notaire. C'était une amorce. Mais on était à table, plusieurs personnes pouvaient entendre, et le notaire, en homme prudent, avait gardé le silence.

Mais, dans la soirée, pendant qu'une grande fille rousse, sèche et prétentieuse, jouait tant bien que mal un morceau de piano tiré de la *Fille du Régiment*, et que sa mère, en écoutant, se pâmait d'admiration, M. Rousselet vint s'asseoir près de Mlle Lormeau.

— Ainsi, mademoiselle, dit-il, vous êtes la tante de M. Georges de Santenay ?

— Vous connaissez sans doute mon neveu, monsieur ?

— Oui, par tout le bien que j'entends dire de lui ; et puis, je l'ai vu une fois à Aubécourt.

— Il était fort épris de Mlle Marthe Raclot, et cette rupture, que vous connaissez, monsieur Rousselet, lui a causé un grand chagrin ; nous parviendrons difficilement à le consoler.

A ce propos, monsieur, vous me seriez très agréable en me disant pourquoi, et d'une façon si inattendue, Mlle Raclot a déclaré à mon neveu et à son père qu'elle ne voulait plus se marier.

— Comment ! répliqua le notaire avec surprise, c'est Mlle Raclot qui n'a plus voulu épouser monsieur votre neveu ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! mademoiselle, tout le monde, à Aubécourt, croit, au contraire, que c'est M. Georges de Santenay qui n'a pas voulu de ce mariage.

— Ah le monde croit cela ? Il se trompe, monsieur. La vérité est la vérité, Georges de Santenay a subi un affront ; mais il ne touche pas à notre honneur, Dieu merci, et nous n'avons pas à en rougir.

— Bien certainement, mademoiselle, et M. Georges de Santenay ne peut que gagner en estime et en considération pour ne pas avoir épousé Mlle Raclot.

— Je sais que M. Raclot est un riche propriétaire d'Aubécourt.

— Et c'est tout ?

— Je ne suis jamais allée à Aubécourt, je n'ai jamais vu M. Raclot et je ne le connais pas autrement.

— Alors, vous ignorez qu'il y a vingt et quelques années il n'était qu'un pauvre domestique de ferme ?

— J'ignorais cela, en effet, monsieur. Ainsi, sa fortune lui vient d'héritage ?

— Connaissez-vous le chiffre de la fortune de M. Raclot ? demanda le notaire, évitant de répondre à la question de la vieille demoiselle.

— Mon Dieu non, monsieur, et je vous avoue que mon neveu, le général de Santenay et moi ne nous en sommes guère préoccupés.

— Quelle dot M. Raclot donnait-il à sa fille ?

— Cinquante mille francs.

— Il ne se montrait pas excessivement généreux, fit le notaire en souriant. Eh bien, mademoiselle, on peut hardiment évaluer aujourd'hui la fortune de M. Raclot à un million et demi.

— En vérité ! exclama Mlle Lormeau.

— En terre seulement, M. Raclot possède plus d'un million, et je suis à peu près certain qu'il a plus de quatre cent mille francs dans son coffre-fort en numéraire et en valeurs mobilières.

— Il donnait à sa fille une dot de cinquante mille francs quand Mlle Marthe, dont la mère est décédée, a le droit de réclamer, en se mariant, la moitié de cette fortune, c'est-à-dire l'héritage de sa mère, mariée sous le régime de la communauté. D'après cela, mademoiselle, vous pouvez déjà commencer à juger M. Raclot.

— Dame, je trouve qu'il n'agissait pas honnêtement avec sa fille.

— Je ne saurais vous dire, mademoiselle, pourquoi Mlle Raclot n'a plus voulu épouser M. Georges de Santenay ; il y a là un mystère. Mais, je ne serais pas surpris en apprenant un jour que la jeune fille a subi l'influence de son père. M. Raclot a probablement eu peur d'être forcé de rendre à sa fille et à son gendre ses comptes de tutelle.

— Mais c'est donc un avare, ce monsieur Raclot ?

— Oh ! s'il n'était qu'avare !

— Vous m'effrayez, monsieur Rousselet.

—
 été, par
 —
 ma niéc
 —
 même à
 —
 conséque
 " J
 frère, le
 ne dirait
 vinction
 et possèd
 une obje
 — I
 malgré h
 au lieu d
 s'en félic
 — I
 — H
 l'estime d
 — M
 Raclot ?
 — U
 — C
 — H
 de tout l
 notaire d
 ferais pa
 d'aucune
 la famille
 Georges d
 Peu
 installé à
 et ensuite
 je lui ai d
 ses affaire
 l'étude es
 qu'il s'ad
 Ici,
 demoisell
 Mlle
 Ah !
 par-dessu
 Et se
 A ce
 — M
 pourquoi
 n'avait p
 épousé M

— Je n'ai rien à dire de Mlle Marthe, que je connais à peine et qui a été, paraît-il, très bien élevée.

— Chez les dames dominicaines, monsieur, au même pensionnat que ma nièce, Mathilde de Santenay.

— Je sais cela, mademoiselle ; les deux jeunes filles, à peu près du même âge, s'étaient liées d'amitié.

— Oui, monsieur, et l'amour de mon neveu pour Mlle Marthe fut la conséquence de cette amitié entre les deux jeunes filles.

— J'ai eu l'occasion de voir Mlle Raclot plusieurs fois chez mon beau-frère, le général ; c'est une jeune fille charmante sous tous les rapports ; on ne dirait point qu'elle est la fille d'un paysan, car elle a une grande distinction ; elle est gracieuse, aimante, très douce, très instruite, spirituelle et possède l'art de se faire aimer ; aussi avais-je approuvé, sans même faire une objection, le mariage de mon neveu.

— Malheureusement, mademoiselle, elle est la fille de M. Raclot. Et, malgré la grande fortune de ce dernier et les belles qualités de Mlle Marthe, au lieu de regretter que son mariage n'ait pas eu lieu, M. de Santenay doit s'en féliciter.

— Pourquoi, monsieur ?

— En épousant Mlle Raclot, M. Georges de Santenay eût perdu l'estime de tous les honnêtes gens.

— Mon Dieu, monsieur Rousselet, mais qu'est-ce donc que ce M. Raclot ?

— Un homme complètement déconsidéré, mademoiselle.

— Oh !

— Bien que les moyens dont il s'est servi pour s'enrichir soient connus de tout le monde dans la contrée, poursuivit M. Rousselet, si j'étais le notaire de M. Raclot, mon devoir serait de garder le silence et je ne me ferais pas, ici, l'écho de mille voix indignées ; mais je n'ai des relations d'aucune sorte avec M. Raclot, et puis je crois rendre un sérieux service à la famille de Santenay en l'édifiant sur le compte d'un homme dont M. Georges de Santenay a été sur le point d'épouser la fille.

Peu de temps après avoir acheté l'étude de Me Poncelet et m'être installé à Aubécourt, j'ai eu connaissance, par la rumeur publique d'abord et ensuite par les papiers de l'étude, des manœuvres de M. Raclot ; alors, je lui ai déclaré tout net que je ne voulais me mêler en quoi que ce soit de ses affaires. Il se l'est tenu pour dit et a pris un autre notaire. Quand l'étude est obligée de lui fournir des renseignements, c'est au premier clerc qu'il s'adresse.

Ici, et très brièvement du reste, le notaire fit connaître à la vieille demoiselle les agissements iniques du féroce usurier.

Mlle Lormeau était au comble de la stupéfaction.

Ah ! c'était bien un grand misérable, un vil coquin, ce paysan qui, par-dessus tout, avait encore l'audace de se donner des airs de châtelain.

Et son neveu avait failli épouser la fille d'un pareil homme !

A cette pensée elle se sentait frissonner dans tout son être.

— Maintenant, mademoiselle, reprit Me Rousselet, vous comprenez pourquoi je vous disais, tout à l'heure, que M. Georges de Santenay n'avait pas à regretter, mais au contraire à se féliciter de ne pas avoir épousé Mlle Marthe Raclot.

— Ah ! monsieur, si ce mariage s'était fait, malgré notre ignorance des horribles choses que vous venez de me révéler, c'était le déshonneur de mon neveu ! Et quelle honte pour notre famille !

Il fant, en effet, monsieur Rousselet, que ce Raclot soit un homme bien épouvantable pour que sa fille ait été forcée de s'éloigner de lui.

— Ah ! vous savez que Mlle Raclot a quitté son père ?

— Oui, monsieur, mais je n'en sais pas la cause.

— A Aubécourt, mademoiselle, on n'est pas mieux instruit que vous.

— On doit savoir, toutefois, où est actuellement Mlle Raclot ?

— On ne le sait pas du tout, mademoiselle.

— Par exemple ! Décidément, monsieur Rousselet, cette jeune fille est une énigme vivante.

— Je ne sais, mademoiselle ; dans tous les cas, on peut dire que Mlle Raclot est une jeune fille bien étonnante. En quittant Aubécourt d'une façon toute mystérieuse, elle a fait à sa réputation un tort considérable.

— Ah ! Et comment cela, monsieur ?

— Par une fâcheuse coïncidence, mon premier clerc est parti d'Aubécourt le même jour que Mlle Raclot.

— Alors, monsieur ?

— Alors, mademoiselle, on prétend que le clerc était au mieux avec Mlle Raclot, et qu'ils s'étaient entendus pour partir ensemble.

— Mais ce que vous me dites est affreux, monsieur ; est-ce que vous croyez cela ?

— Non, mademoiselle, non, car je ne me permets jamais de juger la conduite des autres sur des apparences qui sont souvent trompeuses.

“ M. Bertillon, — c'est le nom du clerc, — est un garçon très intelligent ; mais il a une assez mauvaises tête et est d'une susceptibilité excessive. Sur une simple observation que je lui ai faite, un peu vivement peut-être, il a pris la mouche et a abandonné l'étude, sans avoir eu même la politesse de me dire : Monsieur, je m'en vais !

“ Comme je vous l'ai dit, il est malheureusement parti d'Aubécourt le même jour que Mlle Raclot, et cette coïncidence a donné lieu à des suppositions malveillantes on ne peut plus regrettables.

— Oui, regrettables, murmura Mlle Lormeau.

M. Rousselet la quitta pour répondre à sa belle-mère, qui l'appelait.

Tout le reste de la soirée, Mlle Lormeau fut songeuse, et elle se retira avant minuit.

Le lendemain, elle arriva chez le général de Santenay à onze heures. Elle avait hâte de répéter ce que le notaire d'Aubécourt lui avait dit la veille. Toutefois, elle dut attendre, car elle tenait à parler en présence de Georges, et le jeune ingénieur n'arriva que juste au moment où l'on allait se mettre à table. Seulement la vieille demoiselle avait annoncé qu'ayant causé avec le notaire d'Aubécourt, elle était parfaitement renseignée au sujet de M. Raclot. En excitant ainsi la curiosité, elle préparait ses effets.

Dès que le moment fut venu, on la pressa de parler.

— Eh bien ! dit-elle, en s'adressant à sa nièce, Mlle Marthe Raclot est elle à la ville chez les dames dominicaines ?

— Non, ma tante, répondit la jeune fille.

Mlle Lormeau tacha la tête.

La
malaise

—
Marthe
son père
compens
dresser l

Aus
elle répé
rin Racl

Le g
douloure

Mlle

— C
avec préc

que sont
“ Co

eiter de n

quel horr
Le j

— M
pas prend

ne voyou
adorable

— C
impruden

saufs de d
“ Ma

vite de t
qui sera c

— M
ne doit p

nable, il r
nelles et

fut l'amie
j'ai reçue

— O
— O

Marthe l
regrette s

file, et j'
— B

plus !
Geor

— M
en plus, j

pas voulu
tenant, j'

peu impo

La figure de Georges se décomposa et il s'agita sur son siège avec un malaise visible.

— Je n'ai pu savoir, reprit la vieille demoiselle, pour quel raison Mlle Marthe Raclot a renoncé à se marier, ni quel motif l'a déterminée à quitter son père pour aller où ? Nul ne le sait ; c'est un autre mystère. Mais, par compensation, j'en ai appris de belles sur M. Raclot. Ah ! c'est à faire dresser les cheveux sur la tête ! Et dire que nous ignorions tout cela !

Aussitôt, avec une exactitude qui prouvait son excellente mémoire, elle répéta ce que lui avait dit le notaire d'Aaubécourt concernant Mathurin Raclot.

Le général, Mathilde et Georges lui-même étaient sous le coup d'une douloureuse surprise.

Mlle Lormeau continua :

— Cela nous apprendra à être plus prudents à l'avenir, à ne rien faire avec précipitation, à aller doucement et, avant tout, à nous enquérir de ce que sont les gens.

« Comme l'a fort bien dit le notaire, Georges, tu n'as plus qu'à te féliciter de ne pas avoir épousé Marthe Raclot. Ah ! mon pauvre ami, dans quel horrible guépier tu as failli te fourrer !

Le jeune homme restait silencieux, la tête inclinée sur sa poitrine.

— Ma sœur, dit le général, nous avons eu tort, je le reconnais, de ne pas prendre des renseignements sur la famille de Mlle Marthe ; mais nous ne voyions qu'elle, et, comme nous, ma sœur, vous avez été séduite par son adorable caractère et ses rares qualités.

— Ce qui prouve, mon frère, que tous nous avons été irréflectés et imprudents au même degré ; mais, grâce à Dieu, nous voilà sortis sains et saufs de cette déplorable aventure.

« Maintenant, Georges, continua la tante, tu n'as plus qu'à te guérir vite de ton fatal amour et à tourner tes yeux vers une autre belle jeune fille, qui sera digne de toi et de nous.

— Ma sœur, répliqua gravement M. de Santenay, assurément Georges ne doit plus penser à Mlle Raclot ; mais parce que son père est un misérable, il ne s'ensuit pas qu'elle ait perdu une seule de ses qualités personnelles et qu'elle ait démerité à mes yeux. Non, ma sœur, non, celle qui fut l'amie de Mathilde est toujours la charmante et bonne jeune fille que j'ai reçue dans ma maison.

— Oh ! mon frère, est-ce bien vous qui parlez ainsi ?

— Oui, c'est moi. Mais, je vais plus loin, ma sœur, et je dis que Mlle Marthe Raclot est la jeune fille la plus noble que je connaisse, que je regrette sincèrement qu'elle ne puisse être la femme de mon fils, ma seconde fille, et j'ajoute qu'elle a droit au respect et à l'admiration de tous.

— En vérité, mon frère, s'écria Mlle Lormeau, je ne vous comprends plus !

Georges avait relevé la tête et regardait son père avec surprise.

— Ma sœur, mes enfants, poursuivait le vieillard en s'animant de plus en plus, je me suis demandé, comme vous, pourquoi Mlle Raclot n'avait pas voulu se marier, et pourquoi elle avait quitté son père ; eh bien, maintenant, j'en connais la cause : Marthe a appris, d'une façon ou d'une autre, peu importe, quel homme était son père, et je dis avec assurance, sûr de ne

pas me tromper, que cette affreuse découverte a été l'unique et véritable mobile de la conduite de Marthe.

— Oui, oui, mon père, c'est cela, vous avez raison ! s'écria Mathilde.

Georges avait l'air de sortir d'un rêve.

Quant à Mlle Lormeau, elle n'était nullement convaincu, et elle restait raide et froide sur son siège, ayant sur les lèvres un sourire incrédule.

— Oh ! la brave fille ! Oh ! la noble enfant ! exclama le général, se laissant aller à l'enthousiasme de son grand et généreux cœur.

Mathilde, les yeux pleins de larmes, se jeta au cou de son père et l'embrassa.

A ce moment, on vint prévenir la jeune fille qu'une femme pauvre du village, qu'elle attendait, était là.

Cette pauvre femme était une veuve, mère de deux enfants en bas âge, à laquelle Mlle de Santenay s'intéressait. Elle venait chercher du linge et de chauds vêtements d'hiver que Mathilde voulait lui donner pour ses enfants.

La jeune fille sortit en disant :

— Je vais revenir.

Mlle Lormeau rapprocha son siège de celui de M. de Santenay.

— Mon frère, dit-elle, il faut que vous sachiez, ainsi que Georges, une chose dont je ne pouvais pas parler devant Mathilde ; je crois bien, mon frère, que vous n'allez plus avoir pour Mlle Marthe Raclot la même admiration.

Et la vieille demoiselle conta, en regardant ironiquement M. de Santenay, comment le départ de Marthe, ayant coïncidé avec celui du clerc de notaire, avait été interprété par les habitants d'Aubécourt.

— Je savais cela, ma tante, dit Georges avec un accent de tristesse navrante ; oui, voilà ce qu'on dit, non pas seulement à Aubécourt, mais dans toute la contrée.

— Que ce soit vrai ou faux, Mlle Raclot n'en pas moins et à tout jamais perdue de réputation. Mais, comme on dit, il n'y a pas de fumée sans feu... Où est allée Mlle Raclot ? Personne ne le sait.

L'autre jour, Mathilde était convaincue que son ancienne amie était chez les dames dominicaines ; nous savons maintenant qu'elle n'y est pas. Vous aurez beau dire, mon frère, tout cela n'est pas clair.

— Pauvre jeune fille ! murmura M. de Santenay.

— Vous la plaignez.

— Oui, ma sœur, car elle est doublement à plaindre.

— Ainsi, vous croyez que ce qu'on dit à Aubécourt ?...

Les yeux du vieux soldat s'enflammèrent.

— Ce qu'on dit à Aubécourt est infâme ! s'écria-t-il, et les gens de ce pays sont de lâches gredins ! On ne touche pas ainsi à la réputation d'une jeune fille ! Et si je me trouvais en face d'un de ces misérables, je lui arracherais les oreilles.

— Alors, mon frère, vous ne croyez pas ?...

— Moi, croire à de pareilles sottises, jamais ! jamais ! Je connais Mlle Marthe, et c'est parce que je la connais que je la défends comme je défendrai ma fille ; je fais plus, ma sœur ; moi, le vieux général de Santenay, je me porte garant de l'honneur de cette jeune fille odieusement calomniée !

— Ah ! mon père, mon bon père, quel bien vous me faites ! s'écria Georges d'une voix vibrante ; mais, si vous saviez, si vous saviez...

— Si je savais quoi ?

— Mon père, répondit le jeune homme avec douleur, je suis un de ces misérables lâches que votre parole indignée vient de flageller.

— Toi, Georges !

— Mon père, j'ai cru que Marthe était coupable !

— Tu ne l'aines donc plus ?

— Je l'aime plus aujourd'hui que je ne l'ai jamais aimée !

— Et, fit le général avec l'accent du reproche, tu as douté d'elle, Georges, toi qui devais être le premier à prendre sa défense contre tous !... Mais vers qui tendra-t-elle ses mains suppliantes, cette malheureuse et innocente victime, si ceux qui la connaissent et qui l'aiment l'abandonnent.

— Mon père, je suis honteux d'avoir si facilement prêté l'oreille à des propos méchants, je le regrette amèrement et j'en demande pardon à la pauvre Marthe.

— Comme vous, mon frère, dit Mlle Lormeau, je veux croire que Mlle Marthe a été calomniée, qu'elle est innocente ; mais en est-elle moins la fille de son père, et votre fils peut-il garder l'espoir de lui donner son nom ?

— Cela, ma sœur, est une autre question, répondit gravement M. de Santenay ; tout en gardant notre droit de plaindre la pauvre Marthe et de ne lui refuser aucun témoignage de sympathie, nous savons, mon fils et moi, ce que nous nous devons à nous-mêmes et ce que nous devons à l'opinion publique : Georges ne peut plus songer à épouser Mlle Raclot ; il y a là une question d'honneur.

— A la bonne heure, approuva Mlle Lormeau.

Le jeune homme laissa échapper un long soupir.

XII

Trois mois s'écoulèrent. Aucun événement, aucun incident n'était venu modifier la situation. On ne savait toujours point que Mlle Raclot était institutrice au pensionnat des dominicaines. Georges de Santenay ne parvenait pas à oublier Marthe, et Marthe pensait toujours à Georges. La jeune novice se disait tristement qu'elle attendrait bien longtemps pour être en état de se consacrer à Dieu.

On était arrivé à la mi-avril, aux premiers beaux jours du printemps.

Un après-midi, étant dans son grand herbage des Noues, au milieu des bœufs achetés aux dernières foires, M. Raclot fut frappé, tout à coup, d'une attaque de paralysie.

On le releva, on courut chercher une voiture et on le transporta chez lui, où le médecin qu'on était allé prévenir en toute hâte ne tarda pas à arriver.

La paralysie n'était que partielle et ne mettait pas le malade en danger de mort.

M. Raclot, qui avait une peur horrible de mourir, se sentit rassuré.

En effet, grâce aux soins qui lui furent donnés, il était remis sur pied au bout de dix jours. Seulement, il ne pouvait plus remuer le bras

gauche, et la partie gauche du visage, la bouche comprise, était affreusement déformée.

M. Raclot considéra que c'était peu de chose, du moment que la tête était toujours bonne.

Mais le médecin avait eu la cruauté de lui dire qu'il devait veiller sur lui, de bien prendre garde, attendu que, s'il avait une nouvelle attaque, il n'en serait pas quitte à si bon compte.

Ces malencontreuses paroles troublèrent la tranquillité de M. Raclot, empoisonnèrent sa douce existence par des craintes continuelles. Le matin, le soir, à toute heure du jour et de la nuit, quand il ne dormait pas, il avait la mort devant lui.

C'était l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête.

Il avait beau se raidir, se dire qu'il était bête, la peur de mourir le poursuivait partout et sans cesse.

Cela ne l'empêchait pas de vouloir acheter, sur le territoire de Ligoux, la prairie de la Saulaie, qui lui faisait envie depuis longtemps. Le propriétaire était dans une position critique, il lui fallait de l'argent. Déjà M. Raclot lui avait fait offrir par son notaire la moitié à peine de la valeur de l'herbage. Il avait repoussé avec colère l'offre dérisoire. Mais il ne trouvait pas un autre acquéreur, ce que savait très bien M. Raclot.

Et le riche paysan se disait :

— Il a beau faire, il y viendra.

Mais la paralysie n'avait pas non plus dit son dernier mot.

Un soir qu'il avait très bien soupé, avec un appétit qu'il ne se connaissait plus, M. Raclot se coucha enchanté de sa personne et en pensant qu'avant huit jours la prairie de la Saulaie serait à lui.

Le lendemain, le seigneur d'Aubécourt ne se leva point à son heure habituelle. Cela étonna fort la servante qui se décida, vers neuf heures, à entrer dans la chambre de son maître. Elle le trouva dans son lit, les yeux démesurément ouverts, fixes, brillants, et ne faisant plus aucun mouvement.

D'abord, la servante crut que M. Raclot était mort ; mais elle s'aperçut qu'il avait entendu le bruit de ses pas en voyant ses yeux effrayants se tourner vers elle et la regarder avec une expression de terreur indicible.

La servante comprit qu'il fallait courir chercher le médecin.

Il vint, le docteur, et, quand il eut vu M. Raclot, il secoua la tête, puis se retira en disant :

— Il est perdu, il n'a plus que quelques heures à vivre.

Le malade ne pouvait plus que bredouiller des paroles sans suite, à peu près incompréhensibles, mais il n'avait pas perdu encore la faculté de penser.

Mais n'allez pas croire qu'il pensait à sa fille et était affligé de ne pas l'avoir près de lui. Il ne songeait qu'à une seule chose : à la prairie de la Saulaie. Les seuls mots compréhensibles qui s'échappaient de ses lèvres déjà glacées étaient ceux-ci, qu'il répétait constamment :

— Je l'aurai ; il a beau faire, il y viendra !...

La terre, toujours la terre, toujours la fureur d'augmenter son bien ! Mais avait-il conscience de l'état dans lequel il se trouvait !

Cependant le bruit de la fin prochaine de l'usurier s'était vite répandu.

— Il n'a plus que quelques heures à vivre, avait dit le médecin.

Sans perdre de temps, le maire fit prévenir le juge de paix, qui demeurait au chef-lieu de canton, afin que les dispositions pour l'apposition des scellés fussent prises immédiatement.

— Si seulement on savait où est sa fille, disait le maire à qui voulait l'entendre.

La nourrice de Marthe apprit que le maire était dans un grand embarras, parce qu'il ne savait pas comment il ferait parvenir à Mlle Raclot la nouvelle de la mort de son père.

Alors la bonne paysanne mit sa belle robe des dimanches, une coiffe blanche et se rendit chez le magistrat municipal.

— Monsieur, le maire, lui dit-elle, si vous voulez savoir très vite où est Mlle Marthe Raclot, je vous conseille d'envoyer un exprès à la ville, chez les dames dominicaines.

— Et vous pensez que ces religieuses savent où se trouve Marthe Raclot.

— J'en suis sûre, monsieur le maire.

— Dans ce cas, je vais suivre votre conseil et envoyer un exprès à la ville.

Il était près de quatre heures de l'après-midi, et, si diligent que fût le maire, le temps de faire manger et boire le cheval et de sortir le cabriolet de la remise, il était plus de cinq heures quand le domestique de M. le maire se mit en route.

On savait déjà dans le village que le domestique partait à la recherche de Mlle Raclot.

— Ah ! oui, il la trouvera, disait ironiquement ceux que la vieille nourrice appelait des langues de vipère.

Il était onze heures de la nuit lorsque le domestique du maire revint de la ville. Il avait fait la commission dont il était chargé, causé avec une vieille religieuse dans le parloir du couvent, et il annonça à son maître que le lendemain matin, à neuf heures, Mlle Marthe Raclot arriverait à Aubécourt.

Depuis une heure, M. Raclot était mort ; mais, dès sept heures du soir, le maire avait envoyé au château, chargés d'y faire bonne garde, trois hommes de confiance. Si, comme le domestique l'annonçait, la fille du défunt arrivait le lendemain à neuf heures, le juge de paix n'avait plus rien à faire, l'apposition des scellés devenait inutile.

Un quart d'heure après la visite du domestique à la communauté, la supérieure fit appeler Marthe et lui apprit que son père, très gravement malade, était en danger de mort.

La pauvre jeune fille voulait partir immédiatement, mais la supérieure lui fit comprendre qu'elle ne pouvait pas lui permettre de voyager la nuit, et que, d'ailleurs, à l'heure qu'il était, il serait impossible de trouver une voiture.

— Ma chère enfant, ajouta la supérieure, j'ai déjà donné des ordres pour qu'une voiture vienne vous prendre demain matin à six heures, et comme je ne veux pas que vous alliez seule à Aubécourt, j'ai décidée que notre sœur Angèle vous accompagnerait.

Marthe remercia la supérieure et se retira en pleurant. Quelque chose lui disait qu'elle arriverait trop tard pour fermer les yeux à son père.

C'est une route très accidentée qui conduit de la ville à Aubécourt, ayant de raides montées, fatigantes pour les chevaux, bien qu'ils soient forcés de marcher au pas.

La voiture qui conduisait Marthe et la sœur Angèle était une espèce de carriols découverte. Heureusement, l'air était tiède et le temps superbe, sans un souffle de vent.

Les voyageuses s'étaient installées, le mieux qu'elles avaient pu, derrière le cocher, sur un banc avec dossier et suspendu au moyen de courroies.

Les voyageuses étaient déjà à trois lieues de la ville lorsque le cheval arriva à une des montées dont nous venons de parler, la plus longue, la plus rapide, la plus difficile, mais la dernière.

Le cheval se mit à gravir la pente lentement, suant, soufflant, reniflant.

A deux cents mètres environ, en arrière de la carriole, un bon petit cheval, aux jarrets d'acier, attelé à un léger tilbury, trottait sur la route. Toutefois, il dut ralentir sa marche quand il arriva à la côte que gravissait péniblement le cheval de louage ; il ne tarda pas, néanmoins, à rejoindre la carriole ; mais, alors, il parut décidé à vouloir régler son pas sur celui de l'autre animal, afin de marcher côte à côte.

Le tilbury avait deux voyageurs, un homme âgé et une jeune fille. Le vieillard conduisait

Tout à coup, la jeune fille s'écria joyeusement :

— C'est sœur Angèle, mon père, c'est sœur Angèle !

La religieuse se tourna vivement du côté du tilbury et salua M. de Santenay et sa fille.

En même temps, Marthe, qui tenait sa tête baissée, enveloppée dans son voile, se redressa.

Deux exclamations, l'une de surprise et de joie, l'autre de surprise seulement se croisèrent :

— Marthe !

— Mathilde !

— Arrêtez, monsieur, arrêtez ! cria Mlle de Santenay au cocher de la carriole.

Celui-ci se hâta d'obéir et son cheval eut un petit hennissement de satisfaction. Le cheval du tilbury s'était également arrêté.

Mathilde sauta lestement à terre, monta sur le marche-pied de la carriole et se pendit au cou de son amie qu'elle se mit à embrasser follement.

Marthe aussi embrassa Mathilde en pleurant.

— Marthe, ma chère Marthe, dit Mlle de Santenay, est-ce que tu n'es pas heureuse de me revoir ?

— Si, Mathilde.

— Mais tu es triste et tu pleures ! Pourquoi ?

— J'ai été prévenue, hier soir, que mon père allait mourir. Sœur Angèle m'accompagne à Aubécourt ; mais j'arriverai trop tard.

— Alors, chère Marthe, je comprends ta douleur, dit Mathilde, subitement attristée : mais ce costume que tu portes ? . . .

— Ce costume est celui de novice, répondit la sœur Angèle.

— Comment, Marthe, s'écria Mlle de Santenay, tu veux te faire religieuse ?

— Ou
— Ai
était à la
— C'e
pas qu'on
— S'i
Les d
dans le til
M. de
Les d
en avant d
et la religie
route, s'élo
M. de
souhaiter s
tante. On
patronne.
La der
Marthe et
voiture dev
fille, malgre
— No
— M.
Marth
— Ah
— Est
— Nor
— A c
— A c
— Vou
votre père a
arrivé à la c
immédiatem
faut au moie
— C'es
Pendan
s'étaient mis
Ces mo
de bouche en
Cepend
ce ! " la jeun
le château.
En un
personnes.
— Lais
le monde à l
vous ne save
quelque cho
oui, depuis q
5

— Oui, Mathilde.

— Ainsi, ma sœur, reprit la fille du général d'un ton peiné, Marthe était à la communauté et vous me l'avez caché !

— C'était l'ordre de notre mère supérieure, et Mlle Raclot ne voulait pas qu'on connût le lieu de sa retraite.

— S'il en est ainsi, ma sœur, je n'ai plus rien à dire.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent encore, puis Mathilde remonta dans le tilbury.

M. de Santenay salua de la main la sœur et la novice.

Les deux chevaux se remirent en marche ; mais le tilbury fut bientôt en avant de l'autre voiture, et, quand celle-ci arriva sur le plateau, Marthe et la religieuse purent voir encore le tilbury qui, ayant pris une autre route, s'éloignait au grand trot du cheval.

M. de Santenay et Mathilde se rendaient chez Mlle Lormeau pour lui souhaiter sa fête. Georges devait également se trouver chez la vieille tante. On était au 19 mai, et Mlle Lormeau avait sainte Denise pour patronne.

La demie de neuf heures sonnait à l'horloge de la paroisse lorsque Marthe et sa compagne arrivèrent à Aubécourt. Elles descendirent de voiture devant la maison de la vieille nourrice qui, ayant reconnu la jeune fille, malgré son vêtement, accourut pour la serrer dans ses bras.

— Nourrice, mon père ? demanda Marthe.

— M. Raclot n'est plus ; que le bon Dieu reçoive son âme.

Marthe poussa un profond soupir.

— Ah ! fit-elle, je l'avais bien dit que nous arriverions trop tard !

— Est-ce que M. Raclot est mort ce matin ? demanda la religieuse.

— Non, ma sœur, il a rendu l'âme hier soir.

— A quelle heure ?

— A dix heures.

— Vous voyez, Marthe, qu'il vous était absolument impossible de voir votre père avant sa mort. L'envoyé de M. le maire d'Aubécourt n'est arrivé à la communauté qu'à huit heures ; quand même vous seriez partie immédiatement, vous ne pouviez arriver que vers onze heures, puisqu'il faut au moins trois heures pour faire le trajet.

— C'est vrai, ma sœur ; je ne devais pas revoir mon père vivant.

Pendant ce colloque, qui avait lieu dans la rue, beaucoup de curieux s'étaient mis aux fenêtres, d'autres s'avançaient sur le seuil des portes.

Ces mots : " C'est elle ! c'est sa fille ! c'est Marthe Raclot ! " volaient de bouche en bouche.

Cependant, après avoir dit à la bonne paysanne : " A bientôt nourrice ! " la jeune fille prit le bras de la sœur Angèle et elles se dirigèrent vers le château.

En un instant, la vieille nourrice fut entourée par plus de cinquante personnes. C'était une avalanche de questions.

— Laissez-moi donc tranquille, dit la vieille femme, répondant à tout le monde à la fois, eh bien, oui, c'est Marthe Raclot, et après ? . . . Ah ! vous ne savez plus que dire. Vous avez la bouche cousue ; ça vous fait quelque chose tout de même de la voir habillée en religieuse ! Eh bien, oui, depuis qu'elle est partie, elle est au couvent des dominicaines. Dites

donc, hein, voilà comment elle s'est fait enlever par le clerc de M. Rousselet.

— Ah ! la pauvre petite ! en a-t-on assez dit sur son compte ! L'avez-vous assez traînée dans la boue ! Lui avez-vous assez craché d'injures à la figure ! Allez, allez, les gens d'Aubécourt sont des gueux ; ils ne valent pas grand'chose, ils ne valent rien !

Ayant jeté ainsi son cri d'indignation et de colère, la vieille femme rentra brusquement chez elle et ferma sa porte.

Le lendemain, à dix heures eurent lieu les obsèques de Mathurin Raclot. Il n'y avait pas foule derrière son cercueil. Les domestiques du défunt, ses tenanciers, la vieille nourrice et quelques devotes marchaient derrière l'orpheline, qui s'appuyait sur le bras de la sœur Angèle. Mais sur le passage du convoi il y avait beaucoup de monde, et tout ce monde saluait avec respect, non pas le mort dans son cercueil, mais sa fille et la religieuse qui l'accompagnait.

Déjà un revirement complet s'était fait en faveur de Marthe, et ceux-là mêmes qui avaient été les plus acharnés contre elle étaient les premiers à vanter sa bonté, à exalter son mérite et ses vertus.

Le père Raclot était une cansaille, ça, c'était vrai, mais sa fille n'avait rien fait, elle, elle ne savait rien de rien ; on lui devait des égards, du respect. N'était-elle pas assez à plaindre d'être la fille de Mathurin Raclot ?

Comme le cercueil arrivait devant la porte de l'église, on vit une voiture s'arrêter sur la petite place et descendre de cette voiture Georges de Santenay d'abord, puis Mathilde et le général.

La veille au soir, étant encore chez Mlle Lormeau, ils avaient appris que M. Raclot était mort et que l'enterrement aurait lieu le lendemain.

— Nous irons tous les trois, avait dit aussitôt M. de Santenay à ses enfants ; nous devons à Mlle Marthe Raclot ce témoignage d'estime et de sympathie.

La sœur Angèle vit les trois personnages se mettre à la suite du cortège.

— Ma chère Marthe, dit-elle tout bas à la jeune fille, vous n'êtes plus ici sans amis ; M. le général de Santenay, son fils et sa fille sont derrière vous.

Marthe tressaillit, et la religieuse s'aperçut que la jeune fille était devenue toute tremblante.

Après la cérémonie funèbre, M. de Santenay et ses enfants suivirent le cercueil au cimetière, et, quand tout fut terminé, le vieillard s'approcha de Marthe, l'embrassa et lui dit :

— Courage, mon enfant, courage, et n'oubliez pas que, malgré tout, vous avez toujours en moi un ami.

A son tour, Mathilde embrassa affectueusement son amie.

Sans prononcer une parole, Georges tendit sa main à Marthe.

Quand elles se touchèrent, les deux mains tremblèrent.

Alors le jeune ingénieur laissa échapper cette exclamation :

— Ah ! Marthe ! . . .

Ce fut tout.

La jeune fille avait baissé la tête pour cacher son trouble et sa rougeur.

Le gé
leur voitur
Alors
lunettes à
chapeau à
n'eût pas p
— Ma
moi, mader
Raclot, vo
La jeu
— Bo
— Tr
services ; d
— Je
j'aurai rec
— Ma
— Je
— J'a
— En
— Ma
— On
pour des ra
— Oh
La jeu
sortirent d
allaient déj
Quand
que l'avait
La bor
— Ma
t'ai préparé
château ; n
de mon mi
— Sois
tourmente p
— Oh
vieille fem
désirer.
Après
chambre, eu
la religieuse
— Ma
A cinq
Angèle.
Quand
elles furent
avait pas ap
— Où e
est malade ?

Le général, Georges et Mathilde s'éloignèrent aussitôt pour rejoindre leur voiture, qui les attendait à l'auberge.

Alors, un monsieur à figure blême, tout habillé de noir, portant des lunettes à branches d'or, s'avança vers Marthe avec empressement, son chapeau à la main, ce qui permettait de voir qu'il était chauve, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton obséquieux, je suis M. Bondois ; c'est moi, mademoiselle, qui avais l'honneur d'être le notaire de ce cher M. Raclot, votre père.

La jeune fille s'inclina, en disant :

— Bonjour, monsieur.

— Très certainement, mademoiselle, vous allez avoir besoin de mes services ; dès ce moment je me mets entièrement à votre disposition.

— Je vous remercie, monsieur ; aussitôt que cela sera nécessaire, j'aurai recours à vous.

— Mademoiselle me permet-elle de lui adresser une question ?

— Je vous écoute, monsieur.

— J'ai appris que les scellés avaient été apposés au château ?

— En effet, monsieur.

— Mais c'était absolument inutile.

— On me l'a fait observer, monsieur ; mais c'est moi qui ai voulu cela pour des raisons que je n'ai pas à faire connaître, quant à présent.

— Oh ! alors, mademoiselle, c'est différent.

La jeune fille salua le notaire, reprit le bras de sœur Angèle, et elles sortirent du cimetière pour se rendre chez la vieille nourrice, où elles allaient déjeuner.

Quand elles arrivèrent, la table était mise avec trois couverts, ainsi que l'avait demandé la jeune fille.

La bonne paysanne ouvrit une porte.

— Ma chère enfant, dit-elle, voilà ta petite chambre et le lit que je t'ai préparé ; ah ! tu ne seras pas chez ta vieille nourrice aussi bien qu'au château ; mais voilà, tu veux demeurer avec moi . . . Ma chérie j'ai fait de mon mieux . . .

— Sois tranquille, ma bonne nourrice, je serai très bien ici, ne te tourmente pas.

— Oh ! s'il ne te faut que de l'affection et du dévouement, répliqua la vieille femme presque gaiement, tu n'auras ni à te plaindre, ni rien à désirer.

Après le déjeuner, Marthe et sœur Angèle retirées dans la petite chambre, eurent une longue conversation qui se termina par ces mots de la religieuse :

— Ma chère Marthe, vous êtes une sainte.

A cinq heures, une voiture, envoyée de la ville, vint chercher la sœur Angèle.

Quand les autres religieuses, ses compagnes, la virent revenir seule, elles furent très étonnées car la supérieure, qui avait été prévenue, ne leur avait pas appris que Marthe allait rester quelque temps à Aubécourt.

— Où est Marthe ? Pourquoi ne la ramenez-vous pas ? Est-ce qu'elle est malade ? demandaient les religieuses.

La sœur Angèle répondit :

— Marthe est forcée de rester à Aubécourt pendant deux ou trois mois peut-être, à cause du magnifique héritage que lui laisse son père, — un million, dit-on, — mais ne vous affligez pas, mes sœurs, Marthe reviendra et ne nous quittera plus.

Le soir, à l'heure de la prière, les institutrices et toutes les élèves étant réunies dans la chapelle du couvent, la mère supérieure apparut au milieu d'elles, et, d'une voix grave et émue, prononça ces paroles :

— Mes chères sœurs et vous, mes enfants, nous allons prier ce soir pour Mlle Marthe Raclot ; que de nos cœurs s'élève vers le Seigneur notre prière fervente.

Demandons au Dieu de bonté et de miséricorde qu'il soutienne Mlle Marthe dans ses épreuves, qu'il lui donne la force, le courage, et soit avec elle dans l'accomplissement d'un devoir pieux qu'elle s'est imposé.

La supérieure s'agenouilla sur les dalles, et toutes les têtes s'inclinèrent dans un profond recueillement.

XIII

Le lendemain de son installation chez sa nourrice, Marthe sortit seule à neuf heures du matin.

On savait déjà qu'après l'enterrement de son père elle n'était pas remontée au château, qu'elle avait déjeuné, dîné chez sa nourrice, et l'on se demandait :

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

Marthe était sortie pour faire une visite à M. Rousselet. Elle entra timidement dans l'étude et demanda si elle pouvait voir le notaire.

Un des clercs alla prévenir M. Rousselet, et Marthe fut aussitôt introduite dans le cabinet de l'officier ministériel, qui la reçut avec déférence et la pria gracieusement de s'asseoir. Puis il crut devoir s'excuser de n'avoir pas assisté aux obsèques de M. Raclot.

— Mademoiselle, dit-il, j'ai dû, avant-hier, conduire Mme Rousselet chez ses parents, où elle va passer une huitaine, et je ne suis rentré à Aubécourt qu'hier dans l'après-midi.

— Mon Dieu, monsieur, fit la jeune fille, vous n'avez pas à vous excuser ; d'ailleurs, vous n'étiez pas en relations avec mon père.

— C'est vrai, mademoiselle ; mais ce n'eût pas été une raison ; si j'eusse été à Aubécourt, pour vous, mademoiselle, — et le notaire appuya sur ces mots " pour vous " ; — j'aurais accompagné monsieur votre père à sa dernière demeure.

A ce propos, mademoiselle, j'ai eu le plaisir de voir, à Rosières, M. le général de Santenay, son fils et sa fille, qui sont de vos amis. C'est moi qui leur ai appris le décès de M. Raclot, et j'ai su hier, en arrivant, que MM. et Mlle de Santenay étaient venus à Aubécourt pour assister aux obsèques de monsieur votre père.

— Ainsi, monsieur, répondit la jeune fille très émue, c'est à vous que je dois l'honneur que m'ont fait MM. et Mlle de Santenay, je vous remercie de tout mon cœur.

— Oh ! mademoiselle !

— Je
d'amis, et
— M
que vous
— E
venant vo
— Si
être agréa
— O
coup à vo
— Pa
notaire de
— A
tention de
— N
— M
m'adresser
— Pu
dont elle r
— Je
seur de M
— S'i
que je dois
— To
— So
de me mor
— Je
affaires.
— Je
— Sa
étendu qu
mon nom.
— Au
— Au
bien accep
— J'a
— Je
sieur, cepe
— Vo
— Es
valeur de
— O
— Eh
— Je
fortune de
million et
— Oh
Dans
— Vo

— Je suis une pauvre fille, monsieur, sans parents, n'ayant guère d'amis, et les marques de sympathie me sont chères.

— Mademoiselle, répliqua vivement le notaire, vous avez plus d'amis que vous ne le pensez, et moi même . . .

— Encore une fois, merci, monsieur ; j'ai donc été bien inspirée en venant vous trouver.

— Si vous avez besoin de moi, mademoiselle, je serai heureux de vous être agréable.

— Oui, monsieur, j'ai besoin de vous, et j'ai même beaucoup, beaucoup à vous demander.

— Pardon, mademoiselle, mais je dois vous dire que, n'étant pas le notaire de M. Raclot . . .

— Ah ! monsieur, interrompit la jeune fille, avez-vous donc déjà l'intention de vous récuser ?

— Non, certes ; cependant . . .

— Monsieur, si je m'adresse à M. Rousselet, c'est que je ne veux pas m'adresser à M. Bondois.

— Puis-je demander à Mlle Raclot à quoi je suis redevable du choix dont elle m'honore ?

— Je viens à vous, monsieur, en toute confiance, parce que, successeur de M. Poncelet, vous n'avez pas voulu être le notaire de mon père.

— S'il en est ainsi, mademoiselle, je n'ai plus qu'à vous demander ce que je dois faire pour vous.

— Tout, monsieur, tout ; ah ! je vais être très exigeante.

— Soit, mademoiselle ; ce sera à moi de répondre à vos exigences et de me montrer digne de votre confiance.

— Je suis un ignorant, monsieur, je n'entends absolument rien aux affaires.

— Je serai votre conseil.

— Sans doute, mais ce ne serait pas assez ; c'est un mandat très étendu que je désire vous confier, monsieur, avec tout pouvoir d'agir en mon nom.

— Au mieux de vos intérêts.

— Au mieux des intérêts de la succession de mon père. Vous voulez bien accepter, n'est-ce pas ?

— J'accepte, mademoiselle.

— Je ne connais pas l'importance de la fortune de mon père, monsieur, cependant j'ai entendu dire qu'il avait un million.

— Vous n'êtes pas exactement renseignée.

— Est-ce que vous connaissez, approximativement, bien entendu, la valeur de la succession ?

— Oui, mademoiselle.

— Eh bien, monsieur ?

— Je ne crois pas être au-dessous de la vérité en vous disant que la fortune de M. Raclot peut être évaluée à quinze cent mille francs, un million et demi.

— Oh ! tant que cela ! fit Marthe.

Dans sa pensée, ces paroles signifiaient : "Que de victimes !"

— Vous ne vous trompez pas, monsieur.

— Pas de beaucoup, mademoiselle.

— Pourtant, monsieur, comment pouvez-vous savoir ?

— D'abord, par les actes de propriété qui sont dans mon étude, par ceux qui existent chez mon confrère, M. Bondonis, et, mieux encore, par la valeur réelle des biens successivement acquis par M. Raclot. En terres seulement, mademoiselle, la succession dépasse un million ; il nous reste à mettre en ligne de compte les valeurs mobilières, l'or et l'argent. Ici, je peux me tromper, car je n'ai pas fait l'inventaire du coffre-fort de M. Raclot ; mais j'établis mon calcul d'après les revenus annuels de monsieur votre père,—je ne parle pas de sa dépense, qui était presque nulle,—j'arrive à trouver qu'il doit y avoir environ cinq cent mille francs de valeurs dans son portefeuille, je veux dire son coffre-fort.

— Mon père a constamment acheté, monsieur ?

— Oui, mademoiselle ; mais les sommes employées en achats de terres ne sont pas comprises dans mon calcul, puisque je les ai comptées déjà dans la propriété foncière et immobilière.

— Enfin, nous serons fixés lorsque, les scellés levés, vous ouvrirez le coffre-fort et en ferez l'inventaire.

— Oui, mademoiselle ; mais c'est à votre requête, paraît-il, que les scellés ont été apposés : en général, l'apposition des scellés n'a lieu que lorsqu'il y a à sauvegarder les intérêts de tiers absents ; qui donc vous a conseillé de prendre cette mesure ?

— Personne, monsieur.

— Alors, mademoiselle, je ne comprends pas, je vous l'avoue, que vous ayez eu cette idée.

— Seule dans ce château, ouvert à tout le monde, n'ayant près de moi que trois domestiques que je ne connaissais pas, dont, par conséquent, je n'étais pas sûre de la fidélité, j'ai craint qu'un vol ne fût commis.

— Ah ! fit le notaire, désagréablement impressionné.

Et ses sourcils se froncèrent.

— Voyez-vous, monsieur, continua la jeune fille, je veux qu'il ne soit rien distrahit de l'héritage de mon père, pas la plus petite somme d'argent, pas le moindre objet.

— Pourtant, mademoiselle, répliqua M. Rousselet avec une certaine raideur, vous aurez à payer les frais d'amortissement, les frais des obsèques de votre père, les domestiques ; il y a enfin la succession à liquider.

— Oh ! cela, monsieur, c'est différent, il le faut, c'est forcé... il y aura aussi vos honoraires dont vous ne parlez pas... Mais vous serez mon fondé de pouvoir, vous ferez pour le mieux, comme vous voudrez ; tout ce qu'il vous conviendra de faire, je l'accepte d'avance ; vous voyez, monsieur Rousselet, que j'ai mis en vous toute ma confiance, tout mon espoir.

— Mais vous ne me connaissez pas, mademoiselle.

— Si, monsieur, si, je vous connais : je sais pourquoi vous avez refusé à mon père d'être son notaire ; et puis, ajouta Marthe avec émotion, ne m'avez-vous pas dit, tout à l'heure, que vous étiez mon ami ?

— Singulière jeune fille, pensa le notaire ; décidément, je ne la comprends pas.

Marthe reprit :

— Vo
installée ch
présence à
domestique
les congédi
cation conv
herbages ;
en état d'é
Mais chaq

Le no

— Je
ferez un in

— As
attachés, v
héritage.

— Tou

— Da

sur le visag
les droits fi

— En

Elle re

— Un

tre en vent

— Por

— Par

d'argent : n

Oh ! oh

de son père

M. Ro

filles, comm

— Ma

n'est pas d

réparations

— Qu

mais ne mé

— Al

ru ne.

— Eh

sorte d'emp

Plus e

— No

— Si

intermédiaire

— Ou

— Et

— Ou

— Ch

d'omaine e

ment consi

— Vous ne savez peut-être pas, monsieur Rousselet, que je me suis installée chez ma vieille nourrice où je demeurerai aussi longtemps que ma présence à Aubécourt sera nécessaire. N'habitait pas au château, les domestiques de mon père ne me sont plus nécessaires ; vous voudrez bien les congédier, et, si vous le trouvez juste, leur donner à chacun une gratification convenable. Il y a, m'a-t-on dit, une centaine de bœufs dans les herbages ; vous aurez à les faire conduire au marché aussitôt qu'ils seront en état d'être vendus ; vous aurez besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Mais chaque chose se fera à son temps, n'est-ce pas, monsieur ?

Le notaire, se contenta de répondre par un mouvement de tête.

— Je pense, monsieur Rousselet, poursuivit la jeune fille, que vous ferez un inventaire.

— Assurément, mademoiselle, car sans un inventaire et les actes y attachés, vous ne pourriez pas entrer, légalement, en possession de votre héritage.

— Tout cela coûtera beaucoup ?

— Dame, oui, répondit le notaire, attachant son regard scrutateur sur le visage de Marthe ; du reste, mademoiselle, les droits du domaine, les droits fiscaux, si vous aimez mieux, sont fixés par la loi.

— Enfin ! murmura la jeune fille.

Elle reprit à haute voix :

— Une des premières choses à faire, monsieur Rousselet, sera de mettre en vente le château et le domaine d'Aubécourt.

— Pourquoi, mademoiselle ?

— Parce que, ce qu'il nous faut surtout, c'est de l'argent, beaucoup d'argent : nous ferons argent de tout.

Oh ! oh ! pensa le notaire, est-ce qu'elle aurait aussi hérité de l'avarice de son père ?

M. Rousselet, tout d'abord séduit par la grâce charmante de la jeune fille, commençait à se refroidir singulièrement.

— Mademoiselle, répondit-il, je crois devoir vous dire que le château n'est pas d'une vente facile ; il est branlant de toutes parts et a besoin de réparations urgentes.

— Qu'on paye ce que l'on doit payer, c'est bien, répliqua Marthe ; mais ne me parlez pas de dépenser un sou outrement.

— Alors, vous ne trouverez pas d'acquéreur pour le château, une ru ne.

— Eh bien, qu'il tombe, qu'il s'écroule ! s'écria Marthe avec une sorte d'emportement.

Plus calme, elle continua :

— Nous vendrons seulement le domaine et les bois qui en font partie.

— Si je vous comprends bien, mademoiselle, vous voudriez vendre immédiatement.

— Oui, oui . . .

— Et, autant que possible, argent comptant.

— Oui, monsieur, voilà bien ce que je voudrais.

— Chose extrêmement difficile. Pour se rendre acquéreur du domaine et des bois qui en dépendent, il faut avoir une fortune relativement considérable, et, je ne vous le cache point, mademoiselle, je ne vois

pas du tout où vous trouverez un acquéreur. Assurément, on peut mettre le domaine en vente, mais peut-être faudra-t-il attendre plusieurs années avant qu'un acquéreur sérieux se présente.

— Nous ne pouvons pas attendre, monsieur Rousselet.

— Oui, puisque vous voulez réaliser immédiatement ; seulement, à l'impossible nul n'est tenu.

— Et pourtant, il nous faut de l'argent.

— Vous en avez, puisque je vous donne l'assurance que vous trouverez au moins quatre cent mille francs dans la caisse de M. Raclot.

— Ce n'est pas assez, monsieur Rousselet, il faut absolument vendre le domaine. On ne trouvera pas d'acquéreur, dites-vous ; eh bien ! vous vendrez par morceaux, par lots.

— Soit ; dans ces conditions, l'opération peut réussir.

— Maintenant, parlons des autres propriétés ; avez-vous aussi l'intention de les vendre ?

— Nous vendrons la ferme des Treilles qui se compose en grande partie de vignes.

— Et celle du Courant ? Et celle des Bosquets ? Et les herbages des Noues et de la Hourie ?

— Nous n'avons pas à les vendre, monsieur Rousselet.

— Alors, vous gardez les deux fermes et les clos ?

La jeune fille regarda le notaire et un doux sourire courut sur ses lèvres.

— Dans ce cas, ajouta M. Rousselet, vous aurez besoin d'un régisseur.

La jeune fille eut un nouveau sourire.

— Les clos et les deux fermes ne m'embarrassent pas, dit-elle. Monsieur Rousselet, continua-t-elle, les deux clos ont été formés par la réunion d'un certain nombre de parcelles de prairie acquises successivement par mon père ; les actes que vous avez ici vous diront quels étaient les anciens propriétaires ; les sont dix, ils sont quinze, vingt peut-être ; quant aux fermes, celle du Courant appartenait, lorsque mon père l'a achetée, à Mme veuve Lambert et à ses deux enfants ; celle des Bosquets était la propriété des enfants mineurs Charbonnet.

— Oui, mademoiselle.

— Eh bien, monsieur Rousselet, reprit Marthe, en élevant la voix, vous, mon mandataire, ayant pouvoir d'agir en mon nom, vous rendrez à Mme Lambert et à ses enfants la ferme du Courant, aux enfants Charbonnet la ferme des Bosquets et les parcelles de prairie à ceux qui en ont été dépossédés.

Le notaire s'était dressé debout comme par un ressort.

— Que dites-vous, mademoiselle ! exclama-t-il.

— Je dis, monsieur, répondit la jeune fille en se levant à son tour, que l'heure de la justice est venue ; je dis qu'il est grand temps de rendre à ces malheureux ce qu'il leur a été pris !

— Ah ! s'écria le notaire, la gorge serrée par l'émotion, je comprends, je comprends enfin !

— Eh bien, monsieur Rousselet, voulez-vous toujours être avec moi ?

— Si je le veux ! répondit-il, les yeux pleins de larmes, si je le veux ! Oh ! mademoiselle ! Oh ! noble enfant ! . . .

Il essu
— Pa
tembler, la
— Oh
confuse, ho
— Par
est si beau,
— Mo
— Oh
— Str
sieur ; je sa
père s'est e
qu'il a mis d
lins le pain
Je ne veux
— Mac
— Ah
moi-même.
— C'es
nous et cau
— Oui,
— Mac
faites en vo
— Je s
— Mer
confiance.
et préparer
— Oui,
une chose . .
— Dite
— Votr
parler à pers
qu'au dernie
— Le s
— Mer
pouvez-vous
— Cert
chacun des i
— Je n
— Oh !
— Soit
— Eh b
M. Raclot a
mille francs,
francs. A c
cent jusqu'au
vous en avez
sion de la fe
plus les inté
thèque. Vo

Il essuya vivement ses yeux et continua :

— Pardonnez à mon émotion, mademoiselle, et laissez-moi vous contempler, laissez-moi vous admirer !

— Oh ! monsieur, dit Marthe, devenue toute rouge, vous me rendez confuse, honteuse !

— Pardonnez-moi encore, mademoiselle ; mais ce que vous voulez faire est si beau, si grand ! . . .

— Mon devoir, monsieur.

— Oh ! votre devoir !

— Strictement mon devoir, monsieur Rousselet. Je sais tout, monsieur ; je sais par quelles manœuvres honteuses, odieuses, mon malheureux père s'est enrichi, et je veux, autant qu'il me sera possible, consoler ceux qu'il a mis dans la peine, essuyer les larmes des victimes, rendre aux orphelins le pain arraché de leur bouche, réparer, enfin, tout le mal qu'il a fait ! Je ne veux pas que, comme sa vie, la mémoire de mon père soit maudite.

— Mademoiselle Marthe, les victimes oublieront en vous bénissant.

— Ah ! je ne demande qu'une chose, monsieur ; vivre en paix avec moi-même.

— C'est bien. Mais ne restez pas debout, mademoiselle, asseyons-nous et causons.

— Oui, monsieur, causons.

— Mademoiselle Marthe, c'est un immense honneur que vous me faites en voulant m'associer à votre grande œuvre de réparation.

— Je savais que je pouvais m'adresser à vous en toute confiance.

— Merci, mademoiselle ; mon dévouement sera à la hauteur de votre confiance. Sans tarder, je vais me mettre au travail, établir mes calculs et préparer les actes de restitution.

— Oui, monsieur Rousselet, sans retard ; seulement je vous demande une chose

— Dites.

— Votre travail sera un peu long, sans doute ; je vous prie de n'en parler à personne ; je voudrais que ce que nous allons faire ne fût connu qu'au dernier moment.

— Le secret en sera gardé, je vous le promets.

— Merci. Vous venez de me parler de calculs que vous avez à faire, pouvez-vous me dire en quoi ils consistent ?

— Certainement, mademoiselle, il faut que j'établisse le compte de chacun des intéressés afin de fixer leurs droits dans la restitution générale.

— Je ne comprends pas bien, monsieur,

— Oh ! c'est bien simple.

— Soit ; mais, je vous l'ai dit, je n'entends rien aux affaires.

— Eh bien, mademoiselle, prenons, par exemple, la ferme du Courant ; M. Raclet a prêté au fermier Lambert une somme fictive de cent trente mille francs, je trois, et en réalité de soixante-dix ou soixante-quinze mille francs. A ce capital doivent s'ajouter les intérêts capitalisés à cinq pour cent jusqu'au jour où la veuve Lambert a été expropriée. Or, si comme vous en avez l'intention, vous faites rentrer la veuve Lambert en possession de la ferme, elle vous doit la somme prêtée à son mari par votre père, plus les intérêts capitalisés ; alors, comme garantie, nous prenons hypothèque. Vous comprenez bien, n'est-ce pas ?

La jeune fille répondit par un mouvement de tête.

— Eh bien, mademoiselle, c'est en procédant ainsi que j'établirai les comptes de chacun.

— Monsieur Rousselet, répondit gravement la jeune fille, en procédant ainsi vos comptes ne seront pas justes.

— Mademoiselle, je vous assure. . . .

— Ou bien, si vous aimez mieux, interrompit-elle, ils ne seront pas équitables.

— Mais. . . .

— Ecoutez-moi, monsieur Rousselet ; je ne veux pas de ces comptes ; vous avez mieux à faire et cela simplifiera beaucoup votre besogne : Restituez purement et simplement à chacun des intéressés la propriété dont mon père l'a dépossédé.

Le notaire fit un bond sur son siège.

— Mais vos droits, mademoiselle, vos droits ! s'écria-t-il.

— Je n'en ai pas, monsieur, je veux n'en avoir aucun. Mon père a causé la ruine de malheureux qui tous aujourd'hui sont dans la misère ; ah ! monsieur Rousselet, ce sont eux qui ont des droits à faire valoir avant moi ; ils doivent être indemnisés de ce qu'ils ont souffert ! . . . Vous remettrez Mme veuve Lambert en possession de sa ferme du Courant, et lui donnerez, en même temps, quittance des sommes empruntées à mon père par son mari. Et vous voudrez bien faire ainsi pour tous les autres.

— Oh ! oh ! fit le notaire.

Et il resta un instant sous le coup de la stupéfaction.

— Mais, mademoiselle, répliqua-t-il, si vous faites cela, il ne vous restera rien.

— C'est ce que je veux, monsieur Rousselet.

— Heureusement, mademoiselle, en me donnant le mandat de restituer, vous me confiez aussi le soin de vos intérêts. Eh bien, l'œuvre de restitution sera accomplie comme vous le voulez, et j'espère bien que la moitié de la fortune de M. Raclot vous restera.

— Il ne me restera rien, monsieur, vous entendez, rien ! Oui, oui, je ne veux rien de cette fortune mal acquise !

— Vous allez trop loin, mademoiselle, vous exagérez ; toute la fortune de M. Raclot n'est pas due à des manœuvres coupables ; il a travaillé ; dans ses dernières années, il a réalisé de très beaux bénéfices avec les bœufs sortis de ses pâturages. Certes, ce qu'il a gagné ainsi, grâce à son activité, à son intelligence, à son travail, vous appartient bien.

— On ne peut rien gagner honnêtement avec l'argent des autres, avec ce qui appartient à autrui, répliqua froidement la jeune fille.

— Permettez-moi de vous le dire, mademoiselle, vous êtes plus terrible, plus implacable envers votre père que ceux qui ont été ses victimes.

— Moi, monsieur, je suis sa fille !

Il y eut un moment de silence, après lequel Marthe reprit :

— Monsieur Rousselet, il y a vingt-cinq ans, mon père n'était qu'un pauvre garçon de ferme. Est-ce avec ses seules économies qu'il a acheté ses premières pièces de terre ? On sait ce que gagne un valet de ferme.

Alors, déjà, m'a-t-on dit, Mathurin Raclot prêtait à usure. Il s'est marié ; ah ! je veux bien que ma pauvre mère et lui aient travaillé ; mais

que gagner
Cependant
rice d'une p
travail les

Mon p
devenait, e

— Ma

— Ah

héritage, m

— Dev

— Qui

captation m

— Ma

— Est

violence.

— Mn

votre mère :

— Je

tance, sa co

sieur Rouss

enfants, —

“ Ah !

mon père.

“ Mon

enfants, qui

dans la mis

faudra resti

— Cen

tage revena

— Vou

mettre en c

que la spoli

cinquante m

sieur Rouss

— Cert

— Est-

— Mai

— Oh !

avec moi.

— Oui,

— A la

— Mais

tutions sero

Treilles. le d

assez gentill

— Voy

prendre ?

— Par

— Je v

ment de la f

que gagnent des manœuvres ? seulement assez pour vivre médiocrement. Cependant mon père augmentait constamment son bien. C'est que, l'avance d'une part, les profits de l'usure de l'autre, rapportaient plus que le travail des bras.

Mon père ne cessait d'acheter des terres et il acheta si bien, qu'il devenait, en moins de quinze ans, le plus riche propriétaire d'Aubécourt.

— Mais, mademoiselle, votre mère a fait un magnifique héritage.

— Ah ! oui, l'héritage de ma grand'tante Martin. Parlons de cet héritage, monsieur Rousselet.

— Deux cent cinquante mille francs, mademoiselle.

— Qui sont tombés entre les mains de mon père par suite d'une captation monstrueuse.

— Mais le testament de la veuve Martin . . .

— Est un acte inique, monsieur, interrompit la jeune fille avec violence.

— Mme Martin a, en effet, déshérité son frère au profit de sa nièce, votre mère :

— Je veux bien qu'elle ait été circonvenue ; mais, dans cette circonstance, sa conduite n'en a pas moins été odieuse. C'était son frère, monsieur Rousselet. Et le malheureux déshérité, chargé de famille, — cinq enfants, — était pauvre, dans la misère.

— Ah ! ce fatal héritage ! il a été la source de toutes les iniquités de mon père.

— Mon grand-oncle Bertrand n'existe plus, sans doute ; mais il y a ses enfants, qui sont probablement aussi, aujourd'hui, chargés de famille et dans la misère. On les a dépouillés, monsieur Rousselet ; à eux aussi il faudra restituer.

— Cent vingt-cinq mille francs, mademoiselle, car la moitié de l'héritage revenait de droit à votre mère.

— Vous oubliez de mettre en compte les intérêts capitalisés, de mettre en compte également, monsieur, les longues années de souffrances que la spoliation a fait endurer à mes pauvres parents. C'est deux cent cinquante mille francs en espèces, qu'il faut pour eux. Vous voyez, monsieur Rousselet, que nous avons besoin de beaucoup d'argent.

— Certes, de la façon dont vous y allez !

— Est-ce que vous ne m'approuvez pas ?

— Mais si, mais si, je vous approuve, seulement . . .

— Oh ! pas de restriction, monsieur, soyez avec moi, entièrement avec moi.

— Oui, je suis avec vous, comme vous le voulez.

— A la bonne heure !

— Mais quel enfant terrible vous êtes ! Enfin, c'est bien, les restitutions seront faites selon votre volonté, et quant nous aurons vendu les Treilles, le domaine et les bois, il vous restera tout de même une fortune assez gentille.

— Voyons, monsieur Rousselet, vous ne voulez donc pas me comprendre ?

— Pardon, mademoiselle, mais il me semble . . .

— Je vous ai dit et je vous répète que je ne veux rien, rien absolument de la fortune de mon père.

— Hé, mademoiselle, riposta le notaire avec un mouvement d'impatience qu'il ne put réprimer, soyez grande, soyez magnifique, soyez la jeune fille la plus extraordinaire qui ait jamais existé ; inspirez toutes les admirations, faites naître tous les enthousiasmes ; placez-vous sur un piédestal qui s'élève jusqu'au ciel, soyez un ange, une divinité ! Mais quand l'œuvre de réparation sera accomplie comme vous l'entendez, comme vous l'exigez, que voulez-vous que je fasse de ce qui restera encore de l'héritage de votre père ?

— Que restera-t-il donc, monsieur Rousselet ? demanda la jeune fille en souriant.

— Je ne peux pas dire au juste, peut-être trois cent mille francs.

— Allons, monsieur, ne soyez pas embarrassé ; comme nous ne connaissons, ni vous ni moi, toutes les victimes, vous mettez en réserve cent mille francs, qui vous permettront de donner satisfaction aux réclamations qui pourront se produire plus tard.

Avec les deux cents autres mille francs auxquels viendra s'adjoindre ce qui restera des cent mille francs en réserve, nous fonderons à la ville ou ici même, à Aubécourt, un hospice pour les vieillards.

— Ce que femme veut, Dieu le veut, dit le notaire.

Et il s'inclina respectueusement devant la jeune fille.

Celle-ci se leva, et tendant sa petite main fine et blanche à M. Rousselet :

— Tout de suite vous allez travailler pour moi, n'est-ce pas monsieur ? dit-elle.

— Dès ce soir, mademoiselle.

— Plusieurs de nos malheureux ont abandonné le pays.

— Nous saurons les retrouver.

— Vous aurez aussi à savoir ce que sont devenus mon grand-oncle Bertrand et ses enfants.

— Il y a ici, dans le dossier du testament de la veuve Martin, deux lettres que M. Bertrand a adressées autrefois à mon prédécesseur ; ces lettres, qui indiquent un domicile, nous aideront à retrouver vos parents de Paris. Aujourd'hui même, je vais écrire à un de mes amis en lui donnant mes instructions, et bientôt je l'espère, nous saurons si votre grand oncle existe encore et ce que font vos petits-cousins.

— C'est bien, monsieur Rousselet, c'est très bien. Je ne retournerai à la communauté que lorsque vous n'aurez plus besoin de moi. Chaque fois que vous aurez une communication à me faire, une signature à me demander, vous pourrez me faire appeler ou venir me trouver chez la bonne mère Laugier, ma vieille nourrice.

— C'est entendu, mademoiselle, répondit le notaire.

Et il reconduisit la jeune fille jusque dans la rue.

Il rentra dans son cabinet et resta un long moment pensif.

— Est-il possible, murmura-t-il, que cette adorable enfant veuille se faire religieuse ?

Quant à Marthe, elle se sentait heureuse comme un pauvre oiseau longtemps captif, qui vient de reprendre sa liberté.

Les sourdes colères de sa conscience commençaient à s'apaiser.

Toutefois, elle sentait bien qu'elle ne rentrerait complètement en paix avec elle-même que le jour où tout le mal fait par son père serait réparé.

Jusque
tableau des
dépuillés.

Oh ! ou
En son
couverts de
publique, el
C'était une

En per

— Mon

Et les

— Ma

Comme
nouveau tr
dans le plu

Nature
digne de la
remplir. C
nelle, que n
rateur de M

A pein
son ami de
dans une de

Il lui
les lettres
l'ouvrier et

En m
diatement d
compagnie.

M. Ro

Les d
raient à sa
nication av
dans leur t

Sa let
compulser
Raclot.

Il con
lendemain

A deu
la levée des

On tr
deux mille
et obligati
donnés à M

Dans l
notaire por

Jusqu'à-là, constamment, elle aurait présent à la pensée le sombre tableau des misères, des souffrances de tant de malheureux si odieusement dépouillés.

Oh ! oui, elle avait hâte de sécher les larmes des victimes !

En songeant aux orphelins, à ces enfants haves, qu'elle croyait voir couverts de haillons, les pieds nus, tendant la main, implorant la charité publique, elle sentait son cœur se briser et frémissait dans tout son être. C'était une angoisse indicible qui étreignait son âme.

En pensant à son grand-oncle Bertrand, elle se disait :

— Mon Dieu, s'il vivait encore, comme je serais heureuse !

Et les mains jointes, le regard au ciel, elle s'écriait :

— Ma mère, ma mère, es-tu contente de ta fille !

XIV

Comme il l'avait dit à Mlle Raclot, le notaire allait se mettre à son nouveau travail et ne plus le quitter d'un instant, afin de mener à bien, dans le plus bref délai possible, l'œuvre de restitution et de réparation.

Nature noble et généreuse, M. Rousselet était, sous tous les rapports, digne de la confiance de Marthe, et il était fier de la mission qu'il avait à remplir. C'était un honneur. Et, en dehors de sa satisfaction personnelle, que n'allait pas gagner en considération, en renommée, le collaborateur de Mlle Raclot ?

A peine Marthe l'eut-elle quitté qu'il s'assit à son bureau et écrivit à son ami de Paris, un jeune notaire qui avait été, comme lui, premier clerc dans une des principales études de la grande ville.

Il lui donnait l'adresse de l'ouvrier fondeur Bertrand, indiquée sur les lettres du frère de la veuve Martin, et le chargeait d'obtenir sur l'ouvrier et sa famille tous les renseignements possibles.

En même temps, M. Rousselet pria son ami de lui envoyer immédiatement deux clercs intelligents, actifs, travailleurs, sérieux et de bonne compagnie.

M. Rousselet avait besoin de deux aides et il les voulait choisis.

Les deux clercs travailleraient avec lui, dans son cabinet, mangeraient à sa table, coucheraient dans la maison, n'auraient aucune communication avec les clercs de l'étude et ne devraient parler à qui que ce fût dans leur travail avec M. Rousselet.

Sa lettre écrite et portée au bureau de poste, le notaire se mit à compulser et à mettre en ordre les nombreux et volumineux dossiers Raclot.

Il consacra à ce travail toute sa journée, jusqu'à minuit, et le lendemain de sept heures du matin à midi.

A deux heures, le juge de paix ayant été prévenu, on fit au château la levée des scellés.

On trouva dans le coffre-fort de Mathurin Raclot cinq cent trente-deux mille francs en espèces, billets de banque, rentes sur l'Etat, actions et obligations de chemin de fer. Plus, dans un petit coffret, les bijoux donnés à Marthe par son père.

Dans la soirée, pendant que ses clercs commençaient à inventorier, le notaire porta le coffret à la pensionnaire de la mère Laugier.

Ces bijoux m'ont été donnés par mon père, en effet, dit la jeune fille à M. Rousselet, mais j'ai cru devoir les lui rendre ; vous voudrez bien les considérer comme objets mobiliers appartenant à la succession, les comprendre dans votre inventaire et les faire figurer à votre vente mobilière.

— Mais, mademoiselle, permettez-moi . . .

— Vous connaissez mes intentions, monsieur Rousselet, je vous en prie, n'insistez point.

Le notaire dut remporter le coffret et ce qu'il contenait.

Le lendemain, le trésor de l'avare était porté à la ville et déposé à la succursale de la Banque de France.

En même temps qu'il procédait attentivement à l'inventaire des biens, meubles et immeubles laissés par Mathurin Raclot, M. Rousselet prenait ses dispositions pour la prochaine mise en vente du domaine d'Aubécourt, des bois de Rancourt et de Ligoux, le tout divisé en quatorze lots, et des diverses propriétés formant le fermage des Troilles. Ce fermage, nous l'avons dit déjà, se composait en partie de vignes, et pouvait se diviser, au gré des acquéreurs du pays, en un nombre de lots plus ou moins considérables.

Le jeune notaire connaissait le monde à qui il allait avoir affaire et savait que ces propriétés morcelées, appelées par le défunt sa ferme des Treilles, seraient d'une vente facile.

M. Bondois avait vite appris que son confrère d'Aubécourt s'occupait des affaires de la succession Raclot, évidemment parce que l'héritière l'en avait chargé.

Il se mit dans une grande colère contre M. Rousselet, ce flagorneur, cet intrigant, qui s'était certainement servi de moyens . . . inqualifiables pour lui prendre sa meilleure cliente.

Sans tarder, il était venu trouver Marthe.

— Mademoiselle, lui avait-il dit, que viens-je d'apprendre ? Quoi, vous avez mis vos affaires entre les mains de Me Rousselet ?

— Oui, monsieur.

— Vous avez mal agi, mademoiselle.

— Je ne crois pas, monsieur.

— Me Rousselet n'était pas le notaire du regretté M. Raclot.

— C'est vrai, monsieur, mais il est devenu le mien.

— Nouveau venu dans le pays, il ne connaît pas comme moi vos affaires.

— C'est possible, monsieur, mais il a ma confiance.

— Pourtant, mademoiselle, vous m'aviez promis . . .

— Je ne vous ai rien promis, monsieur ; je vous ai dit que lorsque cela serait nécessaire, j'aurais recours à vous ; vous voudrez donc bien donner à M. Rousselet, vous qui connaissez mes affaires mieux que lui, tous les renseignements qu'il pourra vous demander en mon nom.

Le notaire Bondois s'était mordu les lèvres et retiré l'oreille basse.

Les deux clercs de Paris étaient arrivés.

Après une assez longue conversation avec M. Rousselet, celui-ci leur avait tracé de la besogne, et ils s'étaient immédiatement mis au travail.

Marthe avait demandé que tout fût fait secrètement ; le secret fut gardé.

Les ha
demeurait
avait son
pas habitée

On aur
la jeune fille

Elle vo
pas son ha
fortune ?

On ne
cela à la co

Et les
L'existe

vivait en co
étonnement

C'était
plus pauvre

Elle av
aux malheur

Pourta
de malheur

Décidé
père !

Néanm
ne lui fais

quelques fe
Marthe

toujours à
Un ma

chambre . . .
— Ma

arrivée ce r
— Eh

— Vo
ans, existe

— Ah
— Vo

La let
écriture fin

Marth
ne put plus

Après avoi
à la fin, ses

Le vi
depuis une

assez pour
robuste.

plus heureu
vénéraient

Les habitants d'Aubécourt ne comprenaient pas pourquoi Mlle Raclot demeurait chez sa vieille nourrice, où elle était assez mal logée, quand elle avait son château et encore deux maisons dans le village, dont l'une n'était pas habitée.

On aurait donné beaucoup pour connaître les intentions, les idées de la jeune fille.

Elle voulait donc réellement se faire religieuse, puisqu'elle ne quittait pas son habit de novice ? Mais alors, que ferait-elle de son immense fortune ?

On ne pouvait pas admettre qu'elle eût l'intention de donner tout cela à la congrégation des Dames dominicaines.

Et les commentaires ne tarissaient pas.

L'existence plus que modeste de Mlle Raclot, la façon dont elle vivait en commun avec la mère Laugier, était aussi un sujet de grand étonnement.

C'était bien la peine d'être aussi riche pour vivre si mal, comme les plus pauvres.

Elle avait de l'argent à ne savoir qu'en faire et ne donnait pas un sou aux malheureux. Et l'on avait dit qu'elle était bonne et serait charitable !

Pourtant, à Aubécourt et dans les villages voisins, il ne manquait pas de malheureux à qui elle aurait pu faire un peu de bien.

Décidément, c'était une fille sans cœur, égoïste et avare comme son père !

Néanmoins, était-ce à cause de l'habit que portait la jeune fille ? on ne lui faisait pas mauvaise mine ; on la saluait quand elle passait et quelques femmes se hasardaient de lui adresser la parole.

Marthe n'était fière avec personne, elle rendait les saluts et répondait toujours à ceux qui lui parlaient.

Un matin, M. Rousselot vint trouver sa jeune cliente dans sa petite chambre. . . .

— Mademoiselle, lui dit-il, la lettre de Paris, que j'attendais est enfin arrivée ce matin,

— Eh bien, monsieur ?

— Votre grand-oncle, Jules Bertrand, vieillard de soixante-quinze ans, existe encore.

— Ah ! quel bonheur ! s'écria Marthe.

— Voici la lettre de mon ami, mademoiselle, vous pouvez la lire.

La lettre du notaire de Paris avait ses quatre pages remplies d'une écriture fine et serrée.

Marthe la prit et en comença aussitôt la lecture. Mais bientôt elle ne put plus contenir son émotion et elle s'arrêta pour essuyer ses yeux. Après avoir poussé un soupir, elle reprit sa lecture, et, quand elle arriva à la fin, ses larmes jaillirent de nouveau.

Le vieil ouvrier fondeur vivait encore, mais il ne travaillait plus depuis une dizaine d'années, et il était presque aveugle ; il n'y voyait plus assez pour se conduire lui-même ; toutefois, le malheureux était encore robuste. Il était à la charge de ses enfants qui, hélas ! n'étaient guère plus heureux que lui. Mais c'étaient de bons enfants qui aimaient et vénéraient leur père ; ils se cotisaient, donnaient un peu plus ou un peu

moins, faisaient enfin tout ce qu'ils pouvaient, plus même qu'ils ne pouvaient pour que le vieillard ne manquât de rien.

Ils n'étaient plus que quatre, le plus jeune des trois fils, le seul qui ne se fût pas marié, avait été tué à Montretout par une balle prussienne.

La mère Bertrand était morte de maladie, de misère, pendant les horreurs du siège, quinze jours avant son dernier fils.

L'aîné des Bertrand, ouvrier fondeur en cuivre comme son père, avait cinq enfants, et il était à la peine comme l'avait été le vieux Bertrand. Heureusement, deux de ses enfants commençaient à gagner.

Le deuxième fils de Jules Bertrand n'avait que deux enfants ; mais, depuis quatre ans, sa femme, atteinte d'une maladie nerveuse, ne pouvait plus travailler.

Bertrand cadet était homme de peine chez un marchand de métaux de la rue des Lombards.

Les deux filles étaient également mariées et avaient, l'une trois enfants, l'autre deux. Celle-ci s'était mal mariée. Après avoir subi pendant six années les brutalités de son mari, un paresseux, un ivrogne, le vaurien avait finalement abandonné sa femme et ses enfants et l'on ignorait ce qu'il était devenu.

C'était chez sa fille abandonnée que demeurait le vieux père. Ses frères et sa sœur s'entendaient pour payer son loyer afin de la récompenser des soins qu'elle donnait au vieillard.

Le mari de la fille aînée était ouvrier sertisseur ; excellent ouvrier, ne perdant jamais une journée, il gagnait bien sa vie ; aussi était-il le moins besoigneux et faisait-il plus que les autres pour le vieux.

Tous les membres de cette famille étaient très unis, ils s'aimaient. Si, par suite de chômage, de maladie ou pour toute autre cause, le pain venait à manquer chez l'un, il en trouvait chez les autres.

Trois ou quatre fois chaque année, à l'occasion de certaines fêtes, la famille toute entière se réunissait chez la sœur cadette. Ces jours-là le vieux Bertrand avait la joie de voir autour de lui tous ses enfants et petits-enfants. Ceux-ci fêtaient le bon vieux à qui ils faisaient oublier bien des choses douloureuses.

Assis autour de la table où l'on était très serré, chacun ouvrait son cœur à la gaieté. Il fallait chasser les pensées tristes. Pourtant le festin n'était pas magnifique : une soupe et, suivant la saison, une dinde ou une oie, ou un gigot de mouton, puis un énorme plat de pommes de terre ou de haricots, et enfin du fromage, le bon dessert des pauvres gens.

Le vin, dans lequel les petits mettaient beaucoup d'eau afin qu'il y en eût davantage pour les papas, avait été acheté chez le cabaretier du coin. N'oublions pas de dire que, ces jours de fête, on prenait le café en l'honneur du vieux père, qui avait double part de la bouteille d'eau-de-vie, car il aimait bien sa petite goutte, le vieillard.

— Je sais gré à votre ami d'avoir eu égard aux recommandations que vous lui avez faites, et je vous prie de lui adresser mes remerciements.

— Je n'y manquerai pas.

— Quand lui écrirez-vous ?

— Aujourd'hui même ou demain.

— Monsieur Rousselet, sommes-nous loin encore du jour des restitutions ?

— M.
tard. . .

— Vo

— Ou

— Fo

qui n'a pas
d'être à ch
manger.

mienne, m

Dites-

quelques m

— Nu

remettre au

— Ou

— Ce

parents que

— No

don leur vi

— San

— Oh

Elle aj

— Ne

a pas que m

La bou

agapes de f

Tout e

Paris.

— Ma

mon ami s'e

qu'ils nous e

Le jour

contenait un

Un apr

sa serviette

cent francs.

Il se pr

Bertrand ; i

de banque e

— Ceci

Mme M

questions.

— J'ai

dont on veu

piété filiale.

désignée. Je

Il ne m'est p

car moi-mêm

Le nota

deux fils.

— Mademoiselle, j'espère que dans six semaines, deux mois au plus tard. . . .

— Vous serez prêt ?

— Oui, mademoiselle.

— Fort bien. Mais deux mois, c'est long ! Je pense à ce vieillard, qui n'a pas tous les jours sa petite goutte qu'il aime tant, qui doit souffrir d'être à charge à ses enfants, et à ceux-ci qui n'ont pas toujours du pain à manger. Cette famille si pauvre et si digne d'intérêt, cette famille est la mienne, monsieur Rousselet, et j'en suis fière.

Dites-moi, est-ce qu'il vous est défendu de prendre, dès maintenant, quelques milliers de francs sur la succession de mon père ?

— Nullement, mademoiselle ; je vous comprends, vous voudriez faire remettre au vieux Bertrand et à chacun de ses enfants une petite somme.

— Oui, monsieur Rousselet, seulement mille francs à chacun.

— Ce sera fait, mademoiselle ; mais devra-t-on apprendre à vos parents que c'est vous ?

— Non, non, ils ne doivent rien savoir encore. On leur dira que ce don leur vient d'une main inconnue.

— Sans doute, mais ils devineront.

— Oh ! ce n'est pas sûr ! fit Marthe en souriant.

Elle ajouta :

— Ne perdez pas de temps, monsieur Rousselet ; dépêchez-vous, il n'y a pas que mes parents qui souffrent.

La bourse de chacun était mise à contribution pour ces modestes agapes de famille.

Tout cela, Marthe venait de l'apprendre par la lettre du notaire de Paris.

— Mademoiselle, lui dit M. Rousselet, comme vous venez de le lire mon ami s'est conformé à votre désir et a pu obtenir les renseignements qu'ils nous donne à l'insu du vieux Bertrand et de ses enfants.

Le jour même, Me Rousselet écrivit au notaire de Paris. Sa lettre contenait un chargement de cinq mille francs.

Un après-midi, l'ami de Me Rousselet sortit en voiture ; il avait dans sa serviette un rouleau d'or de quatre mille francs en billets de banque de cent francs.

Il se présenta d'abord au domicile de M. Maigrot, le gendre du vieux Bertrand : il ne trouva que la femme, à qui il remit une liasse de billets de banque en disant :

— Ceci est un don que je vous prie de vouloir bien accepter.

Mme Maigrot ouvrit de grands yeux étonnés et accabla le notaire de questions. Celui-ci crut devoir l'interrompre et répondit :

— J'ai une somme assez importante à distribuer à plusieurs personnes dont on veut récompenser l'honnêteté, certains actes de dévouement et la piété filiale. La famille de l'ancien ouvrier fondeur Jules Bertrand m'a été désignée. Je ne suis ici qu'un simple mandataire, et je remplis mon mandat. Il ne m'est pas possible de vous faire connaître le généreux bienfaiteur, car moi-même j'ignore le nom,

Le notaire se retira et se rendit chez Antoine Bertrand, l'aîné des deux fils.

Une petite fille de dix ans lui ouvrit la porte et le fit entrer dans une chambre proprette, mais manquant de bien des choses, où il se trouva en présence de deux femmes, l'une fort triste, tenant dans ses bras un jeune enfant, l'autre plus triste encore, car elle pleurait.

— Madame Antoine Bertrand ? demanda le notaire.

— C'est moi, monsieur, répondit la femme qui tenait l'enfant.

— Alors, madame, c'est à vous que je dois remettre ceci, dit le notaire en mettant la liasse de billets de banque dans la main de Mme Antoine.

Les deux femmes se regardèrent avec ahurissement.

— Madame, c'est un don, ajouta le notaire.

Et pour couper court aux questions, il répéta, à peu près dans les mêmes termes, ce qu'il avait dit à Mme Maigrot.

— Alors, fit Mme Antoine, en mettant son petit sur ses jambes, acceptons ce que la Providence nous envoie.

Elle enleva l'épingle qui attachait ensemble les billets de banque et en tendit un à l'autre femme en disant :

— Tiens, ma chère Louise, voilà plus que tu venais me demander pour acheter du pain à tes enfants.

— Mais non, mais non, je ne veux pas, balbutia Louise.

— Prends, ma sœur, prends ; va, sois tranquille, Antoine ne dira pas que j'ai mal fait.

S'adressant au notaire, Mme Antoine continua :

— C'est ma belle-sœur, monsieur, la femme de Léon Bertrand ; elle venait m'emprunter dix francs que je ne pouvais pas lui prêter, car je n'avais plus que cinq francs pour aller jusqu'à samedi soir, qui est le jour de paye. Voyez-vous, monsieur, ma belle-sœur ne peut plus travailler, et mon beau-frère ne gagne guère, tout en se donnant beaucoup de mal ; pendant le mois qui suit le terme, ils sont toujours très gênés, comme nous le sommes nous-mêmes, du reste.

— Je suis enchanté de rencontrer ici Mme Léon Bertrand, répondit le notaire ; elle peut vous rendre ce billet que vous venez de lui offrir si généreusement, car j'ai aussi mille francs à lui remettre de la part du bienfaiteur inconnu.

Et ayant ouvert sa serviette, le notaire tendit les billets de banque à femme de l'homme de peine.

La pauvre Louise était stupéfaite ; ne pouvant maîtriser son émotion, elle se remit à pleurer. Mais maintenant elle pouvait préparer le dîner de son mari et de ses enfants. C'étaient des larmes de joie et de reconnaissance qu'elle versait.

L'ami de M. Rousselet salua les deux femmes et sortit.

— Oh ! les braves gens, les braves gens ! se disait-il en descendant les marches des cinq étages.

Un quart d'heure après, il était chez le père Bertrand.

Il trouva le vieillard assis devant une fenêtre ouverte et fumant sa pipe. Assise près de lui, sa fille, qui était giletière, travaillait. Dans un coin de la pièce, un bambin de cinq ans se roulait sur le carreau, jouant avec un chat. L'autre enfant, âgé de neuf ans, était à l'école.

— Qui est-ce, Julie ? demanda le vieillard à sa fille, qui regardait le notaire avec une sorte d'effroi.

— Je
trand, rép

— A
ou d'Anto
plus ; pou
que jour.

— M
ni par vot
lards qui,
honnêtement

— Qu
— Pa
remette u

— Vr
teau bleu c

— Il
généreux b

— Co
— Co

même qui i
— C'e

— Vo
faiteur an
Bertrand.

— He

— Mil

— Mil

— Ou

— Et
tremblante

— Ou
tabac et vo

Madar
teau bleu a

ment, des
pour vous c

— Ah
Elle n

Le not
retira, sans

pétrifiée.
Au bo

— C'e
rève !

— Cor
Allons, il y

Tout c
Bertrand s'
venait de l

— Je suis un homme chargé d'une mission pour vous, monsieur Bertrand, répondit le notaire.

— Ah ! en ce cas, vous m'apportez quelque chose de la part de Maigrot ou d'Antoine, probablement du tabac, car ils doivent savoir que je n'en ai plus ; pourtant, je me suis condamné à ne plus fumer que trois pipes chaque jour.

— Monsieur Bertrand, je ne suis envoyé vers vous ni par votre gendre ni par votre fils, mais par une personne inconnue qui s'intéresse à des vieillards qui, comme vous, ont durement travaillé toute leur vie afin d'élever honnêtement leurs enfants.

— Qu'est-ce qu'elle me veut cette personne ?

— Pas de mal, assurément. Enfin, monsieur Bertrand, j'ai à vous remettre un don en argent au nom du bienfaiteur en question.

— Vraiment ! fit le vieillard ; pourtant je croyais que le Petit manteau bleu était mort.

— Il est mort, monsieur Bertrand, mais il a laissé des imitateurs ; le généreux bienfaiteur que j'ai l'honneur de représenter en est un.

— Comment se nomme-t-il, ce bon monsieur ?

— Comme je vous l'ai dit, il tient à ne pas être connu ; j'ignore moi-même qui il est . . .

— C'est drôle.

— Voici donc que je suis chargé de vous remettre de la part du bienfaiteur anonyme, dit le notaire en donnant le rouleau d'or au père Bertrand.

— Hein, qu'est-ce que c'est que ça ! fit le vieillard.

— Mille francs, monsieur Bertrand.

— Mille francs ! exclama le bonhomme.

— Oui, mille francs en belles pièces d'or.

— Et tout cet or est pour moi ? s'écria le vieil ouvrier d'une voix tremblante.

— Oui, monsieur Bertrand. Maintenant vous ne manquerez plus de tabac et vous pourrez, si cela vous plaît, fumer une quatrième pipe.

Madame Julie, continua le notaire en souriant, le nouveau Petit manteau bleu a aussi pensé à vous ; il veut vous récompenser de votre dévouement, des bons soins dont vous avez entouré votre vieux père, et voici pour vous et vos enfants mille francs en billets de banque.

— Ah ! mon père ! mon père ! s'écria la jeune femme.

Elle ne put dire que cela, l'émotion lui ayant coupé la voix.

Le notaire avait accompli sa mission ; il salua le père et la fille et se retira, sans que la jeune femme songeât à le reconduire. Elle était comme pétrifiée.

Au bout de quelques instants, elle parvint à se remettre.

— C'est donc vrai, mon père, dit-elle ; c'est donc vrai, ce n'est pas un rêve !

— Comme toi, Julie ; ma surprise est grande, répondit le vieillard. Allons, il y a encore de bonnes gens sur la terre !

Tout de suite après que sa belle-sœur l'eut quittée, Mme Antoine Bertrand s'était rendue à l'atelier de son mari et lui avait raconté ce qui venait de leur arriver.

Antoine ne fut pas moins étonné que ne l'avait été sa femme. Mais pour l'instant, il n'y avait pas à chercher à comprendre.

— C'est bien, dit-il, acceptons le bienfait ; et puisque nous voilà riches, il faut penser aux autres. Tu vas aller chez le père, et tu lui donneras cent francs et aussi cent francs à Julie.

Mme Antoine courut chez le vieillard qu'elle trouva causant encore avec sa fille du Petit Manteau bleu inconnu. Elle expliqua pourquoi elle venait et tira de sa poche les billets de banque.

— Le monsieur qui est allé chez toi est aussi venu ici, dit le vieux Bertrand à sa belle-fille, et voici ce qu'il m'a donné : mille francs en or.

— Et à moi la même somme, ajouta Julie, montrant ses billets.

Mme Antoine regardait son beau-père et sa belle-sœur, ouvrant de grands yeux.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? fit-elle.

Cela veut dire, répondit gravement le vieillard, que ceux qui sont honnêtes et ont toujours accompli leur devoir sont un jour récompensés.

XV

Le grand jour des restitutions approchait. Marthe avait donné toutes les signatures que le notaire lui avait demandées et se préparait à retourner à la communauté des dames dominicaines.

La présence de la jeune fille n'était plus nécessaire à Aubécourt ; mais M. Rousselet l'y retenait, lui disant qu'il avait encore besoin d'elle.

Le notaire avait son idée,

Il faisait de fréquents voyages maintenant dans l'intérêt de sa clientèle ou plutôt des nombreuses victimes de Mathurin Raçlot.

Un jour qu'il passait à quelque kilomètre de Rosières, il se détourna de sa route pour voir son beau-père et sa belle-mère et leur demander de déjeuner.

Il arriva chez les parents de sa femme à l'heure où d'ordinaire ils se mettaient à table. Mais on lui dit que M. et Mme Monnier étaient absents, qu'ils avaient été invités à déjeuner chez Mlle Lormeau.

— On va vite les prévenir de l'arrivée de monsieur, ajouta la femme de chambre.

— Non pas, non pas, dit le notaire, dissimulant sa contrariété, je serais désolé de les déranger ; d'ailleurs je ne fais que passer, je vais à B. . . ., je les verrai en revenant.

Et il se disposait à remonter dans sa voiture pour aller déjeuner dans la première auberge venue, sur son chemin.

— Par exemple, vous en aller ainsi ! s'écria la femme de chambre ; mais monsieur et madame ne nous pardonneraient pas, si nous laissions partir monsieur sans avoir rien pris.

— Je vais vite préparer le déjeuner de monsieur Rousselet, dit la cuisinière.

— Soit, dit le notaire.

La cuisinière était déjà dans sa cuisine, remuant ses casseroles, lorsqu'un domestique de Mlle Lormeau se présenta, demandant à parler à M. Rousselet.

— M
Lormeau
déjeuner
pour vous
arrangé lo
sans cérén
M. R
manquer d
Il sui
Mlle
— A
convive co
bien genti
M. R
— L
toujours t
la salle à n
Le d
décidémén
Après
— Qu
mais non,
— J'a
— Et
— M
— E
heures ; e
y serez à s
vous appol
Le no
Rosières.
On de
on s'assit i
— Ch
ment d'un
elle se port
père ? Com
— Pa
rien ?
— Ri
— Au
Rosières, e
Toutefoie,
— M
Vous deve
sujet d'une
— Al
tions : M
assure que

— Monsieur, dit-il au notaire, on vient d'apprendre chez Mlle Lormeau, que vous êtes à Rosières ; M. et Mme Monnier, invités à déjeuner chez mademoiselle, ont été très contrariés de ne pas être chez eux pour vous recevoir ; ils voulaient accourir ; mais ma maîtresse a vite arrangé les choses, et elle m'envoie prier monsieur de vouloir bien venir, sans cérémonie, déjeuner à la maison.

M. Rousselet ne pouvait refuser l'invitation de Mlle Lormeau sans manquer de courtoisie et de politesse.

Il suivit le domestique.

Mlle Lormeau vint au-devant de lui, la main tendue.

— A la bonne heure ! dit-elle ; un convive de plus, et un charmant convive comme vous, cher monsieur, c'est un bonheur pour moi ; ah ! c'est bien gentil de nous surprendre ainsi !

M. Rousselet voulut s'excuser de se présenter en veston de voyage.

— Laissez-moi donc tranquille, interrompit Mlle Lormeau, vous êtes toujours très bien ; allons, embrassez vite Mme Monnier et passons dans la salle à manger.

Le déjeuner fut très gai, grâce à l'entrain de Mlle Lormeau qui, décidément, avait un faible pour le notaire.

Après le café, M. Rousselet demanda la permission de se retirer.

— Quoi, vous voudriez déjà nous quitter ! s'écria Mlle Lormeau ; ah ! mais non, nous vous gardons encore un peu . . . Vous allez à B . . . ?

— J'ai eu l'honneur de vous le dire, mademoiselle.

— Et vous devez y coucher ?

— Mes affaires m'y obligeront.

— Eh bien ! cher monsieur, nous vous rendrons votre liberté à quatre heures ; comme il vous faut deux heures pour vous rendre à B . . . , vous y serez à six heures, et demain matin vous vous occuperez des affaires qui vous appellent dans cette petite ville.

Le notaire n'insista point et se résigna à rester deux heures de plus à Rosières.

On descendit au jardin, qui était fort beau, admirablement entretenu ; on s'assit à l'ombre d'une charmille et l'on causa.

— Cher monsieur Rousselet, — dit Mlle Lormeau, passant brusquement d'un sujet à un autre, donnez-moi donc des nouvelles de Mlle Raclot : elle se porte bien, je pense ? A-t-elle été très affligée de la mort de son père ? Comment s'arrange-t-elle de sa grosse fortune ?

— Pardon, mademoiselle, fit le notaire étonné, vous ne savez donc rien ?

— Rien, monsieur, absolument rien ; que voulez-vous que je sache ?

— Au fait, c'est vrai, répondit M. Rousselet. Aubécourt est loin de Rosières, et vous ne pouvez guère savoir ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. Toutefois, M. Georges de Santenay aurait pu vous apprendre . . .

— Mon neveu est comme moi, monsieur Rousselet, il ne sait rien. Vous devez bien penser qu'il aurait honte de prendre des informations au sujet d'une demoiselle dont le père . . . vous comprenez.

— Alors, mademoiselle, je me fais un plaisir de répondre à vos questions : Mlle Marthe Raclot, que j'ai vue hier, est en bonne santé, et je vous assure que sa grosse fortune ne l'embarrasse d'aucune manière ; je ne peux

pas vous dire que la mort de son père l'a rendue inconsolable, mais j'ai la satisfaction de vous apprendre qu'elle met tous ses soins à honorer sa mémoire.

— Que me dites-vous là ! exclama la vieille demoiselle ; est-ce que la mémoire d'un homme comme M. Raclot peut-être honorée ?

— Par sa fille, oui, mademoiselle.

L'ancienne couturière se mit à rire et répliqua avec une pointe d'ironie :

— Mlle Raclot ferait-elle élever à son père un mausolée qui serait une autre merveille du monde ?

— Vous avez deviné, mademoiselle, répondit gravement le notaire.

— Ah ! par exemple ! c'est trop fort !

— Attendez, mademoiselle, attendez : Mlle Marthe Raclot élève à son père un monument qui sera universellement admiré, et devant lequel tous les honnêtes gens s'inclineront avec respect.

— Allons, allons, cher monsieur, vous plaisantez, fort agréablement, du reste.

— Je vous assure, mademoiselle, que je parle très sérieusement.

— En donnant des rebus à deviner.

— Voulez-vous, mademoiselle, me faire l'honneur de m'écouter ?

— Je tends mes deux oreilles.

— Depuis le jour des obsèques de M. Raclot, Mlle Marthe n'a pas remis les pieds au château, elle a demandé asile à une pauvre vieille femme du pays, la mère Laugier, qui a été sa nourrice. Elle a là une toute petite chambre, que je pourrais comparer à une cellule de prison, mal éclairée, humide, aux murs badigeonnés à la chaux, n'ayant pour tout mobilier qu'un vieux bahut de chêne vermoulu, deux chaises en piteux état et une couchette en bois blanc, avec une paille et un matelas. Ah ! j'oubliais de vous parler d'un miroir grand comme deux fois la main, placé dans un cadre enluminé de rouge, de vert, de jaune et de bleu.

— Oh ! c'est pas le joli et doux nid du chardonneret, ni même celui d'une fauvette ! Toutefois la chambrette est propre, et celle qui l'habite la rend gaie.

— La vieille mère Laugier fait tout ce qu'elle peut pour que la jeune fille ne manque de rien, elle veille à tout ; son dévouement et sa sollicitude toute maternelle suppléent à sa pauvreté ; il faut que sa chère mignonne soit contente.

— Mais la chère mignonne est facile à contenter ; elle ne se plaint pas de n'avoir à manger que du pain noir, des œufs, du fromage, des légumes secs, et, de temps à autre, un morceau de lard ; pour boisson, elle a l'eau fraîche et limpide de la fontaine.

— Grâce à un peu d'argent que la jeune fille a reçu des dames dominicaines et aux maigres économies de la vieille nourrice, elles ont pu vivre tant bien que mal assez longtemps ; mais la bourse commune a fini par s'épuiser, et j'ai dû, il y a quelques jours, à l'insu de Mlle Marthe, lester la pauvre petite bourse de quelques pièces d'or.

— Voyons, cher monsieur Rousselet, quelle histoire me racontez-vous là ? dit Mlle Lormeau.

— Une histoire des plus touchantes, mademoiselle, où vous pouvez admirer le dévouement d'une pauvre vieille femme, où vous voyez comment

vit la fille

— Ma

— Et

— Al

— Cl

sentiments

Raclot ren

fortune ma

— En

— Oui

— Mai

— Je

— Le l

matin, la je

son vêtemen

elle n'a pas

de M. Racl

— M

de mon pèr

je viens vou

accepter le

Je lui

Alors c

voulait rien

manceuvres,

l'aider dans

me déclara

malheureuse

bien arrêtée

— Mai

— Oui

à Mlle Racl

près la moit

— V

entendez-vo

Il fallu

M. Raclot a

— M

M. Raclot

ment prêtée

— Je

poursuites

versées et le

comptent se

complète, se

a été fait.

— M

ont travaill

cinquante

vit la fille du millionnaire Mathurin Raclot.

— Mais, monsieur, ce que vous nous dites est incroyable !

— Et pourtant cela est.

— Alors je ne comprends pas.

— Comment Mlle Lormeau, dont j'ai eu le bonheur d'apprécier les sentiments délicats et élevés, n'a-t-elle pas déjà compris que Mlle Marthe Raclot renonce à son héritage, parce qu'elle ne veut pas toucher à une fortune mal acquise ?

— En vérité, monsieur ?

— Oui, mademoiselle.

— Mais cette fortune, qu'en fera-t-on ?

— Je vais vous le dire :

“ Le lendemain de l'enterrement de M. Raclot, à neuf heures du matin, la jeune orpheline vint me trouver dans mon cabinet. Elle portait son vêtement de novice de la congrégation des Dominicaines, que, d'ailleurs, elle n'a pas quitté. Je fus surpris de cette visite, n'étant pas le notaire de M. Raclot, et je crus devoir le faire observer à Mlle Marthe.

— “ Monsieur, me répondit elle, je sais que vous n'étiez pas le notaire de mon père, et que même vous avez refusé de l'être ; c'est pour cela que je viens vous trouver en toute confiance ; j'ai besoin de vous, voulez-vous accepter le mandat que je désire vous confier ? ”

Je lui répondis que je me mettais entièrement à son service.

Alors elle me dit qu'elle renonçait à l'héritage de son père, qu'elle ne voulait rien, absolument rien de cette fortune acquise par d'abominables manœuvres, et qu'elle m'avait choisi de préférence à tout autre pour l'aider dans l'œuvre de réparation qu'elle allait entreprendre. Bref, elle me déclara qu'elle considérait son héritage comme appartenant aux malheureuses et nombreuses victimes de son père, et que son intention bien arrêtée était de leur rendre ce qui leur avait été pris.

— Mais c'est magnifique ! exclama Mlle Lormeau, très agitée.

— Oui, mademoiselle, c'est magnifique. Cependant je crus devoir dire à Mlle Raclot que, l'œuvre de restitution accomplie, il lui resterait à peu près la moitié de son héritage.

— “ Vous ne m'avez pas bien comprise, s'écria-t-elle, je ne veux rien, entendez-vous, je ne veux rien ! ”

Il fallait rendre purement et simplement les propriétés acquises par M. Raclot aux anciens propriétaires dépossédés.

— “ Mais, mademoiselle, objectai-je, avant d'acquérir ces propriétés, M. Raclot avait sur elles des créances hypothécaires ; les sommes réellement prêtées par votre père doivent vous être rendues.

— “ Je ne l'entends pas ainsi, répliqua-t-elle ; les prêts usuraires, les poursuites judiciaires ont ruiné ces malheureux, et les larmes qu'ils ont versées et les souffrances de toutes sortes qu'ils ont endurées, est-ce qu'elles comptent pour rien ? Ce que je veux, ce n'est pas seulement la restitution complète, selon ma conscience, c'est aussi la réparation de tout le mal qui a été fait.

— “ Mais, mademoiselle, lui dis-je encore, votre père et votre mère ont travaillé ; d'autre part, votre mère a fait un héritage de deux cent cinquante mille francs. ”

Cette fois, elle s'emporta.

— Cet héritage a été une spoliation ! s'écria-t-elle ; circonvenue par mon père, la tante de ma mère a déshérité son frère, pauvre et chargé de famille !

Je lui fis observer qu'en admettant la captation, la moitié de l'héritage de la tante revenait de droit à sa mère.

— C'est possible, me répondit-elle, mais les deux cents cinquante mille francs seront remis aux déshérités.

— Je me conformerai à vos intentions, répliquai-je, et tout sera fait comme vous le voulez ; malgré cela, il vous restera encore environ trois cent mille francs.

— Encore une fois, je ne veux rien !

— Que ferons-nous donc de la somme non-employée ?

Elle resta un moment silencieuse et répondit :

— Eh bien ! nous fonderons, à la ville ou à Aubécourt même, un hospice pour les vieillards.

Mlle Lormeau avait tiré son mouchoir et s'essuyait les yeux.

— Oh ! l'admirable fille ! Oh ! la noble enfant !!! s'écria-t-elle, prête à sangloter ; oh ! monsieur Rousselet, vous aviez bien raison tout à l'heure en disant qu'elle élevait à la mémoire de son père un monument devant lequel tous les honnêtes gens s'inclineraient avec respect.

Et cela, elle faisait simplement, sans bruit, sans ostentation.

— Secrètement, mademoiselle, en se cachant pour ainsi dire, comme s'il s'agissait d'une action dont elle eût à rougir.

— Et j'ai pu douter de la candeur de cet ange, de la pureté de son âme ! Ah ! monsieur Rousselet, je ne me le pardonnerai pas !

— Je ne puis résister au désir de vous faire connaître un dernier trait : En faisant l'inventaire des valeurs contenues dans le coffre-fort de M. Raclot, j'ai trouvé dans un coffret plusieurs bijoux, entre autres des boucles d'oreilles, un bracelet et une bague. Un jour de générosité incroyable, oubliant son avarice, M. Raclot avait fait présent de ces bijoux à sa fille ; celle-ci les avait rendus à son père avant de le quitter.

— Sachant qu'ils appartenaient à mademoiselle Marthe, je les lui portai.

— Eh bien ?

— Eh bien, mademoiselle, elle n'a pas voulu les reprendre.

— Ces bijoux, monsieur, me dit-elle, appartiennent aussi aux victimes, vous les comprendrez dans votre inventaire."

— Et ils ont été vendus ?

— Oui.

— Vous connaissez l'acquéreur ?

— L'acquéreur, mademoiselle, c'est moi ; j'ai su quelle était leur valeur réelle par le bijoutier qui les a vendus à M. Raclot et j'en ai versé le prix, trois mille francs, à l'actif de la succession.

— Vous avez bien fait, cher monsieur, de ne pas laisser aller ces bijoux en des mains étrangères.

— Mais, dites-moi, est-ce que Mlle Marthe Raclot a toujours l'intention d'entrer en religion ?

— Oui, mademoiselle.

— Et vous n'avez pas essayé de lui faire changer d'idée ?

— Je
— Ah
— Ml
la retenais
— Vo
— Ou
dimanche
les actes se
attend, tou
court au je
" Ah
magnifique
seulement
la plus pau
" Vou
ne lui a pas
" Qu
maux caus
une répara
— Oh
— El
cela que je
— C'
— M
parlais tou
— M
— V
moi vous a
serait un
de vous re
Après
— D
Maitr
succession
les trois cl
la messe, i
l'Eglise, a
tion bourg
Les p
lées par M
désiraient
Les v
animation
Pour
On cl
Quelc

— Je lui ai dit à ce sujet tout ce que je pouvais lui dire.

— Ah !

— Mlle Marthe serait déjà retournée chez les Dominicaines si je ne la retenais pas à Aubécourt.

— Vous avez encore besoin d'elle.

— Oui, sa présence à Aubécourt est encore nécessaire. C'est de dimanche en huit, dans dix jours, que seront faites les restitutions. Tous les actes seront prêts. Sans se douter de la surprise, de la joie qui les attend, toutes les victimes de l'usurier, appelées par moi, seront à Aubécourt au jour désigné.

— Ah ! mademoiselle, ce sera, sans aucune mise en scène, un spectacle magnifique. On ne sait rien, on ne soupçonne rien au village ; on s'étonne seulement de voir la fille du père Raclot, la riche héritière, vivre comme la plus pauvre chez sa vieille nourrice.

— Vous savez tout le mal qu'on a dit de la noble jeune fille ; ah ! on ne lui a pas ménagé les injures, les outrages ; on l'a maudite avec son père !

— Quand elle accomplit cette grande œuvre de réparation de tous les maux causés par Mathurin Raclot, n'a-t-elle pas droit elle aussi, dites, à une réparation ?

— Oh ! oui, monsieur Rousselet.

— Elle l'obtiendra, mademoiselle, et je la veux éclatante. C'est pour cela que je la retiens à Aubécourt. Je lui prépare un triomphe !

— C'est bien, mon ami, c'est bien.

— Mademoiselle Lormeau veut-elle assister au spectacle dont je lui parlais tout à l'heure.

— Moi ?

— Vous n'avez pas encore répondu à l'invitation que ma femme et moi vous avons faite de venir passer deux ou trois jours à Aubécourt ; ce serait une occasion, mademoiselle, et Mme Rousselet serait bien heureuse de vous recevoir.

Après avoir réfléchi un instant, la vieille demoiselle répondit :

— De samedi en huit, dans l'après-midi, j'arriverai à Aubécourt.

XVI

Maitre Rousselet avait convoqué. — disons-le, — les ayants droit à la succession Raclot pour onze heures et demie ; mais, dès dix heures, comme les trois cloches de la paroisse sonnaient à grande volée le dernier coup de la messe, il y avait déjà une trentaine de personnes réunies sur la place de l'Eglise, au coin de laquelle se trouvait la maison du notaire, belle habitation bourgeoise à deux étages sur rez-de-chaussée.

Les personnes qui se trouvaient là, attendant, n'était pas toutes appelées par M. Rousselet ; il y avait des camarades, des amis, qui, eux aussi, désiraient vivement savoir de quoi il pouvait bien être question.

Les uns étaient silencieux, les autres gesticulaient et parlaient avec animation.

Pourquoi cette convocation faite par le notaire.

On cherchait à comprendre, mais on ne devinait pas.

Quelques-uns des appelés habitaient à Aubécourt et Ligoux ; les

autres, ceux qui avaient été forcés de quitter le pays pour se procurer des moyens d'existence, avaient été retrouvés par M. Rousselet, un peu de tout les côtés, dans un rayon de vingt lieues et même dans des départements limithrophes.

Les plus éloignés étaient arrivés dès la veille à Aubécourt où ils avaient été reçus chez des parents ou des amis.

Quand les nouveaux arrivants paraissaient sur la place, ils étaient entourés, on se donnait des poignées de main. On était heureux de se revoir, il y avait si longtemps déjà que celle-ci et celui-là avaient quitté Aubécourt.

— Tiens, c'est vous ; est-ce que vous êtes aussi appelé par le notaire ?

— Oui.

— Savez-vous pourquoi ?

— Non.

— C'est drôle !

A dix heures et demie, presque tous les intéressés étaient sur la place, formant divers groupes. On remarquait, par sa haute taille, l'ancien cultivateur-propriétaire Stanislas, devenu domestique de ferme, qui avait dû céder à vil prix, à Mathurin Raclot, tout ce qu'il possédait, entre autres quinze hectares de prairie compris dans le grand herbage des Noues.

Il y avait Moriset, Tamirel, Langlois. Durand étant décédé, sa veuve le remplaçait. Mongin aussi n'était plus ; sa veuve étant malade, son fils aîné la remplaçait. Les enfants Charbonnet, à qui avait appartenu la ferme des Bosquets, étaient six orphelins, tous en condition. Le frère aîné, grand et beau gars de vingt-deux ans, charretier chez un marchand de bois en gros, était là avec sa sœur cadette, jeune fille de dix-neuf ans, servante-porteuse de pain chez un boulanger de la ville, et son plus jeune frère, âgé de neuf ans. La veuve Lambert, vêtue pauvrement, était venue avec ses trois enfants, dont le plus âgé, une fille, n'avait que dix ans.

Tout à coup on vit arriver sur la place un vieillard à cheveux blancs, vouté par l'âge et le travail, tenant le bras d'une belle jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, qui le conduisait avec une attention et une sollicitude touchantes.

Tous les regards se portèrent sur le vieillard et la jeune fille.

— Qui donc sont ceux-ci ? se demandait on.

— Je ne les connais pas.

— Ni moi.

— Ni moi.

— On dirait que le vieux est aveugle.

— Mais oui, ça se voit à la façon dont il marche.

— Pauvre homme !

— Cette belle enfant qui l'accompagne doit être sa fille.

— Ou plutôt sa petite-fille.

— Voyez comme elle lui sourit, comme elle est prévenante, comme elle lui parle avec douceur !

— Elle est tout à fait gentille et charmante, cette jeune fille.

Dans ce vieillard, le lecteur a reconnu le vieux père Bertrand. La jeune fille qui le conduisait était sa petite-fille Rose, la fille aînée d'Antoine. Dans le conseil de famille qui avait été tenu trois jours aupara-

vant, par le
lard à Aubé

D'abor
si loin, qu'il
ce notaire
à Paris ce q

Mais il
avait remis
qu'il fallait
s'était enfin

Et il a

— Si e
sœur, dont

— Je r

teur ; mais
vous parlez

Le len

dit, avaient

La lett
à se rendre

les manières

— Nou

serait bien
elle est rich

vres ; qui s
de vous voi

— Mor

tant, une id

— Que

— Que
être un end

— Oui

— C'es

verrons bien

Comme

paraître su
notaire qu'e

Soudai

et marcha à

— Mor

— Oui

filles de mon

— Alo

Le cler
et reçoivent

— Mor

ici que sur
Rousselet.

— Mor

Rousselet n

vant, par les Bertrand, Rose avait été désignée pour accompagner le vieillard à Aubécourt.

D'abord le père Bertrand avait déclaré qu'il ne voulait pas s'en aller si loin, qu'il n'avait pas besoin de se déranger ; il ne voyait pas pourquoi ce notaire Rousselet le faisait m'a fait venir à Paris ce qu'on lui voulait.

Mais il reçut la visite du personnage qui, quelque temps auparavant, avait remis à lui et à ses enfants cinq mille francs, et celui-ci lui ayant dit qu'il fallait absolument qu'il se rendit à l'appel du notaire d'Aubécourt, il s'était enfin décidé à faire le voyage.

Et il avait dit, en hochant la tête :

— Si c'est seulement pour me rendre la moitié de l'héritage de ma sœur, dont ce gueux de Raclot m'a fait tort !

— Je ne sais pas de quoi il s'agit, avait répondu le mystérieux visiteur ; mais je peux vous apprendre, si vous l'ignorez, que ce Raclot dont vous parlez est mort il y a quelques mois.

Le lendemain, les Bertrand s'étaient rassemblés et, comme nous l'avons dit, avaient tenu conseil.

La lettre de Me Rousselet adressée à M. Jules Bertrand et l'invitant à se rendre à Aubécourt, sans autre explication, fut commentée de toutes les manières.

— Nous avons une petite cousine là-bas, dit Antoine Bertrand, et ce serait bien malheureux si elle avait un mauvais cœur comme son père ; elle est riche, la petite cousine, et elle doit savoir que nous sommes pauvres ; qui sait si ce n'est pas elle qui vous fait appeler par le notaire afin de vous voir et de vous donner quelque chose ?

— Mon frère a peut-être bien deviné, dit Mme Maignot, et, en l'écoutant, une idée m'est venue.

— Quelle idée ? demanda Julia.

— Que ces cinq mille francs qui nous ont été donnés peuvent bien être un cadeau de notre petite cousine Raclot.

— Oui, oui, Julie à raison, dirent les autres.

— C'est bon, concéut le vieux Bertrand, j'irai à Aubécourt et nous verrons bien.

Comme nous l'avons dit, le vieillard et sa petite-fille venaient de paraître sur la place qu'ils traversaient, se dirigeant vers la maison du notaire qu'on leur avait indiquée.

Soudain, un jeune clerc, envoyé par M. Rousselet, sortit de la maison et marcha à la rencontre du vieillard.

— Monsieur, dit-il, vous êtes sans doute monsieur Jules Bertrand ?

— Oui, monsieur, c'est moi, et cette petite qui m'accompagne est la fille de mon fils Antoine.

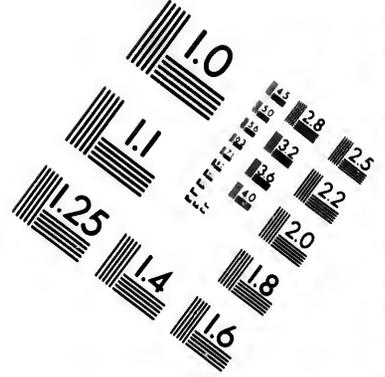
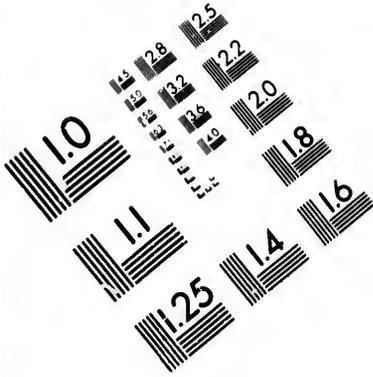
— Alors, monsieur et mademoiselle, veuillez me suivre s'il vous plaît.

Le clerc leur fit traverser la salle de l'étude, où les clercs travaillent et reçoivent les clients, puis les introduisit dans le cabinet du notaire.

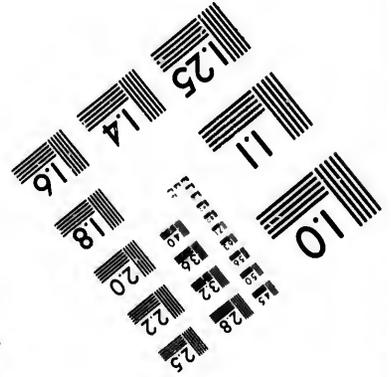
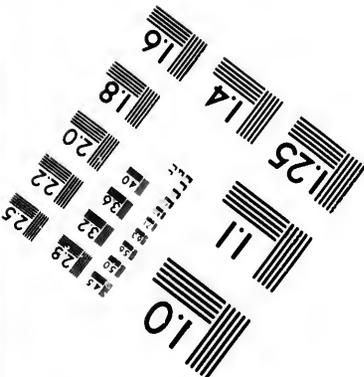
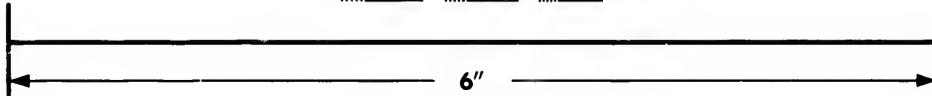
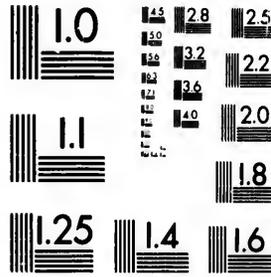
— Monsieur et mademoiselle, dit le jeune homme, vous serez mieux ici que sur la place ; veuillez vous asseoir et vous reposer, en attendant M. Rousselet.

— Monsieur, demanda le vieillard, pouvez-vous me dire pourquoi M. Rousselet m'a fait venir à Paris à Aubécourt ?





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

— Je l'ignore, monsieur, mais M. Rousselet vous l'apprendra bientôt ; ayez un peu de patience.

Sur ces mots, le clerc sortit du cabinet.

A onze heures un quart, l'office terminé, les fidèles sortirent de l'église.

Il y avait, à ce moment, une centaine de personnes qui attendaient sur la place.

On vit Mlle Raçlot descendre les quatre marches de pierres qui forment une sorte de perron devant le portail de l'église. Elle tenait son livre d'heures à la main, et son lourd chapelet, terminé par une croix de métal blanc, pendait à sa ceinture.

On la montra à ceux qui ne la connaissaient pas.

— Voilà la fille de Mathurin Raçlot, disait-on.

— Ah ! vraiment, c'est elle !

— Elle est singulièrement habillée.

— C'est la robe des novices de la congrégation des Dominicaines.

— Il y a aujourd'hui beaucoup de monde sur la place, dit Marthe à la mère Laugier.

— Oui, en effet ; pourta. ; ce n'est pas jour de foire.

Le notaire n'avait pas prévenu la jeune fille, avec intention sans doute, et elle et la vieille nourrice ne savaient rien de ce qui se passait.

Elles traversèrent la place au milieu des groupes qui s'écartaient et devenaient subitement silencieux.

— Nourrice as-tu remarqué comme tout le monde me regardait ? dit Marthe, quand elles furent éloignées de la place.

— Mais, ma chérie, pourquoi ne te regarderait-on pas ? Tu es assez jolie pour qu'on te dise que tu es jolie pour qu'on ne détourne pas les yeux quand tu passes.

— Oh ! nourrice !

— Tu ne veux pas qu'on te dise que tu es jolie, charmante ; mais oui, ma chère mignonne, ton costume de religieuse ne t'empêche pas d'être belle, belle, et quand on ne te dit pas que tu es adorable, on le pense.

— Nourrice, j'ai faim, rentrons vite pour dîner, fit la jeune fille en pressant le pas.

Si elle s'était un peu attardée à l'église ou sur la place, elle aurait vu entrer chez le notaire le maire d'Aubécourt, celui de Ligoux et le juge de paix.

Un instant après l'arrivée de ces messieurs, la porte de la maison fut ouverte et le clerc appela, les unes après les autres, toutes les personnes convoquées par le notaire. A mesure qu'elles entraient, M. Rousselet les faisait asseoir dans la salle de l'étude, disposée à cet effet.

Quand tout le monde fut entré, le clerc referma la porte.

Alors, au milieu d'un profond silence, le juge de paix se leva. Très ému, ayant des larmes dans la voix, il prononça un petit discours où tout en faisant l'éloge de Mlle Marthe Raçlot, cette admirable jeune fille qui renonçait entêtement à l'héritage de son père, il annonça aux assistants que les propriétés qu'ils possédaient avant qu'elles fussent acquises par Mathurin Raçlot, non seulement leur étaient rendues par Mlle Marthe Raçlot, mais que la noble jeune fille leur donnait à tous quittance des sommes quelconques empruntées à son père.

—
s'adressa
que vous
restituti
œuvre de
intégrale
quante
Martin.
Le
interrom
Nou
On
Mme La
petite-fil
Cep
silence, e
revêtus d
se rendr
vieille no
— M
compagn
— V
— C
— M
— J
La j
et prit se
A p
aux oreil
— M
effrayée,
— M
tout ent
La s
étaient s
s'était re
poudre.
Sur
avec déf
Ce
La
Le
démonst
tuée, la
que M.
Cep
place ou
blées.
Un
haut :

— Monsieur Jules Bertrand, de Ligoux, ajouta le juge de paix, s'adressant au vieillard, Mlle Marthe Raclot, votre petite nièce, a reconnu que vous aviez été déshérité à tort par votre sœur ; vous avez droit à la restitution ; mais votre petite-nièce a voulu étendre jusqu'à vous son œuvre de réparation ; en conséquence, monsieur Bertrand, vous recevrez intégralement des mains de Me Rousselet la somme de deux cent cinquante mille francs, chiffre de la succession de votre sœur, Mme veuve Martin.

Le discours de l'honorable juge de paix du canton avait été souvent interrompu par des exclamations de surprise et de joie et par des sanglots.

Nous renonçons à raconter la scène qui suivit.

On se jetait dans les bras l'un de l'autre, on s'embrassait, on pleurait ; Mme Lambert s'était évanouie. Le vieux Bertrand sanglotait, tenant sa petite-fille serrée dans ses bras.

Cependant la voix de M. Rousselet parvint à rétablir le calme et le silence, et pendant qu'il rendait à chacun les actes de propriété signés et revêtus du timbre de l'enregistrement, le maire d'Aubécourt sortait pour se rendre chez la mère Laugier. Il y arriva comme la jeune fille et la vieille nourrice achevaient de prendre leur modeste repas.

— Mademoiselle, dit-il à Marthe, je vous prie de vouloir bien m'accompagner chez M. Rousselet, qui a besoin de vous parler.

— C'est bien, monsieur, je suis à vos ordres et à ceux de M. Rousselet.

— Veuillez prendre mon bras, mademoiselle.

— Mais, monsieur . . .

— Je vous en prie, mademoiselle Marthe, faites-moi ce grand honneur !

La jeune fille eut un mouvement de surprise, regarda le maire, sourit et prit son bras.

A peine furent-ils dans la rue, que d'immenses clameurs arrivèrent aux oreilles de Marthe.

— Monsieur le maire, dit-elle en s'arrêtant brusquement et comme effrayée, qu'est-ce que cela ? Pourquoi ces cris ?

— Ne vous inquiétez pas, mademoiselle, aujourd'hui la commune tout entière est dans l'allégresse.

La séance chez le notaire avait pris fin ; les victimes de M. Raclot étaient sorties de la maison et la nouvelle de ce qui venait de se passer s'était répandue dans le village avec la rapidité du feu sur une traînée de poudre.

Sur le passage de Mlle Raclot on s'arrêtait et, tête nue, on la saluait avec déférence et respect.

Ce n'étaient plus ces saluts froids, embarrassés des autres jours.

La jeune fille commençait à comprendre.

Le maire venant la chercher pour la conduire chez le notaire, ces démonstrations bienveillantes, amicales auxquelles elle n'était pas habituée, la sympathie qu'elle lisait dans tous les yeux, tout cela l'avertissait que M. Rousselet avait parlé.

Cependant, tenant toujours le bras du maire, elle s'avancait vers la place où plus de quatre cents personnes se trouvaient maintenant rassemblées.

Un vieillard au chef branlant, qui s'appuyait sur un bâton, dit très haut :

— La terre sur laquelle la bonne demoiselle pose les pieds devrait être jonchée de fleurs.

— Oui, oui, c'est vrai, répondirent ceux qui avaient entendu.

Marthe s'avançait rougissante, tremblante et craintive, n'osant plus lever les yeux.

Devant elle, la foule s'ouvrait pour lui livrer passage. Toutes les têtes étaient découvertes.

Tout à coup, une voix forte et sonore cria :

— Longs jours de bonheur et longue vie à mademoiselle Marthe !

Comme si ces paroles eussent été un signal, plus de deux cents voix crièrent aussitôt :

— Vive mademoiselle Marthe ! Vive la bonne demoiselle !

A ce moment, la jeune fille fut forcée de s'arrêter. Une femme et trois enfants qui pleuraient venaient de s'agenouiller devant elle.

De tous les côtés des applaudissements retentirent.

Marthe, éperdue, tendit ses mains à la femme et la força à se relever.

— Madame, qui êtes-vous ? demanda-t-elle.

— Je suis la veuve de Louis Lambert, et voilà mes trois enfants !

Ceux-ci, toujours à genoux, baisaient le bas de la robe de la jeune fille.

— Ah ! madame, madame ! s'écria Marthe, ayant peine à maîtriser son émotion, permettez-moi de vous embrasser, et pardonnez, oh ! oui, pardonnez à celui qui vous a fait souffrir.

Et Mlle Raclot, au milieu d'un nouveau tonnerre d'applaudissements, embrassa la veuve Lambert.

Debout à une fenêtre du premier étage de la maison du notaire, Mlle Lormeau voyait tout ce qui se passait sur la place, et, avec tout le monde, elle battait des mains.

— Voyez-vous, dit-elle à Mme Rousselet, je ne voudrais pas, pour tout au monde, ne pas être venue à Aubécourt.

Enfin, Marthe put entrer chez le notaire, où elle fut reçue par celui-ci, le juge de paix et le maire de Ligoux.

— Ah ! monsieur Rousselet, qu'avez-vous fait ? dit-elle avec un accent de reproche.

— J'ai fait ce que Mlle Marthe m'a ordonné, répondit le notaire.

— Soit, mais sans que je fusse avertie. Si seulement vous m'aviez laissée chez ma nourrice !

— Mademoiselle, j'ai cru bien faire en priant M. le maire d'Aubécourt de vous aller chercher ; sans cela, les habitants de la commune eussent fait le siège de la maison de la mère Laugier, vous eussent enlevée et portée en triomphe jusqu'ici.

— Ce qui veut dire, monsieur, répliqua la jeune fille avec un délicieux sourire, qu'au lieu de vous gronder je vous dois des remerciements.

— Oui, mademoiselle, fit le notaire en riant. Maintenant, ajouta-t-il, j'ai l'honneur de vous présenter M. Jules Bertrand, votre grand-oncle, et Rose Bertrand, votre petite-cousine.

Marthe poussa un cri de joie et se jeta au cou du vieillard ; ensuite elle embrassa Rose qui ne se fit point prier pour lui rendre ses baisers.

— Ah ! ma nièce, ma chère petite-nièce, je suis en ce moment plus malheureux que jamais d'être presque aveugle, parce que je ne peux pas vous regarder et vous voir comme je voudrais !

— Grand-papa, dit Rose, ma cousine Marthe est belle comme les anges dont elle a la bonté !

Sachant que Marthe ne gardait rien de la fortune de son père, le vieillard aurait voulu lui laisser la moitié de l'héritage de sa sœur.

— Non, dit-elle, d'un ton absolu, tout est à vous.

— Mais, mon enfant, s'écria le vieux Bertrand, vous allez être pauvre comme nous l'avons été, mes enfants et moi !

— Oui, mon oncle, mais je ferai comme vous et vos enfants ont fait ; je gagnerai ma vie en travaillant.

— Vous, travailler !

— Oh ! non, ma cousine, c'est impossible !

— Impossible, pourquoi ? répondit Marthe, j'ai la force et je ne manquerai ni de courage ni de volonté. Est-ce que pour tous le travail n'est pas un devoir ? Chacun ici-bas a sa tâche à remplir, chacun doit apporter sa pierre plus ou moins grosse à l'édifice social.

— Je comprends vos paroles, ma chère et bonne cousine, répliqua Rose, mais je regarde vos petites mains si blanches, si jolies, et je me demande ce qu'elles pourront faire.

— Je suis institutrice, répondit simplement Marthe.

Le vieux Bertrand avait baissé la tête ; il pleurait silencieusement, et sur ses mains que tenait l'aveugle, Marthe sentit tomber des larmes.

— Ah ! je vous aime, je vous aime ! s'écria-t-elle en embrassant le vieux Bertrand.

Un vieillard d'Aubécourt avait dit : " Sous les pieds de la bonne demoiselle, la terre devrait être jonchée de fleurs. "

Ces paroles ne s'en étaient pas allées au vent.

Pendant que la jeune fille causait avec son oncle et sa cousine et qu'ils échangeaient mille marques d'affection et de tendresse, des femmes et des enfants dévastaient les jardins. Et quand Marthe sortit de la maison du notaire pour retourner chez sa vieille nourrice, accompagnée du maire, elle marcha sur un tapis de fleurs et de verdure.

HVII

Après avoir causé un instant avec sa vieille nourrice, Marthe s'était retirée dans sa chambre. Elle n'était pas encore remise des émotions successives qu'elle venait d'éprouver, lorsque trois petits coups discrets furent frappés à sa porte.

— Est-ce toi, nourrice ? pourquoi n'entres-tu pas ? demanda-t-elle.

La mère Laugier ouvrit la porte et entra.

— Marthe, dit-elle, c'est une dame qui désire te parler.

— Une dame ! fit la jeune fille.

Elle se leva, marcha vers la porte et laissa aussitôt échapper un cri de surprise à la vue de Mlle Lormeau.

Celle-ci s'avança, grave, émue, les traits animés.

— Marthe, mon enfant ! dit-elle.

Et, prenant la jeune fille dans ses bras, elle la baisa au front à plusieurs reprises, comme une mère.

— Oh ! mademoiselle ! mademoiselle ! murmura Marthe toute confuse

— Vous êtes surprise, je le comprends, reprit la tante de Georges de Santenay ; vous ne vous attendiez guère à me voir ici, chez votre vieille nourrice, dans cette petite chambre. Vous savez, sans doute, que je connais M. et Mme Rousselet ; il y a longtemps déjà qu'ils m'invitaient à venir les voir, et je ne suis enfin décidée ; je suis à Aubécourt depuis hier soir.

“ Ah ! mon enfant, comme je suis heureuse d'être venue ? ”

“ Quel magnifique spectacle j'ai eu sous les yeux ! ”

“ Tous ces malheureux à qui vous avez rendu la joie, le bonheur, la vie ! ”

“ Toutes les bénédiction du ciel appelées sur votre tête ! ”

“ Cette mère que vous avez embrassée et ses enfants en larmes baisant votre robe et la croix de votre chapelet ! ”

“ Ce vieillard, ce vieux Bertrand, que je viens de quitter et qui ne peut arrêter ses sanglots ! ”

“ Ces fleurs jetées sous vos pieds ! ”

“ Oh ! le beau triomphe de la vertu ! ”

“ Marthe, laissez-moi vous embrasser encore ! ”

“ C'est magnifique, ce que vous avez fait. Oh ! noble enfant, vous avez toutes les grandeurs ! Et vous ne vous en doutez pas . . . Renoncer à la richesse, Marthe, et faire vœu de pauvreté, c'est sublime. ”

“ Mais asseyons nous, mon enfant, et, si vous le voulez bien, nous causerons un instant. ”

Elles s'assirent sur les deux seules chaises qu'il y avait dans la chambre.

La vieille nourrice s'était retirée et avait refermé la porte.

Après un instant de silence, Mlle Lormeau reprit :

— Voyons, mon enfant, quelles sont vos intentions ? qu'allez-vous faire, maintenant ?

— Demain, mademoiselle, je quitterai ma vieille nourrice et Aubécourt pour entrer au couvent des Dominicaines.

— Ainsi, vous voulez être religieuse ?

— Oui, si je suis digne de consacrer ma vie à Dieu.

— Mademoiselle Marthe, est-ce véritablement chez vous une vocation ?

La jeune fille rougit, baissa la tête et resta silencieuse.

— Mademoiselle Marthe, continua la tante de Georges, permettez-moi de vous parler comme une mère, une bonne mère parlerait à son enfant, et répondez-moi franchement, sans hésitation.

“ Marthe, il y a quelques mois, vous aimiez Georges de Santenay. ”

— Oui, je l'aimais !

— Et aujourd'hui vous ne l'aimez plus ?

— Je ne dois plus l'aimer !

— Mademoiselle Marthe, quand à la veille de vous marier, vous avez repoussé mon neveu, quand vous lui avez dit : “ Je ne peux plus être votre femme, oubliez-moi, ” vous aviez des raisons pour parler ainsi. Ah ! ces raisons, le général de Santenay les a tout de suite devinées.

— Si Mlle Raclot ne veut plus se marier, t-il dit à Georges, ce n'est point par caprice de jeune fille, et moins encore parce qu'elle ne t'aime plus, mais parce que les mauvaises actions de son père lui sont connues. Dans l'intérêt de notre dignité, pour mettre notre considération et

notre h
amour !

“ V
se tromp

“ E
butte au

honte —
énergie

“ —

vous ne
M. Raclot

cette gr
brisés pa

“ L
marier,

vous, ces
“ V

vous, la
—

—
dont voi

mon en
bon jug

quand j
—

—
pouvez

“ J
“ Oublie

mon ne
exhorté

n'ont ri
oublier

et il n'a
“ A

compre
voilà to

“ M
par voc

vous ne
“ P

vocatio
Santenay

La
—

vous lar
toujour

demand

notre honneur à l'abri de la malveillance, la brave enfant sacrifie son amour ! Elle aussi est une victime de son père !

— Voilà, mademoiselle Marthe, voilà ce qu'a dit le général. Et il ne se trompait pas.

— Et quand la méchanceté vous a attaquée, quand vous avez été en butte aux plus odieuses calomnies et que moi-même — je l'avoue à ma honte — ai douté de vous, mon beau-frère a pris votre défense avec une énergie qui ne s'est jamais démentie.

— Mensonge, mensonge et infamie ! s'écriait-il.

— Alors, Marthe, comme vous avez été la première à le comprendre, vous ne pouviez pas épouser Georges de Santenay ; la grande fortune de M. Raclot se plaçait entre vous comme une barrière infranchissable. Mais cette grande fortune n'existe plus, et les obstacles créés par elle ont été brisés par vos mains.

— Les raisons qui, autrefois, justifiaient votre résolution de ne pas vous marier, comme celles qui forçaient Georges de Santenay à s'éloigner de vous, ces raisons ne peuvent plus être.

— Votre conduite, mon enfant, a fait oublier celle de votre père. Par vous, la mémoire de M. Raclot est réhabilitée.

— Hélas ! mademoiselle, la tache n'est pas effacée !

— Ne dites pas cela ! exclama la vieille demoiselle ; cette tache dont vous parlez a si bien disparu qu'il n'en reste plus trace. Demandez mon enfant, demandez aux bonnes gens ce qu'ils pensent ? Allez, je suis bon juge en cette matière, et quand vous me remplissez d'admiration, quand je vois ce qu'est la fille, je ne pense plus à ce que fut le père !

— Mademoiselle, de grâce . . .

— C'est vrai, vous vous défendez de l'admiration ; mais vous ne pouvez pas empêcher qu'on vous aime !

— Je reviens à mon sujet : Vous avez dit à Georges de Santenay : " Oubliez-moi ! " Pour rester dans la vérité, je ne dois pas vous cacher que mon neveu a voulu vous obéir, et que son père et moi l'avons vivement exhorté à ne plus penser à vous ; mais nos conseils, nos encouragements n'ont rien obtenu, et le résultat des efforts que Georges a faits pour vous oublier a été de vous aimer plus encore, peut-être. Il voulait vous oublier et il n'a pas été un seul instant sans penser à vous.

— Allons, allons, ne rougissez pas ainsi devant une vieille femme qui comprend les choses du cœur et qui les met au-dessus de tout. Tenez, vous voilà toute tremblante.

— Mademoiselle Marthe, tout à l'heure je vous ai demandé si c'était par vocation que vous vouliez entrer en religion ; vous avez gardé le silence ; vous ne m'avez pas répondu oui, parce que votre bouche n'a jamais menti.

— Eh bien ! non, vous n'êtes pas appelée à la vie religieuse par votre vocation ; pour cela il faudrait, d'abord, que votre amour pour Georges de Santenay se fût éteint, et il n'en est rien, car vous l'aimez toujours.

La jeune fille cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

— Chère enfant, fit Mlle Lormeau avec un doux accent de tendresse, vos larmes me disent que je ne me trompe point. Oui, vous aimez toujours Georges, et aujourd'hui c'est moi, sa vieille tante, qui vous demande d'être sa femme adorée.

— Mais je ne suis plus qu'une pauvre fille ! s'écria Marthe, en proie à une agitation violente.

— Marthe, Marthe, répliqua vivement Mlle Lormeau, c'est parce que vous n'êtes plus qu'une pauvre fille, parce que vous ne gardez rien de la fortune de votre père, que vous êtes à mes yeux la plus riche héritière du monde !

— Vous êtes pauvre ! continua Mlle Lormeau, eh bien, nous vous voulons pauvre.

— Est-ce que Georges savait que votre père avait une grande fortune lorsqu'il vous a aimée ? Et quand le général de Santenay a demandé à M. Raclot votre main pour son fils, est-ce que mon beau-frère s'est inquiété de savoir si vous auriez ou n'auriez pas une dot ? M. Raclot a dit : "Je donnerai cinquante mille francs à ma fille" et l'on ne parla plus de cela.

— C'était vous, Marthe, avec vos qualités et non avec une dot, que mon neveu voulait épouser. Un Santenay n'épouse pas une jeune fille parce qu'elle a de l'argent.

— Et, d'ailleurs, s'il ne vous fallait qu'une dot pour vous faire consentir à épouser Georges, je vous la donnerais, moi. Je possède un million et ma fortune est pour mon neveu et ma nièce ; mais soyez tranquille, Marthe, ils ne me feraient aucun reproche si je vous donnais deux cent mille francs le jour de votre mariage, comme je dois les donner à Georges et à Mathilde.

— Mais cela ne peut avoir d'influence sur vous ; c'est à votre cœur que je m'adresse : Marthe, achevez votre œuvre admirable ; mon neveu est malheureux, il vous pleure, à lui aussi rendez le bonheur. Le général vous chérit, et vous savez combien Mathilde vous aime ; entrez dans une famille qui vous tend les bras, soyez la fille de M. de Santenay, soyez ma seconde nièce !

— Vous vous taisez, Marthe ; mon Dieu ne suis-je pas assez éloquente ? Que puis-je donc vous dire encore ?

— Oh ! rien, mademoiselle, rien, répondit la jeune fille en sanglotant.

— C'est vrai, Marthe, je n'ai plus rien à vous dire. Mais dites-moi, vous, ce que je dois faire savoir à Georges de Santenay.

— Faites-lui savoir . . . que je l'aime toujours !

Mlle Lormeau ne put retenir un cri de joie.

Elle entoura la jeune fille de ses bras et la tint longtemps serrée contre son cœur.

— Enfin, disait-elle, pour vous et mon neveu, le ciel vient de se rouvrir.

— Mais, soupira Marthe, M. Georges ne se fera-t-il pas tort en donnant son nom à la fille de Mathurin Raclot ?

— Enfant ! répondit la vieille demoiselle en souriant ; la fille de Mathurin Raclot a droit, aujourd'hui, à tous les hommages, à tous les respects !

Alors, il fut décidé que le soir même Mlle Lormeau écrirait une lettre au général et une autre à Georges afin qu'on pût fixer immédiatement le jour du mariage. Toutes les publications ayant été faites précédemment, le mariage pouvait avoir lieu sans autre délai que celui exigé pour préparer la toilette de la mariée et faire les invitations.

De son côté, Marthe allait écrire à la supérieure des Dames domini-

caines po
munauté
l'instruir
Il fu
jusqu'au
conduire
Apr
époux.
Che
court et
impatien
espérait
— J
vous cien
Tou
—
Rose.
M.
Bertran
qui, le le
train pou
de Fran
Le
que Mm
sa cham
—
est-ce qu
—
—
—
possessio
MIL
Pui
—
qui lui s
—
—
de la co
de l'ado
—
—
ma futu
comme
—
délicate
—
—
les bijou
—

caines pour la remercier de l'hospitalité qui lui avait été donnée à la communauté, de l'intérêt et de l'affection qu'on lui avait témoignés et pour l'instruire du changement subit qui s'était fait dans sa position.

Il fut convenu aussi que la jeune fille resterait chez sa vieille nourrice jusqu'au jour de son mariage. C'était là qu'on viendrait la prendre pour la conduire à la mairie et ensuite à l'église.

Après, la maison de Mlle Lormeau serait à la disposition des jeunes époux.

Chez le notaire, où étaient restés le juge de paix, les maires d'Aubécourt et de Ligoux, et le vieux Bertrand et sa petite-fille, on attendait impatiemment le retour de Mlle Lormeau, qui n'avait point caché ce qu'elle espérait de la démarche qu'elle allait faire auprès de la jeune fille.

— J'ai réussi, dit-elle ; dans huit jours, je pense, monsieur le maire, vous ciendrez votre écharpe.

Tous partageaient la joie de Mlle Lormeau.

— Ah ! grand-papa, quel bonheur, quel bonheur ! s'écria la gentille Rose.

M. Rousselet gardait à dîner le juge de paix, les deux maires, le vieux Bertrand et sa petite-fille. Ces derniers allaient coucher chez le notaire qui, le lendemain matin, les conduirait à la ville où, avant de prendre le train pour Paris, le père Bertrand recevrait, de la succursale de la Banque de France, un bon de deux cent cinquante mille francs à vue sur Paris.

Le soir, quand le maire et le juge de paix se furent retirés et pendant que Mme Rousselet conduisait le grand-père et la petite-fille chacun dans sa chambre, Mlle Lormeau, restée seule avec le notaire, lui dit :

— Vous avez acheté plusieurs bijoux ayant appartenu à Mlle Marthe ; est-ce que vous les avez déjà offerts à Mme Rousselet ?

— Non, pas encore.

— En ce cas, vous n'éprouverez aucune difficulté à me les céder.

— Je comprends, vous désirez que Mlle Marthe rentre en leur possession.

Mlle Lormeau sourit.

Puis, prenant la main du notaire, elle répondit :

— Vous vous trompez, mon ami, Mlle Marthe recevra d'autres bijoux qui lui seront donnés par Georges de Santenay et par moi.

— Sans doute, mais . . .

— Attendez. C'est moi, d'ailleurs, qui me chargerai de la composition de la corbeille de mariage, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle sera digne de l'adorable enfant qui va entrer dans notre famille.

— Je sais ce que l'on peut attendre de vous, mademoiselle.

— Si je vous demande de vouloir bien me céder les bijoux donnés à ma future nièce par son père, c'est que je veux les garder, les conserver comme le plus précieux des trésors.

— Oh ! cette fois, j'ai compris, mademoiselle. Les femmes ont des délicatesses et des sentiments qui n'appartiennent qu'à elles.

— Flatteur !

— Demain, mademoiselle, je vous remettrai le petit coffret dans lequel les bijoux sont enfermés.

— Merci !

XVIII

Deux jours après les événements que nous venons de raconter, Marthe reçut, en réponse à la sienne, une lettre de la supérieure des Dames dominicaines.

“ Nous vous pardons, ma chère Marthe, disait la bonne religieuse ; mais croyez-le bien, la nouvelle que vous m'annoncez me réjouit plutôt qu'elle ne m'afflige.

“ Vous n'étiez pas appelée à vous consacrer à Dieu ; il y a, je vous l'ai dit, des sacrifices qui ne peuvent lui être agréables et il avait d'autres vues sur vous.

“ Malgré tous les efforts que vous avez faits, vous n'avez pu éloigner M. Georges de Santenay de votre cœur et de votre pensée ; vous cachiez votre souffrance, mais j'ai vu bien des fois, sur votre visage, la trace des larmes secrètement versées. Ah ! ma chère enfant, j'étais bien sûre de ne pas me tromper quand je disais : “ Les froids ciseaux d'acier ne feront pas “ tomber vos beaux cheveux sur les dalles du sanctuaire.”

“ Une existence nouvelle va commencer pour vous ; elle sera heureuse, car nulle autre que vous n'a plus mérité le bonheur !

“ Vous aimerez votre mari en les enfants que le Ciel vous donnera ; vous serez une bonne et fidèle épouse, une tendre mère de famille.

“ Quelle que soit la position dans laquelle elle se trouve, la femme sert toujours Dieu quand elle se donne entièrement à l'accomplissement de ses devoirs.”

Marthe n'avait pas lu la lettre de la supérieure, dont nous avons cité que les principaux passages, sans verser des larmes.

Elle pleurait encore, tenant toujours la lettre entre ses doigts, lorsque Georges parut tout à coup.

Il avait reçu la veille au soir la lettre de sa tante et il accourait.

Silencieusement, la jeune fille lui tendit la main.

— Ah ! Marthe, Marthe, ma chère Marthe ! s'écria-t-il, enfin, vous me rendez à la joie, à la vie ! Mais vous pleurez, mon Dieu ! . . . Marthe ! qu'avez-vous ?

Elle lui tendit la lettre de la religieuse en disant :

— Lisez, monsieur Georges, et vous saurez pourquoi je pleure.

Le jeune homme prit la lettre et la lut avec émotion.

— Ainsi, Marthe, dit-il, en l'enveloppant d'un regard plein de tendresse et d'amour, vous aussi vous avez souffert ?

— Oui, répondit-elle, parce que je voulais vous oublier et que vous étiez toujours présent à ma pensée.

Le bras de Georges entourait la taille de Marthe, et il la serra contre lui.

Palpitante, elle laissa tomber doucement sa tête sur l'épaule de son fiancé.

— Ah ! Marthe, Marthe, comme, je vous aime !

— Moi aussi, Georges, je vous aime !

— Marthe, ma bien-aimée, vous m'êtes rendue, je vous reprends, rien ne peut plus nous séparer maintenant, vous êtes à moi comme je suis à vous, pour la vie !

Le
Santhen

Mar
cause de
dans la s
immédia
ne s'éton
vœux po

Mill
C'était e
activité

Elle
command
sa comm
La robe

Mill
command

Pou
Lormeau

Elle
seau de

N'o
neveu en

—
rends-to
Marthe,

Le
et, bien

heures c
C'était f

rendez-v
Mathuri

Qu
le bras

de la fou
Sur

des fem
continua

s'agitaie
Qu
Et

venu de
quelques

conversa
D'a

et petits
départem

populati
inoubli

Le lendemain, la jeune fille reçut une première visite du général de Santhenay et de Mathilde.

Marthe aurait bien voulu retarder le mariage de quelques mois, à cause de son deuil, disait-elle. Mais ses amis lui firent comprendre que, dans la situation exceptionnelle où elle se trouvait, elle pouvait se marier immédiatement sans blesser les convenances. D'ailleurs, dans le pays, nul ne s'étonna. On ne pensait plus à Mathurin Raclot et l'on faisait des vœux pour le bonheur de sa fille.

Mlle Lormeau était constamment sur les routes, allant, venant. C'était elle qui s'occupait des préparatifs du mariage et elle y mettait une activité merveilleuse.

Elle vit d'abord, à la ville, la couturière à qui M. Raclot avait commandé la toilette de mariée de sa fille. La couturière n'avait pas livré sa commande et avait reçu une petite somme d'argent, à titre d'indemnité. La robe inachevée était encore dans les cartons.

Mlle Lormeau donna l'ordre de terminer la robe immédiatement et commanda, en outre, deux autres vêtements à livrer en même temps.

Pour que Marthe ne fût point obligée de venir à la ville, Mlle Lormeau, en sa qualité d'ancienne couturière, se chargea de l'essayage.

Elle aussi avait commandé à Paris ce qui devait compléter le trousseau de la mariée.

N'oubliant rien, elle avait mis vingt mille francs dans la main de son neveu en lui disant :

— Ta fiancée n'a pas un seul bijou, pas le moindre chiffon de dentelle, rends-toi à Paris avec Mathilde et à vous deux, connaissant les goûts de Marthe, achetez-lui les objets qui pourront lui faire plaisir.

Le jour fixé pour le mariage arriva. On était à la fin des moissons, et, bien qu'on eût hâte de rentrer les dernières gerbes, à partir de neuf heures du matin, ce jour-là, il n'y eut plus personne dans les champs. C'était fête à Aubécourt. Les habitants endimanchés s'était tous donné rendez-vous pour se livrer à une manifestation en l'honneur de la fille de Mathurin Raclot.

Quand Marthe sortit de la chaumière de sa vieille nourrice, donnant le bras à son grand-oncle, elle fut saluée par les acclamations, les vivats de la foule.

Sur tout le parcours du cortège, de chaque côté de la rue, des hommes, des femmes, des enfants formaient deux haies serrées. Les acclamations continuaient ; partout les mêmes cris joyeux ; chapeaux et mouchoirs s'agitaient au-dessus des têtes.

Quelle ovation ! C'était un nouveau triomphe !

Et tout ce monde n'était pas d'Aubécourt et de Ligoux ; on était venu de loin, de plusieurs lieues pour voir la belle mariée qui était depuis quelques jours, et à plus de dix lieues à la ronde, l'objet de toutes les conversations et de toutes les curiosités.

D'autre part, les invités étaient nombreux ; tous les Bertrand, grands et petits, étaient venus de Paris ; les personnages les plus importants du département étaient là. Les hommages rendus à Marthe Raclot, par une population dont elle était devenue l'idole, furent pour tous un spectacle inoubliable.

La mariée avait pour témoins son grand'oncle, Jules Bertrand, et le notaire Rousselet ; ceux de Georges de Santenay étaient l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et le préfet du département.

Le lecteur se demande, sans doute, où et comment vont être reçus les cent et quelques invités si, comme d'usage, il y a un grand repas de noces.

Assurément, il n'existe pas à Aubécourt comme à Paris et dans les grandes villes, de vastes salles où plus de cent convives peuvent s'asseoir autour d'une table.

Mais Mlle Lormeau ne s'était pas trouvée embarrassée pour si peu.

Dans le jardin du notaire, on avait élevé une tente magnifique, et, dès l'avant-veille, cuisiniers et marmitons et garçons de service avec fourneaux, ustensiles de cuisine, vaisselle et comestibles de toutes sortes étaient arrivés à Aubécourt.

Or, il y eut sous la tente un superbe festin pouvant rappeler celui des noces de Cana en Galilée ; seulement, comme nous ne sommes plus au temps où l'on changeait l'eau en vin, Mlle Lormeau avait eu grand soin de veiller à ce que les bons vieux crus de Bourgogne et de Bordeaux ne manquassent point.

* * *

Il y a déjà plus de quatre ans que Marthe est la femme de Georges de Santenay.

Ils ont deux enfants, un garçon et une fille, et la jeune mère dit souvent en embrassant son mari : "Je suis la plus heureuse des femmes !"

Le vieux général de Santenay raffole de son petit-fils, il lui apprend à faire l'exercice, et le petit bonhomme a déjà la crânerie d'un vieux troupier.

— Bon papa, dit-il, faisant rire aux larmes le vieux général, quand je serai grand, tu verras comme je taperai fort sur les méchants soldats étrangers qui viendront faire la guerre à la France.

Georges de Santenay est à la veille d'être nommé ingénieur en chef.

L'histoire de Marthe Raclot est connue de tout le monde ; aussi la jeune femme est-elle beaucoup recherchée ; elle est reçue partout et partout on l'accueille comme une amie.

Deux ou trois fois, chaque année, elle se rend à Aubécourt pour faire une visite aux vingt-cinq vieillards pensionnaires de l'hospice qu'elle a fondé et doté d'une rente annuelle de dix-huit mille francs.

L'hospice se trouve au centre du village. C'est dans la grande et belle maison bourgeoise achetée autrefois par la veuve Martin, qu'ont été installés les pensionnaires ; toutefois, un bâtiment neuf y a été annexé.

Le jardin, aussi, a été considérablement agrandi.

Les vieillards sont confiés aux soins de trois sœurs de charité, assistées de deux servants, sous la surveillance de l'autorité municipale et d'un médecin désigné par l'Assistance publique.

Le château de Mathurin Raclot, ancienne demeure féodale, qui semble encore dominer Aubécourt, ne sera plus bientôt qu'un monceau de ruines, et sur son emplacement pousseront des ronces et des épines ; mais la maison des vieillards passera à travers les siècles ; si les bâtiments venaient à tomber, ils seraient aussitôt relevés, car les œuvres de bienfaisance sont immortelles.

t le
en

les
ces.
les
voir

.
et,
avec
rtes

des
s au
n de
x ne

orges

e dit
es !"
nd à
pier.
nd je
ldats

f.
si la
rtout

faire
fondé

de et
nt été
é.

istées
d'un

, qui
au de
mais
ments
enfai-

